



SYSTEME DES NATIONS UNIES EN
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



UNDAF - CENTRAFRIQUE

Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies au Développement

2004 - 2006

BANGUI, NOVEMBRE 2004

SOMMAIRE



▶	CARTE DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	i			
▶	AVANT-PROPOS	ii			
▶	DÉCLARATION DE LA MISSION DES NATIONS UNIES EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	iv			
▶	LISTE DES SIGLES	v			
▶	RÉSUMÉ ANALYTIQUE	vi			
	I. Contexte et analyse causale	1			
	1.1. Contexte Général.....	1			
	1.2. Une situation socio humanitaire précaire.....	1			
	1.2.2 Des Secteurs Sociaux en détérioration continue.....	2			
	1.3. L'insécurité et les difficultés d'accès humanitaire.....	6			
	1.4. Une économie en déliquescence.....	7			
	1.4.1 Une Année 2003 très difficile.....	7			
	1.4.2 Vers une nouvelle récession en 2004.....	8			
	1.5. Cadre Politique de l'UNDAF en République Centrafricaine.....	9			
	1.5.1 Le Dialogue National.....	10			
	1.5.2 La feuille de route de la Transition.....	10			
	1.5.3 Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté.....	11			
	1.5.4 Consensus sur les priorités nationales.....	12			
	1.6. Rôle du Système des Nations Unies.....	12			
	1.6.1 Une Réponse multiforme à la crise centrafricaine depuis 2002	12			
	1.6.2 Nécessité d'un appui mieux structuré et coordonné du SNU.	13			
	II. Choix stratégique	14			
	2.1. Nombre limité de domaines d'intervention.....	14			
	2.2. La dualité urgences/moyen terme.....	14			
	2.3. Une meilleure coordination thématique.....	14			
	2.4. Prise en compte du facteur Sécurité.....	15			
	2.5. Partenariat étendu.....	15			
	2.6. Une programmation orientée sur les résultats.....	15			
	III. AXES DE COOPÉRATION DE L'UNDAF	16			
	3.1. Gouvernance démocratique....	16			
	3.1.1. Les défis	16			
	3.1.2. Grandes lignes d'intervention et stratégie de coopération.....	17			
	3.1.3. Résultats spécifiques.....	17			
	3.2 Relèvement post conflits	18			
	3.2.1. Les défis.....	18			
	3.2.2. Grandes lignes d'intervention et stratégie de coopération.....	18			
	3.2.3. Résultats spécifiques.....	20			
	3.3. Lutte contre le VIH/SIDA.....	20			
	3.3.1. Les défis.....	20			
	3.3.2. Grandes lignes d'intervention et stratégie de coopération.....	20			
	3.3.3. Résultats spécifiques.....	21			
	IV. MISE EN ŒUVRE, ARRANGEMENT DE COORDINATION, MODALITÉS DE GESTION	22			
	4.1. Mise en oeuvre.....	22			
	4.2. Arrangements de coordination	22			



V. ESTIMATION DES BESOINS DE RESSOURCES.....	23	Matrice de résultats : VIH/SIDA.....	49
VI. SUIVI-ÉVALUATION.....	28	Cadre de suivi évaluation : Gouvernance démocratique.....	58
6.1. Mécanisme de suivi-évaluation	28	Cadre de suivi évaluation : Relèvement post-conflit.....	61
6.2. Structure de suivi-évaluation...	36	Cadre de suivi évaluation : VIH/SIDA	67
VII. ANNEXES.....	29	Contributions financières des agences du système des Nations Unies.....	73
Matrice de résultats : Gouvernance démocratique.....	31	Cadre de suivi - évaluation du cycle de programmation de l'UNDAF.....	75
Matrice de résultats : Relèvement post conflit.....	36		

LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



Map No. 4342 Rev. 2 UNITED NATIONS
January 2004

Department of Peacekeeping Operations
Geographic Section

Avant propos

Le présent Plan-cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF) constitue un cadre analytique et programmatique permettant d'apporter une réponse commune du système des Nations Unies (SNU) aux problèmes de développement auxquels le pays est actuellement confronté. Ces problèmes ont été identifiés essentiellement à travers plusieurs analyses communes de la situation de crise et d'urgence humanitaire que le pays a connue ces dernières années. L'UNDAF servira de cadre de planification des activités de développement du SNU en République Centrafricaine pour la période 2004-2006. Il comprend un cadre logique de résultats stratégiques, des stratégies communes d'aide au développement, ainsi qu'un mécanisme commun pour le suivi/évaluation et un cadre de ressources programmatiques.

Le présent cadre de programmation a été élaboré dans un contexte national particulièrement difficile, marqué par la persistance des multiples conséquences d'une longue période de crises socio-politiques et militaires. Ces conséquences se manifestent par l'insécurité, l'aggravation de la souffrance de la population dans les zones les plus touchées par les récents conflits, et par la forte prévalence du VIH/SIDA. En tenant compte des axes prioritaires arrêtés par le Gouvernement de Transition, et dans le souci d'assurer une programmation plus focalisée et plus cohérente des ressources pour plus d'impact, le SNU et le Gouvernement ont convenu d'articuler l'action des agences du système opérationnel de développement des Nations Unies au cours de la période 2004-2006 autour de trois préoccupations prioritaires. Il s'agit de la gouvernance, du relèvement post-crise, et de la lutte contre le VIH/SIDA.

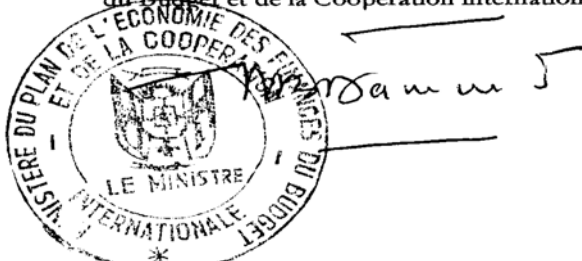
Ces préoccupations font partie du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté en cours d'élaboration au niveau du gouvernement, cadre qui définit les grandes lignes des priorités nationales pour les trois prochaines années en les inscrivant dans le cadre du suivi coordonné des objectifs du millénaire pour le développement et des préoccupations régionales et sous régionales en matière de développement humain.

L'exercice de l'élaboration de UNDAF vient renforcer l'expérience en matière de travail commun au niveau de l'Equipe-pays des Nations Unies en République Centrafricaine. Il a induit surtout une restructuration thématique des ressources humaines en créant des groupes techniques de travail dans les secteurs suivants: i) Réforme du Secteur de la Sécurité, ii) VIH/SIDA ; iii) Education ; iv) Santé ; v). Sécurité alimentaire ; et vi) Gouvernance. Un point focal en matière d'égalité du Genre a également été désigné. Ensemble, ces groupes de travail, appuyés par un groupe de travail opérationnel, le Groupe des Opérations des Nations Unies (GOSNU), sont chargés d'élaborer et d'exécuter des Plans de travail communs dans les secteurs qu'ils couvrent, et de lancer le processus de simplification, d'harmonisation et de rationalisation des procédures des Nations Unies.

Le présent cadre de programmation a été élaboré suivant une approche basée sur les résultats. Il contient ainsi un cadre logique qui part des résultats attendus pour définir, d'une part, les activités opérationnelles, et d'autre part, les mécanismes de suivi et d'évaluation à travers des études, enquêtes et missions spécifiques d'évaluations. Sa stratégie de base reste le renforcement des capacités nationales dans les domaines couverts par les actions envisagées, sans oublier les axes transversaux que constituent le renforcement de l'égalité de genre, et l'amélioration des données statistiques par la création de bases de données communes.

Le document actuel est la traduction de l'engagement collectif des Agences du SNU en Centrafrique et du Gouvernement à renforcer la coopération et la coordination, tant en leur sein qu'avec leurs partenaires, afin d'accroître l'impact collectif de leur action en appui aux priorités nationales. Ensemble, le SNU et le Gouvernement Centrafricain restent convaincus que cette approche coordonnée permettra de renforcer les efforts nationaux en faveur des Objectifs du Millénaire pour le Développement, et s'engagent d'ores et déjà à tout mettre en œuvre pour réaliser les résultats fixés dans les trois domaines de concentration retenus.

S.E.M. Daniel NDIRITIFEI BOYSSEMBE
Ministre du Plan, de l'Economie, des Finances,
du Budget et de la Coopération internationale



Stan NKWAIN
Coordonnateur Résident des Activités
Opérationnelles du Système des Nations Unies



Déclaration de la Mission des Nations Unies en République Centrafricaine

Réaffirmant l'attachement des Nations Unies, à la paix, à la défense et à la promotion des droits fondamentaux de l'homme ainsi qu'à la promotion de l'égalité des sexes, et aux droits des enfants, Nous, membres de l'équipe du pays des Nations Unies, en République centrafricaine nous engageons à :

- Mettre en œuvre le pacte mondial pour la réalisation de la déclaration du Millénaire et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)
- Soutenir les stratégies de réduction de la pauvreté et les actions du Gouvernement de la République Centrafricaine pour élargir le champ des opportunités offertes aux populations durement frappées par l'épreuve des conflits et la misère, particulièrement les enfants, les femmes, les déplacés, les retournés, les réfugiés ;
- Accompagner les efforts de relèvement post conflit et de redressement de la situation politique et économique pour un passage rapide de l'humanitaire au développement.
- Harmoniser notre vision et

- mobiliser nos ressources pour nous focaliser sur l'atteinte des résultats en ce qui concerne les axes prioritaires de coopération suivants :

1. la Gouvernance Démocratique ;
2. le Relèvement post conflit ;
3. le VIH/SIDA.


En nous appuyant sur un leadership national et un partenariat étendu à la société civile et aux autres acteurs du développement, nous nous attèlerons à soutenir :

- Le renforcement des capacités nationales ;
- Le développement des politiques et stratégies nationales ;
- La mobilisation sociale ;
- Le renforcement des systèmes de suivi-évaluation.

Nous souhaitons manifester notre ferme volonté d'apporter une réponse collective aux priorités nationales et obtenir des résultats tangibles en faveur de l'amélioration effective des conditions de vie de la population centrafricaine.

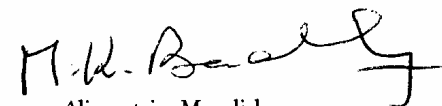
Lamine CISSE 
Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations

Cyriaque EDJO 
Représentant Résident Adjoint du Programme des Nations Unies pour le Développement


Adnan ALFARES 
Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture


Emile SEGBOR 
Délégué du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

Léodegal BAZIRA 
Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé

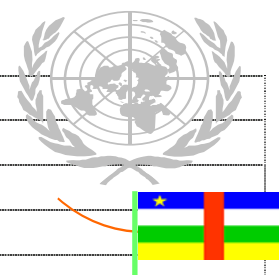
Kasser BADAOUI 
Représentant du Programme Alimentaire Mondial

Bernard HADJADJ
Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

Basile TAMBASHE 
Représentant du Fonds des Nations Unies pour la Population

Joseph FOUNBI 
Représentant du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

LISTE DES SIGLES



BONUCA	Bureau des Nations Unies en Centrafrique
CAP	Consolidated Appeals Process (Procédures d'Appel Consolidé)
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire en Afrique Centrale
CEMI	Commission Électorale Mixte Indépendante
CNLS	Comité National de Lutte contre le Sida
COBAC	Comité Bancaire en Afrique Centrale
COOPI	Coopération Internationale Italienne
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
EDS	Enquête démographique et sociale
FACA	Forces Armées Centrafricaines
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FMI	Fonds Monétaire International
FOMUC	Force Multinationale de la Communauté des États de l'Afrique Centrale
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
LICUS	Low Income Country Under Stress
MSF	Médecin Sans Frontière
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (Bureau de coordination des Affaires Humanitaires)
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONUSIDA	Organisation des Nations Unies pour le VIH/SIDA
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
SNU	Système des Nations Unies
SOCADETEX	Société Centrafricaine pour le Développement des Textiles
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

RESUME ANALYTIQUE



Le présent Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF), défini pour la période 2004-2006, constitue un mécanisme clé de programmation des interventions des agences du système des Nations Unies en République centrafricaine. Il tient compte du contexte particulier du pays, à la recherche des voies pour une sortie de crise politique par le dialogue. Il est le fruit d'un long processus de consultation de toutes les parties prenantes et offre un cadre stratégique de coopération dont la mise en œuvre, les ressources et le suivi-évaluation sont définis en commun accord entre le gouvernement, le Système des Nations Unies (SNU) et les autres partenaires.

Après une décennie de crises politiques et militaires, la République centrafricaine a amorcé depuis le 15 mars 2003 une période de transition politique. Le gouvernement de transition doit faire face à des défis majeurs, liés aux déterminants, qui sont la restauration de la paix et de la sécurité, le retour à l'ordre constitutionnel comme moyen de promotion de la gouvernance démocratique, le relèvement de la situation des populations surtout celles des zones affectées par les conflits. Les efforts pour contenir la progression du VIH/SIDA s'inscrivent également dans cette perspective.

Toutefois, l'équation dans ce contexte complexe et difficile est d'asseoir une base stratégique d'interventions qui tient compte à la fois de la dialectique de la crise humanitaire et de celle de la crise politique, économique et sociale. Il s'agit de maintenir l'attention sur les préoccupations humanitaires, qui nécessitent la formulation et la mise en œuvre d'un plan de contingence d'une part, et de se focaliser sur les crises politiques, économiques et sociales, qui nécessitent la mise en œuvre d'une stratégie de développement appropriée, d'autre part.

Les Agences du Système des Nations Unies ont, ensemble procédé à une analyse commune de ces crises multiformes et de leurs impacts sur la population. Elles ont

relevé l'urgence de fournir des réponses aux déficits de la paix, de la sécurité et de la gouvernance démocratique, aux difficultés d'accès aux services sociaux de base et à la propagation du VIH/SIDA.

Ce sont là des défis prioritaires du gouvernement. Ils sont inscrits dans le processus de formulation du Cadre stratégique de Lutte contre la Pauvreté dont les Objectifs du Millénaire pour le Développement constituent la base de référence. A travers un diagnostic et une analyse causale participative, l'approche de programmation axée sur les résultats utilisée pour aborder ces défis a permis de déterminer trois résultats clés :

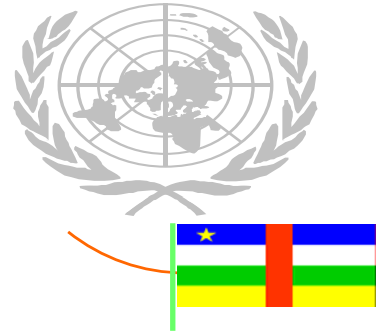
Résultat 1 : Les populations participent et contrôlent équitablement le processus de décision au travers d'institutions fonctionnelles et efficaces d'ici 2006.

Résultat 2 : D'ici à 2006, la population des zones affectées est réconciliée, sécurisée, 40% d'entre elles augmentent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire ; la couverture vaccinale est assurée à 80% ; le taux de consultation prénatale et d'accouchement assisté passe de 30% à 50% ; 50% d'enfants en âge scolaire fréquentent l'école.

Résultat 3 : La propagation du VIH/SIDA (ligne de base, taux de prévalence de 15%) est stabilisée et son impact réduit d'ici 2006.

Ces trois résultats clés constituent les axes de coopération entre le Gouvernement et le Système des Nations Unies. L'assistance des Nations Unies pour les réaliser se fera sur la base de stratégies pertinentes qui consistent à renforcer les capacités des partenaires en matière de formulation de politique, de gestion et de suivi-évaluation. Le Système des Nations Unies fournira l'expertise dans des domaines stratégiques et utilisera le plaidoyer pour susciter la pleine participation des parties prenantes à la réalisation des trois résultats clés et de onze effets.

I. CONTEXTE ET ANALYSE CAUSALE



Depuis 1997, la République Centrafricaine a connu une situation de crises politiques et militaires répétées qui ont ébranlé ses institutions politiques. Trois mutineries et des tentatives de coup d'état, dont une a finalement réussi le 15 mars 2003, ont été accompagnées de pertes en vies humaines et de pillages de biens meubles et immeubles publics et privés, tant par les combattants que par la population elle-même. Au cours de ces crises, la population a connu une situation humanitaire difficile. Contrairement aux crises antérieures, la tentative de coup d'état du 25 octobre 2002 en particulier a privé le gouvernement central du contrôle de presque la moitié du territoire national. La guerre civile qui a suivi cette tentative de coup d'état a vu de graves violations de droits humains de la population de la part de l'armée nationale et ses alliés ainsi que des combattants rebelles.

La guerre civile s'est terminée par le coup d'état réussi du 15 mars 2003, coup d'état malheureusement suivi encore une fois, et ce pendant plusieurs mois, de graves violations des droits humains et de pillages de biens meubles et immeubles dans tout le pays, y inclus la capitale Bangui. Si, sur le plan institutionnel, le coup d'état a été suivi par une stabilisation de la ville de Bangui, il a toutefois eu comme corollaire la désintégration des institutions de l'état à l'intérieur du pays, qui se caractérise aujourd'hui par la présence inadéquate, ou parfois l'absence totale, des institutions clés de l'état, telles que l'armée, la gendarmerie et la police, dans les préfectures en dehors de la ville de Bangui. Ceci se traduit en une situation d'insécurité physique de la population, rendant ainsi très difficile la reconstruction post-crise. Le processus électoral en cours qui permettra d'organiser un référendum constitutionnel en novembre 2004 et des élections présidentielles et législatives dans le premier

trimestre de 2005, devrait permettre, dans l'ensemble, non seulement de rétablir la légalité constitutionnelle, mais également le retour espéré à la stabilité institutionnelle indispensable pour le développement humain durable en RCA.

1.2. UNE SITUATION SOCIO HUMANITAIRE PRÉCAIRE

1.2.1. Des indicateurs de pauvreté alarmants

Comme le démontrent, les projections à partir des études réalisées en 1992 (enquêtes sur la consommation des ménages) et 1996 (études sur les profils de la pauvreté) et les résultats des enquêtes sur les ménages en milieu urbain et rural en cours conduites en 2003, l'évolution des indicateurs de la pauvreté en RCA n'augure rien de positif en ce qui concerne la réalisation des OMD dans ce domaine. En 1997 l'incidence de la pauvreté en Centrafrique était estimée à 67% pour un seuil de 1 \$ par jour PPA. Pour cette même année les 20% les plus pauvres de la population ne consacraient que 2% des dépenses totales contre 65% pour les 20% les plus riches. Les données du PIB par tête, révèlent que l'incidence de la pauvreté en 2000 a encore progressé par rapport à la valeur de 1993 puisque le PIB par tête a progressivement diminué de 349 \$ en 1995 à 255 \$ en 2000. Ainsi, une proportion importante de la population continue de voir s'effriter son niveau de vie, ce qui rend improbable la réalisation de l'objectif No. 1 des OMD qui consiste à réduire la pauvreté de 30% d'ici 2015.

Aujourd'hui 71% de Centrafricains vivent en dessous du seuil de pauvreté contrairement à 63% en 1993. 82% de la population vivent dans des ménages pauvres et vulnérables en milieu rural et urbain. Plus de 60% des popu-

lations urbaines sont incapables de subvenir à leurs besoins, en comparaison avec 53% il y a 10 ans. Dans la seule ville de Bangui, 53% de la population n'est pas en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires journaliers. En milieu rural centrafricain, 73% de la population vit dans des ménages extrêmement pauvres. En milieu urbain et rural, les pauvres consacrent jusqu'à 77% de leur revenu à l'alimentation, comparé à 60% en 1993. Cette situation se traduit par une pauvreté et une vulnérabilité extrêmes et en détérioration continue, à cause surtout de l'impact néfaste des crises armées et humanitaires que le pays n'a cessé de vivre depuis son indépendance.

En attendant la mise en place d'un CSLP qui servira de cadre unique de référence, le Gouvernement a élaboré pour chaque secteur, des documents de stratégies sectorielles, dont la mise en œuvre s'est butée à un certain nombre d'obstacles :

- la faiblesse de mobilisation des ressources tant intérieures qu'extérieures ;
- l'ambition démesurée des objectifs à atteindre ;
- les capacités limitées des administrations chargées de mettre en œuvre et suivre les programmes ;

Le processus en cours d'élaboration du CSLP, permettra sans contexte de disposer d'un document d'orientation stratégique et des instruments de mesure de la pauvreté qui intégreront les OMD. Cette formulation du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté a connu quelques avancées en 2003, en matière de statistiques par le biais des enquêtes sur les conditions de vie des ménages en milieu urbain et rural.

L'analyse des résultats de ces enquêtes permettra de déterminer le nouveau profil de la pauvreté en RCA. Le peu de données disponibles sur la situation humanitaire inhérente aux conflits armés qui ont secoué le pays jusqu'au premier trimestre de 2003, empêche d'apprécier le niveau de vulnérabilité des populations affectées (environ 2 millions). D'une manière générale, les actions et stratégies mises en œuvre actuellement n'ont été développées que çà et là selon des urgences. Elles ne sont

pas conçues et inscrites dans un cadre logique bâti sur la base des repères définis à partir des OMDs, et ceci rend quasi impossible leur suivi et évaluation dans une perspective d'obtention de résultats.

1.2.2. Des Secteurs Sociaux en détérioration continue.

Au delà des indicateurs globaux de la pauvreté, un examen approfondi de la situation dans les deux secteurs sociaux clés que sont la Santé et l'Éducation permet de mieux comprendre la situation sociale réelle que vit la population depuis plusieurs années déjà, mais en particulier suite aux multiples crises que le pays connaît depuis une dizaine d'année.

L'analyse de la situation présentée par l'enquête MICS 2000 faisait ressortir les conditions de précarité grave dans lesquelles vit la plupart de la population centrafricaine en général, les femmes et les enfants en particulier.

Principaux indicateurs de la situation de l'enfant et de la femme en RCA	
Taux de mortalité infantile	130‰
Taux de mortalité infanto - juvénile	194‰
Pourcentage des enfants souffrant de retard de croissance	39 %
Taux net de scolarisation au primaire	43%
Taux net de scolarisation des filles au primaire	39.1%
Population sans accès à l'eau potable	45%
Taux de non enregistrement des naissances	27%
Pourcentage d'enfants orphelins	10,2%
Pourcentage d'enfants (<15 ans) travaillant	64 %
Taux d'analphabétisme féminin	66.5%
Taux d'accouchement non assisté	56%
Pourcentage de femmes excisées	40%
Veuves ayant été dépossédées d'héritage	40.2%

1.2.2.1. Faible accès aux soins de santé.

La RCA dispose d'une formation sanitaire par 6000 habitants et un lit d'hôpital pour 1095 habitants. En plus de l'insuffisance et de la vétusté des infrastructures et des équipements de soins, le pays souffre également de l'insuffisance et de la mauvaise répartition des ressources humaines.



Il dispose de 1 Médecin par 6 000 habitants dont seulement 17% exercent à l'intérieur du pays, et de 1 sage-femme pour 17 000 ts dont seulement 10% exercent en dehors de Bangui et dont la motivation et la performance sont en plus gravement entamées par l'irrégularité et parfois le non-paiement des salaires. Là où un accès raisonnable aux soins est encore possible, la couverture en soin de santé et l'utilisation des services de santé restent faibles du fait de la pauvreté de la population, de la mauvaise qualité des prestations, et pire encore, la réintroduction du système de recouvrement des coûts qui n'a pas tenu compte de l'affaiblissement du pouvoir d'achat des segments les plus pauvres de la population dû aux récentes crises. Cet environnement contraignant pour la population meurtrie explique facilement le fait que la mortalité générale soit de 16,7/1000 (RGP 88) ; qu'entre 1995 et 2000 l'espérance de vie soit passée de 49 ans à 44 ans et que la mortalité maternelle et infantile se situe aux taux élevés de 1100/100 000 naissances, et de 1997 à 130,6 pour 1 000 respectivement. Le taux de mortalité s'explique également par le taux de séroprévalence du VIH qui atteint 15% de la population et qui est le taux le plus élevé de la sous-région de l'Afrique Centrale et le 10^e au niveau mondial.



Cette situation déjà critique d'accès aux soins a été aggravée par les crises prolongées que la RCA a connue ces dernières années, le pillage des services de santé publique et la destruction des infrastructures et équipements tel que la chaîne de froid. En effet, sur 49 points de vaccination recensés dans la région sanitaire 4, seuls 20 sont toujours opérationnels tandis que sur 74 existants dans la région sanitaire 3 avant la crise seuls 34 demeurent encore opérationnels. Le système de surveillance est absent dans plusieurs districts. Moins de 35% des centres de santé de la région sanitaire 3 sont opérationnels et seulement 38% de ces centres font régulièrement des rapports. Cette situation a entraîné comme conséquence immédiate l'apparition de flambées d'épidémies (Méningite, Rougeole, Coqueluche, Poliomyélite, Diarrhées rouges, Ulcères tropicaux, Trypanosomiase Humaine Africaine...). Les répercussions, à moyen et long terme, sur les indicateurs de

santé, sur l'état nutritionnel et sur l'épidémie du VIH/SIDA, doivent encore faire l'objet d'évaluations. Au vu de la faiblesse de la capacité actuelle de réponse, si une action concertée n'est pas entreprise immédiatement pour épauler l'effort en cours, la situation sanitaire risque, avec la prochaine saison des pluies, d'évoluer de manière catastrophique avec aggravation du risque d'apparition d'épidémies de choléra et de shigelloses.

Grâce aux efforts conjugués du gouvernement, des partenaires extérieurs, dont le Système des Nations Unies et les ONGs internationales, l'on a pu opérer une réouverture partielle des services de santé dans certaines régions, même si ces efforts se heurtent toujours à l'insécurité à l'intérieur du pays qui constitue une contrainte majeure à l'accès humanitaire. Cependant, tout espoir d'une remise en état fonctionnel rapide des structures sanitaires détruites lors des récentes crises demeure utopique si on tient compte de la faible capacité nationale, de la faiblesse des investissements pour la réhabilitation du secteur, et du manque de réponse des partenaires bailleurs de fonds aux appels répétés pour l'assistance humanitaire d'urgence en faveur de la RCA lancés par le SNU en 2003 et 2004.

1.2.2.2. Accès à l'éducation

La situation déjà préoccupante du secteur de l'éducation s'est trouvée aggravée par les événements militaires d'octobre 2002 à mars 2003. Jusqu'au mois de mai 2003, toutes les écoles primaires et secondaires des préfectures du Nord du pays, de l'Est et certaines zones du Sud-Ouest du pays sont restées fermées. Infrastructures scolaires détruites, pillages du matériel scolaire et pédagogique et déroutement des enseignants réfugiés à Bangui, fuite des cerveaux affectant particulièrement les enseignants du primaire, sont autant de facteurs qui ont entravé l'accès des enfants à l'école. Dans 4 des préfectures touchées par les conflits, 39 établissements préscolaires, 500 écoles primaires et 40 établissements secondaires ont fermé.

Un secteur éducatif en détresse et dévasté : environ 400.000 élèves sur 600.000 n'ont pas accès à l'éducation de base. L'infrastructure a été dévastée par les pillages à répéti-

tion avec pour conséquences immédiates l'insuffisance de bancs, taux brut de scolarisation parmi les plus bas d'Afrique (TBS de 67% contre 82% dans la zone CEMAC et 95% en Afrique), des indicateurs de qualité également faibles notamment un indice d'efficacité interne en décalage avec les pays voisins et l'Afrique (0,35 contre 0,64 dans la zone CEMAC et 0,73 en Afrique) et le manque d'enseignants.

Des récentes missions d'évaluation du système éducatif dans 11 des 13 départements à très faible taux de scolarisation ont décelé différentes faiblesses à l'accès à l'éducation de base et à la qualité de l'enseignement. Les plus importantes se résument en :

- Une capacité d'accueil très limitée. On dénombre aujourd'hui en moyenne 17 élèves pour un table banc normalement prévue pour 2 à 3 élèves. Selon les données récentes recueillies sur le terrain, et en nous référant aux repères de base de MICS-2000, 36.000 tables bancs ont disparu des écoles dans l'ancienne zone de conflit. Le ratio élèves/Table banc est passé de 1.71-1.80 avant le conflit à 4.66-10.04 après le conflit. Dans 8 autres départements à faible taux de scolarisation n'ayant pas été affectés par le conflit, 19.000 autres tables bancs manquent. Cela fait un total de 55.000 tables bancs pour une valeur estimée aujourd'hui à

1.650.000 francs CFA. Il manque également 233 salles de classes, par rapport au niveau de 2000.

- Des conditions et environnement déplorable pour l'enseignement, l'enseignant et l'élève. Dans l'ex zone de conflit, le ratio maître/élèves est passé de 60-85 avant le conflit à 102-293. Lorsque ces taux sont calculés par rapport aux maîtres qualifiés, on atteint dans certains départements le record de 1 maître qualifié pour 879 élèves. Pour faire face à la destruction et au pillage des équipements scolaires, des communautés ont construit des abris de fortune en guise d'écoles (Photo).

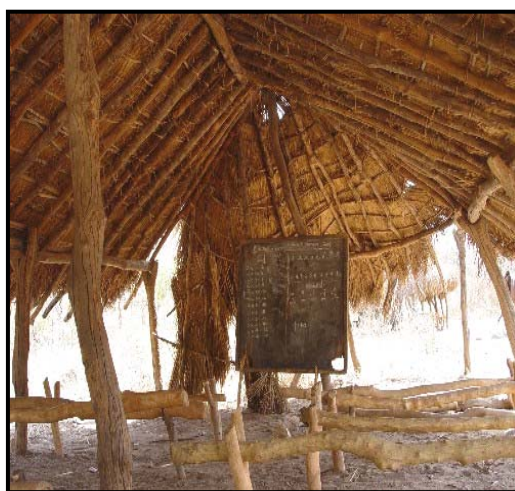


Photo : UNICEF-RCA mars 2004.



Tableau 1. Impact du conflit sur l'accès à l'éducation primaire et le niveau d'inscription

Préfectures Affectées	Avant le conflit (MICS 2000)			Après le conflit (Enquête 2004)		
	Ratio Élèves/Salle	Ratio Élèves/Table-Banc	Élèves Inscrits	Ratio Élèves/Salle	Ratio Élèves/Table-Banc	Élèves Inscrits
Ouham	58.43	1.73	26.061	88.87	5.17	17.773
Kémo	51.72	1.71	10.448	76.91	10.04	12.460
Ouham-Pénde	68.17	1.79	35.448	67.73	7.13	39.689
Nana-Gribizi	76.21	1.80	13.337	91.29	4.66	14.789
Remarques	Nombre total salles de classe : 1.143 Nombre total Tables Bancs : 48.370			Nombre total salles de classe : 1.110 Nombre total Table Banc : 13.416 Nombre de salles de classe détruites : 233 Tables Bancs manquants après conflit : 36.000 Nombre de Tables bancs fabriqués après conflit (UNICEF, 2003 et 2004) : 6.300 dont 1.000 déjà distribués.		

Tableau 2. Impact du conflit sur la qualité de l'offre dans les départements affectés

Préfectures Affectées	Avant le conflit (MICS 2000)		Après le conflit (Enquête 2004)	
	Élèves/ Enseignant	Élèves/maîtres qualifiés	Élèves/ Enseignant	Élèves/maîtres Qualifiés
Ouham	72	226	116	348
Kémo	60	180	102	306
Ouham-Pende	80	240	293	879
Nana-Gribizi	85	255	199	597
Remarques	Enseignants Formés/Enseignants : 1/3			

A l'instabilité politique et militaire s'est ajoutée une tension sociale provoquée par l'irrégularité dans le paiement des salaires. L'impact de cette situation sur l'éducation est désastreux et se solde par des taux de scolarisation tombés au plus bas. Le taux net de scolarisation est passé de 63% en 1995, à 43% (46% pour les garçons et 39% pour les filles). Seule 48% de la population est alphabétisée et les disparités sont grandes : 34,8% dans les zones rurales et 66,8% dans les zones urbaines ; 64,7% pour les hommes et 33,5% pour les femmes.

Même si l'irrégularité chronique du paiement des salaires des enseignants reste un facteur déterminant dans la relance du secteur Éducation, la situation a connu des améliorations significatives ces 14 derniers mois. En juin 2003, l'année académique 2002-2003 a pu reprendre effectivement sur toute l'étendue du territoire. Grâce à l'appui direct des partenaires, et notamment de l'UNICEF, des enseignants ont pu bénéficier de moyens de transport pour rejoindre leurs lieux d'affectation. Les écoles dans les zones les plus touchées ont continué à bénéficier de l'appui du Programme Alimentaire Mondial à travers son programme de Cantines Scolaires, permettant ainsi de nourrir de nombreux enfants dont les parents ne disposaient pas encore de moyens suffisants pour leur permettre de fréquenter l'école.

Cependant, les capacités institutionnelles du Ministère de l'Éducation Nationale et des inspections académiques sont amoindries (bureaux brûlés ou pillés, archives détruites, absence de fournitures, de manuels scolaires et pédagogiques, bâtiments scolaires privés de portes, fenêtres et tables-bancs). Ceci signi-

fie que dans beaucoup d'endroits dans le pays, les enfants seront amenés à parcourir de très longues distances pour trouver une école et que la scolarisation de beaucoup d'enfants continuera de se faire en plein air.

1.2.2.3 Un environnement défavorable à la protection des femmes et des enfants.

En 2004, la revue sommaire de la situation des enfants et des femmes en RCA, fait ressortir des situations de vulnérabilité très graves. En effet, les troubles politico-militaires successifs que le pays a traversés, la réduction de l'accès aux services sociaux de base, la paupérisation monétaire des familles ont contribué à empirer la situation. Les données réactualisées existantes nous rapportent entre autres (i) un nombre de plus en plus croissant d'enfants travaillant ou vivant dans la rue de 2629 en 1999 à 6000 en 2004; (ii) un nombre d'enfants obligés à exercer des travaux pénibles même en milieu familial ; (iii) le problème des enfants réfugiés ou déplacés qui s'est accru considérablement à cause des crises d'octobre 2002-mars 2003. (iv) l'accroissement des OEV (110.000 en 2002) dû à l'impact du VIH/SIDA sur les familles ; (v) les femmes et les enfants sont exposés aux mutilations génitales, violences physiques et morales, abus sexuels.

Le phénomène des OEV vivant dans la rue et en milieu familial, est mieux appréhendé et le gouvernement en collaboration avec les partenaires au développement et les ONGs réajustent leurs stratégies pour mieux confronter leurs problèmes. Aussi, sur la base d'un Plan d'Action National en faveur des OEV, en 2004 l'action concertée permis la mobilisation des



ressources additionnelles au niveau du GFATM pour la prise en charge des OEV au niveau familial, communautaire et des services sociaux de base.

Cependant d'autres problèmes de protection tels que l'exploitation sexuelle, le travail des enfants, les enfants sorciers ne sont suffisamment analysés et pris en charge.

1.3. L'INSÉCURITÉ ET LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS HUMANITAIRE

La situation précaire de la sécurité en RCA est à la fois la conséquence des crises récurrentes dans le pays sur les dix dernières années et la cause principale des difficultés auxquelles les partenaires humanitaires doivent faire face aujourd'hui pour porter assistance aux victimes les plus affectées de ces crises. Une activité criminelle intense et sophistiquée reste le risque le plus répandu à travers le pays, non seulement pour la population qui rencontre des difficultés pour vaquer à ses occupations habituelles, mais également pour les partenaires au développement, notamment le Système de Nations Unies, les activités requièrent une présence permanente à l'intérieur du pays. En dépit de la normalisation progressive de la situation du pays consécutive au redéploiement des forces de défense et de sécurité tant à Bangui qu'à l'intérieur, les problèmes de sécurité restent et demeurent des préoccupations majeures en République Centrafricaine. Ils s'intensifient, surtout à l'approche des élections, dans un contexte social et économique particulièrement critique inhérent au non-paiement et à l'accumulation des arriérés de salaires. L'insécurité persiste donc se répand dans des zones jusque là exemptées et prend plusieurs formes.

La principale, forme de criminalité en RCA est le vol et le harcèlement à main armée perpétrés par des groupes bien organisés et lourdement armés connus sous le vocable de coupeurs de route. Si, dans les zones réputées infestées (zone rouge) par les coupeurs de route, (axe Bangui, Bossangoa, Paoua, Bouzoum, Bocaranga ; axe Sibut, Kaga-Bandoro, Kabo, Batangofo, Bouca, Bangui ; axe Bangui, Sibut, Bambari, Bria), des efforts ont été faits par les FACA (Forces armées centrafricaines), bénéficiant du soutien de la coopération fran-

çaise, pour réduire l'insécurité ; des zones critiques sont apparues dans les parties du pays restées jusque-là isolées des attaques des coupeurs de route. Il s'agit de l'axe Bangui-Garamboulaï, voie principale du pays sur le Cameroun (zone verte) et des sous-préfectures de Bangassou, de Gambo, de Rafaï, de Zémio, d'Obo, de Bambouti (zone jaune). Sur le premier, il a été enregistré des attaques récentes des véhicules par des groupes armés, dans les secondes il a été signalé des affrontements entre les forces de l'ordre et d'importants groupes armés. D'autres parties marginales du pays, notamment l'extrême Nord et l'Est (zone jaune), continuent d'être régulièrement ratisées par des braconniers et des groupes armés venus du Soudan et du Tchad.

Parmi les conséquences de cette grande criminalité, l'on note la perturbation de l'exploitation minière et du trafic routier, la réduction de superficie des terres cultivées, des tensions entre les agriculteurs et des éleveurs lourdement armés qui occupent les champs et des tensions inter-communautaires (populations locales, Tchadiens musulmans et non-musulmans, etc.). En ce qui concerne l'accès humanitaire, des attaques contre les convois humanitaires ont été à l'origine de la suspension des opérations de deux ONGs (MSF et COOPI) dans certaines zones sinistrées dans le Nord du pays.

Les autorités centrafricaines ont engagé, depuis leur arrivée au pouvoir, une action d'envergure pour endiguer le phénomène de coupeurs de routes dont la présence empêche la reprise de la vie normale à l'intérieur du pays. Avec l'aide de la France et de la force de maintien de la paix de la CEMAC (FOMUC), des actions ont été menées contre ces groupes armés qui ont souvent subi de lourdes pertes en vies humaines. Toutefois, ces actions restent ponctuelles et ad hoc, et ne pourront avoir d'impact que si les autorités arrivent à assurer une présence permanente des forces de l'ordre dans les zones concernées, avec un minimum de motivation matérielle et d'équipement leur permettant d'être mobiles et efficaces. En même temps, les armes légères, estimées en dizaines de milliers, continuent de circuler librement en RCA, alimentées en grande partie à partir des pays voisins qui sont



confrontés à leurs propres crises tels que la RDC, le Tchad et le Soudan. On remarque d'ailleurs que les réseaux de coupeurs de routes, dont les effectifs proviennent des anciens combattants du pouvoir actuel et des éléments de la garde présidentielle du président Patassé désœuvrés suite à sa chute, s'arment facilement d'armes légères (AK 47), d'armes collectives (fusils mitrailleurs), d'explosifs (grenades), et de lance-roquettes anti-chars. Il est donc urgent, qu'en plus d'engager des actions visant à neutraliser le grand banditisme, les autorités nationales et les partenaires au développement renforcent les efforts en matière de démobilisation, de désarmement, et de réinsertion des ex-combattants.

1.4. UNE ÉCONOMIE EN DÉLIQUESCENCE

1.4.1. Une Année 2003 très difficile

Caractérisée par une contraction de la presque totalité des indicateurs macroéconomiques, l'année 2003 aura été l'une des plus difficiles qu'ait connue le pays sur le plan économique, au cours des 20 dernières années. Le Produit Intérieur Brut (PIB) a chuté de 7% en termes réels, consécutivement à la baisse de la production dans la plupart des secteurs.

Le solde courant s'est détérioré suite à la réduction des activités des secteurs miniers, forestiers et la quasi-cessation des activités de la filière coton. Les finances publiques quant à elles, ont été complètement fragilisées par le recul notoire des recettes fiscales de 30%. Les principales ressources extérieures dont a disposées le gouvernement de transition en 2003 se sont limitées à des aides d'urgence déployées par les principaux partenaires de la RCA que sont la France, la Chine, l'Union Européenne, la CEMAC, et les Agences des Nations Unies. Les appuis budgétaires de la CEMAC et de la Chine (et dans une moindre mesure la France) ont permis au gouvernement de payer à ses fonctionnaires les salaires de 5 mois sur les 7 qui ont été effectivement payés en 2003. Les estimations pour 2004 réalisées en début d'année, laissaient penser que le pays connaîtra un taux de croissance économique en terme réel de 2,3%. Cette reprise serait fondée sur l'amélioration des performances dans tous

les secteurs notamment au niveau du secteur primaire où la croissance devrait atteindre les 3,1%. Cet optimisme relatif est basé sur des éléments favorables comme le retour progressif des paysans qui avaient fui leurs régions lors des événements des années antérieures, ce qui devrait engendrer la reprise de la filière des cultures de rente (45% de croissance) après deux ans d'activité quasi nulle.

Tableau 1 : Evolution de quelques indicateurs macroéconomiques et prévisions pour 2004

	2002	2003	Prévision 2004
Taux de croissance du PIB (%)	-1,1	7,2	2,3
Taux de croissance du secteur primaire (%)	-0,6	2,3	3,1
Taux de croissance du secteur secondaire (%)	-1,8	7,9	1,6
Taux de croissance du secteur tertiaire (%)	-2,1	-10,9	0
Solde Global base caisse (milliards)	- 14,7	16,2	
Stock de la dette (milliards)		628,354	
Arriérés de salaires (milliards)	28,351	7,5	

Les prévisions quelque peu optimistes pour 2004 sont sous-tendues par un certain nombre d'engagements et d'objectifs économiques que se sont fixés les autorités en accord avec le FMI et la Banque Mondiale. Rappelons qu'une mission de consultation du FMI au titre de l'article IV et une mission multi-donateurs conduite par la Banque Mondiale se sont tenues au début de l'année 2004 avec le Gouvernement en vue d'évaluer les obstacles et les opportunités favorables au redressement économique de la RCA. Pour y parvenir cependant, les autorités nationales devront entreprendre des réformes urgentes parmi lesquelles la mise en place des mesures suivantes :

- Le rétablissement de la paix sociale et de la sécurité sur toute l'étendue du territoire



et l'instauration de l'ordre constitutionnel ;

- L'assainissement des finances publiques (Réduire le train de vie de l'État et promouvoir la mobilisation des recettes fiscales) afin de garantir une stabilité macroéconomique et la lutte contre la corruption ;
- La création d'un environnement propice à la relance du secteur privé ;
- Le rétablissement des services sociaux de base notamment l'éducation et la santé et leurs dotations en ressources suffisantes ;
- La relance de la demande intérieure grâce au paiement régulier des salaires, bourses et pensions, la reconstruction de l'économie nationale par une gestion saine et transparente des deniers publics ;

1.4.2. Vers une nouvelle récession en 2004

Excepté, le taux d'inflation au premier semestre 2004 qui a sensiblement baissé pour se situer à 1,8% ¹(comparativement au 4% en 2003), les résultats enregistrés au cours du premier semestre sont révélateurs d'une baisse généralisée des revenus, notamment dans le secteur agricole.² La situation des finances publiques pour ce premier semestre, se caractérise par un faible niveau de recettes budgétaires globales qui n'ont atteint que 30.289 milliards de F CFA, soit 48% des prévisions annuelles, alors que c'est pendant cette période qu'au moins 60% des recettes sont recouvrées en situation normale.³ Cette faiblesse est essentiellement due à la morosité de l'activité économique ⁴ ayant entraîné la baisse des ressources provenant des taxes sur les revenus, la TVA et les taxes sur les exportations. Contrairement aux objectifs de paiement régulier des salaires fixés en début d'année,

les fonctionnaires continuent d'accumuler des arriérés (7,2 milliards de FCFA de janvier à mars). Par ailleurs, le commerce extérieur du pays au premier trimestre de 2004 est marqué par une aggravation du déficit commercial qui est passé de 7,1 milliards de FCFA à 12,1 milliards de FCFA, consécutive à la baisse graduelle des exportations de café et de coton et une hausse importance des importations de produits pétroliers et manufacturés de 29%.

Les difficultés pour relancer la machine économique s'expliquent essentiellement par les facteurs suivants :

- Les difficultés financières qui affectent la plupart des entreprises en l'absence de facilités de financement à court et à long terme. Au niveau du secteur agricole par exemple les opérateurs n'arrivent pas à collecter toute la production agricole en raison de la quasi-inexistence des crédits de campagne. En vertu des règles prudentielles de la COBAC, les banques accordent moins de crédit de peur de détériorer leur liquidité ;
- L'insécurité décrite ci-dessus à laquelle s'ajoutent les barrières de contrôle et l'état défectueux des routes entraînent des difficultés d'approvisionnement et d'accès pour les opérateurs à l'arrière pays afin de collecter toute la production agricole ;
- Le manque d'encadrement technique des paysans, la cherté des intrants, les importants stocks de production non vendus de coton et de café et la faiblesse des prix au producteur se sont traduits par un découragement des paysans qui se sont repliés vers les cultures vivrières (par exemple, la SOCADETEX a 1,8 milliards non recouverts auprès des paysans) ;
- Les difficultés rencontrées par les opéra-



¹ Grâce aux importations de produits alimentaires qui ont permis l'approvisionnement régulier dans tout le pays et le retour progressif de la sécurité.

² La production cotonnière achetée est passée de 12000 tonnes en 2003 à 442 tonnes au cours du premier semestre de 2004, quant à la filière café, la production contrôlée est passée de 5617 tonnes en 2002/2003 à 2272 tonnes en 2003/2004.

³ L'essentiel des recettes sur les campagnes des filières coton et café et des exportations de ces deux produits est réalisé pendant cette période.

⁴ Par rapport au quatrième trimestre 2003, le chiffre d'affaire global ainsi que la masse salariale des activités dans le secteur formel ont respectivement baissé de 19% et 30%

teurs économiques pour redémarrer leurs activités à la suite de la destruction totale ou partielle de leur capital physique lors des pillages au lendemain du coup d'État de mars 2003 ;

- Le contexte défavorable de l'économie mondiale caractérisé d'une part par la baisse des cours du café et du coton qui se répercute directement sur les prix aux producteurs (il n'existe plus de mécanisme de stabilisation des prix aux producteurs afin de protéger les paysans des variations des cours) et d'autre part par la hausse fulgurante des prix du pétrole contribue à la contraction des revenus ;

Pour le reste de l'année, on pourrait s'attendre à un ralentissement de la dégradation de la situation, si les ressources du Programme post conflit (8,1 millions de dollars soit 4,4 milliards de FCFA accordés en Juillet) avec le FMI sont effectivement mobilisées, ainsi que les 4,0 millions de dollars promis par la Banque Mondiale au titre du Programme LICUS. A ces montants viendront s'ajouter 6,8 millions et 9 millions d'Euros d'aides budgétaires respectivement de l'Union Européenne et de la France.

La situation financière de la RCA, facteur nécessaire au redémarrage des activités économiques dans le pays⁵, ne pourra revenir à la normale qu'après le retour des bailleurs de fonds et une solution durable au problème de l'endettement du pays, ceci n'étant envisageable qu'après la tenue d'élections libres et transparentes envisagées pour le premier trimestre de l'année 2005.

1.5. CADRE POLITIQUE DE L'UNDAF EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Comme l'indique si bien la Résolution 53/193 de l'Assemblée Générale des Nations Unies en son paragraphe 17, l'UNDAF doit avoir comme objectif général de promouvoir, sous la conduite du pays bénéficiaire, un appui coordonné et cohérent des Nations Unies pour

permettre un meilleur impact local dans la conformité avec les priorités définies par les pays bénéficiaires eux-mêmes. Ceci se réalise au travers d'un cadre unique de programmation visant à faciliter la collaboration nécessaire à la réalisation de résultats précis, ainsi que la cohérence et la complémentarité dans la formulation et la mise en œuvre des programmes d'aide des Nations Unies. Ceci suppose, de la part des autorités nationales, une certaine capacité nationale permettant de définir les priorités nationales et de coordonner les différentes contributions des partenaires aux dites priorités. Du côté des Nations Unies, si sa contribution doit être efficace par rapports aux priorités nationales, elle doit se baser sur une analyse commune de la situation de développement, des besoins, et des priorités du pays. Une telle analyse se réalise habituellement à travers des instruments tels que le Bilan Commun de Pays, des plans nationaux de développement ou le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP).

Si la situation politique et institutionnelle en RCA ces dernières années n'a pas permis d'élaborer des documents formels d'analyse de la situation et de définition des priorités, des initiatives dans ce sens ont eu lieu avant et après le coup d'état du 15 mars 2003, permettant notamment de définir les priorités nationales dans le court et le moyen terme, priorités que l'UNDAF vise à appuyer. Les plus importantes dont l'UNDAF a tenu compte sont les suivantes :

- Le Dialogue National qui s'est tenu à Bangui du 02 septembre 2003 au 27 octobre 2003 ;
- La Feuille de Route du Gouvernement pour la période de Transition ;
- Le processus de formulation du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ;

⁵ Au 31 décembre 2003, l'encours de la dette extérieure de la RCA s'élevait à environ 563 milliards de FCFA avec des arriérés de dette d'un montant de 165 milliards de FCFA.

1.5.1. Le Dialogue National

L'organisation du Dialogue National par les nouvelles autorités centrafricaines a permis de réaliser l'un des objectifs qui constituait la principale justification pour le coup d'état. En effet, le gouvernement de l'ancien Président Patassé avait été accusé pendant longtemps d'entraver la réconciliation nationale en RCA par ses hésitations sur un tel dialogue. L'événement a réuni à Bangui du 02 septembre au 27 octobre 2003 quelques 350 délégués venus de tous les coins du pays et représentants toutes les catégories sociales du pays. Il avait pour objectif d'examiner les causes profondes de l'échec de l'état en RCA, et de faire des recommandations exécutoires permettant d'endiguer la situation économique désastreuse et la récurrence des crises politiques et militaires que le pays connaît depuis l'indépendance.

Le Dialogue National a servi d'opportunité pour tous les acteurs passés et présents de la vie politique de la RCA d'accepter le rôle qu'ils avaient tous joué dans la situation que le pays connaît actuellement, de faire amende honorable, de demander pardon à la nation Centrafricaine, et de se réconcilier entre eux. Les Délégués ont ensuite examiné et pris des résolutions couvrant tous les aspects de la vie socio-économique, politique et culturelle de la RCA. Si certaines des recommandations n'étaient en fait que la reprise de recommandations faites lors de rencontres politiques similaire dans le passé, le Dialogue National a néanmoins pris des résolutions en matière de bonne gouvernance devant orienter la transition politique avec comme objectif de permettre un retour paisible à la légalité constitutionnelle. Il a notamment mis l'accent sur :

- Le rétablissement de la sécurité sur toute l'étendue du territoire national ;
- La bonne conduite des réformes urgentes attendues dans le secteur financier ;
- Le renforcement du processus démocratique et de la stabilité politique sur la base d'une nouvelle Constitution qui consacre le partage équilibré du pouvoir politique et la décentralisation, ainsi qu'un processus

électoral efficace et crédible ;

- La relance de la production, le renforcement des secteurs sociaux et du secteur privé ;
- Une lutte efficace contre la corruption et l'impunité ;

Les recommandations du Dialogue National reste le seul cadre politique consensuel au niveau national en ce qui concerne l'orientation de la Transition, et l'organisation du nouvel État que la RCA voudrait bien mettre en place dans la période post-électorale.

1.5.2. La feuille de route de la Transition

Les nouvelles autorités centrafricaines se sont rendues compte juste après le coup d'état du 15 mars 2003 qu'il fallait non seulement s'attaquer aux maux qui minent la stabilité politique et le développement en RCA, mais aussi et surtout se donner les moyens de conduire la transition jusqu'à la tenue d'élections libres et crédibles en 2005. Étant donnée la situation économique désastreuse héritée du régime déchu, il a engagé des discussions avec ses principaux partenaires au développement auprès desquels il s'est engagé à formuler et à mettre en œuvre des réformes urgentes. C'est ainsi que des consultations ont été menées avec l'Union Européenne dans le cadre de l'article 96 des accords de Cotonou, avec le FMI dans le cadre de l'Article IV et de la politique de ce dernier en matière d'assistance d'urgence post-conflit, et avec la Banque Mondiale, le SNU et les partenaires bilatéraux dans le cadre de l'initiative d'assistance spéciale aux pays pauvres en situation difficile (LICUS). Ces consultations ont permis d'évaluer les obstacles et les opportunités favorables au redressement économique de la RCA dans le court et le moyen terme. Au menu des réformes retenues, les autorités ont alors décidé de mettre en place les mesures suivantes :

- Le rétablissement de la paix sociale et de la sécurité sur toute l'étendue du territoire et l'instauration de l'ordre constitutionnel ;
- L'assainissement des finances publiques



(Réduire le train de vie de l'État et promouvoir la mobilisation des recettes fiscales) et le renforcement des capacités administratives afin de garantir une stabilité macroéconomique et lutter efficacement contre la corruption, notamment dans les régies financières et dans la gestion des ressources minières et forestières ;

- La création d'un environnement propice à la relance du secteur privé ;
- La lutte contre le VIH/SIDA ;
- Le rétablissement des services sociaux de base notamment l'éducation et la santé et leurs dotations en ressources suffisantes ;
- La relance de la demande intérieure grâce au paiement régulier des salaires, bourses et pensions, la reconstruction de l'économie nationale par une gestion saine et transparente des deniers publics .

Une matrice de résultats a été établie et adoptée par le Gouvernement couvrant ces domaines, et il reste entendu que l'obtention des dits résultats pendant la période de transition allant jusqu'aux élections seront le meilleur gage du succès de la transition, ainsi qu'un élément catalyseur important pour la mobilisation de l'assistance extérieure post-transition.

1.5.3. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté.

Tout en consacrant la majeure partie de ses efforts à la réussite de la transition, les autorités centrafricaines et leurs partenaires au développement réalisent l'importance de se préparer pour les consultations et les négociations intenses que devra mener le gouvernement élu. En effet, le gouvernement qui sortira des élections de Mars 2005 devra s'armer des analyses, politiques et plans d'action sectoriels, et de programmes devant servir de base pour un dialogue efficace sur le développement de la RCA à moyen et long terme. C'est dire toute l'importance du processus de formulation du CSLP actuellement en cours, et qui devrait s'achever d'ici fin 2004. La finalisation du CLSP permettra au Gouvernement de se doter d'un cadre unique de référence de la

politique économique nationale et de réduction de la pauvreté, et devrait ouvrir la voie à l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTÉ).

Les objectifs stratégiques du CSLP qui sont en quelque sorte une continuation du programme d'assistance post-conflit s'inscrivent en droite ligne des engagements au titre des Objectifs du Millénaire pour le Développement et compte neuf axes majeurs dont quatre prioritaires. Les axes prioritaires visent à : (i) Stopper et réduire l'impact du VIH/SIDA sur la population ; (ii) Assurer une éducation primaire à tous les enfants ; (iii) Réduire les mortalités infanto-juvéniles et maternelles, permettre l'accès du plus grand nombre aux services de santé et lutter contre les maladies endémiques (paludisme, tuberculose, etc...) ; et (iv) Accroître la production agricole et alimentaire en vue d'améliorer les revenus ruraux et réduire la faim. Les priorités restantes portent sur la croissance économique et le partage équitable des richesses, la gestion rationnelle des ressources naturelles, la communication participative et la culture du service public, et les infrastructures économiques.

Un comité interministériel du CSLP a été mis en place pour conduire le processus du CSLP, et a déjà entrepris des actions d'analyse devant permettre l'élaboration de plans d'actions réalistes. Avec l'aide des partenaires, et notamment du PNUD, un mécanisme de suivi-évaluation a été défini avec un accent particulier sur (i) la reconstitution du système national de statistiques ; (ii) le renforcement du suivi de l'exécution du budget national pour suivre l'impact des dépenses publiques sur la réduction de la pauvreté ; (iii) la redéfinition et la réorientation des stratégies et plans d'actions sectoriels ; et (iv) le renforcement du cadre institutionnel de suivi-évaluation. Une enquête sur les conditions de vie en milieu rural et urbain a été conduite en fin 2003 avec l'assistance du PNUD, permettant d'établir le profil désagrégé de pauvreté pour la RCA. Ensemble avec d'autres initiatives en cours telles que l'enquête MICS de l'UNICEF, cette enquête formera la base de la reconstitution des statistiques sociales en général et de la pauvreté en particulier.



1.5.4. Consensus sur les priorités nationales

Comme on peut le constater, les différents processus décrits ci-dessus et les recommandations qui en ont émané convergent tous vers le même objectif global, à savoir, permettre à la RCA de retrouver la stabilité politique, économique, sécuritaire et institutionnelle dont elle a besoin pour mener à bien le développement du pays dans le court, moyen et long terme. Dans ce processus, la première priorité globale reste la réussite espérée de la transition politique qui permettrait de retrouver la légalité constitutionnelle et de doter le pays d'un gouvernement légal, légitime, pleinement habilité à conduire le dialogue avec la RCA sur les politiques, stratégies et plans d'actions du pays avec ses partenaires au développement dont l'appui sera indispensable.

En dehors de cette convergence d'analyse et de propositions, il convient également de noter que la quasi-totalité des réformes et d'analyses complémentaires envisagées concernent les réformes dites de première génération, et donc fondamentales pour asseoir toute politique de développement post-transition. Il n'y a donc pas de risque que ces orientations changent de façon significative après les élections, peu importe l'orientation politique du nouveau gouvernement qui émergera des élections. Ce sont ces réalités socio-politiques de la RCA qui ont permis au SNU de se baser en toute confiance et en toute quiétude sur ces orientations pour définir, sous la forme d'un UNDAF, la stratégie et la substance de son assistance à la RCA pour les trois années à venir. Cependant, le SNU se tiendrait prêt à réviser éventuellement des aspects de la stratégie retenue pour l'UNDAF si la situation venait à changer de manière significative avec la finalisation en 2005 du CSLP, ou suite à la rechute en crise du pays.

1.6. RÔLE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES.

1.6.1. Une Réponse multiforme à la crise centrafricaine depuis 2002.

La nouvelle forme que le conflit armé a prise depuis octobre 2002, contraint le gouverne-

ment de la RCA à consacrer la quasi-totalité des ressources et moyens de l'État à sa propre survie politique à travers une victoire militaire contre la rébellion. Ce faisant, le Gouvernement du président Patassé n'a pas pu s'investir comme il se devait à la gestion de l'urgence humanitaire provoquée par le conflit. C'est ainsi que le SNU en étroite collaboration avec les quelques partenaires encore présents en Centrafrique depuis cette date s'est pleinement investi pour assurer une assistance d'urgence à la population. Un forum d'échange entre partenaires humanitaires dénommé Groupe Humanitaire Élargi (GHE), a permis de suppléer à l'instabilité du cadre national, de conduire, en partenariat avec la contrepartie technique et opérationnelle nationale des missions d'évaluation des besoins humanitaires dans l'arrière-pays et de mener une action humanitaire coordonnée en faveur des populations affectées par la crise.

Depuis le coup d'état de mars 2003, les agences du SNU se sont mobilisées pour intervenir avec un appui multiforme auprès des populations vulnérabilisées par les conséquences de six mois de conflits armés, notamment à travers les activités d'assistance d'urgence suivantes : appui aux services sociaux de base, en particulier aux structures sanitaires et infrastructures d'eau (UNICEF, OMS, UNFPA) ; protection et soutien aux réfugiés centrafricains à l'extérieur du pays et aux populations déplacées à l'intérieur du pays (UNHCR, PAM) ; soutien à la campagne agricole 2003 (FAO, PAM, Coopération) ; appui à la reprise scolaire (UNICEF, PAM) ; suivi des violations des droits de l'homme et assistance juridique et judiciaire aux victimes d'exactions du conflit (BONUCA, PNUD) ; etc.

Le SNU s'est également impliqué dans la mobilisation des ressources auprès des bailleurs de fonds de la RCA pour financer les besoins socio-humanitaires ressentis dans tous les secteurs de développement, notamment à travers le processus d'appels consolidés (CAP). Malheureusement la désaffectation de la grande majorité des bailleurs de fonds pour le financement d'actions humanitaires en RCA n'a pas permis de mobiliser les fonds sollicités dans le cadre du CAP. Toutefois, les agences ont pu mobiliser plus de 100 millions de dollars en dehors du processus CAP et à travers

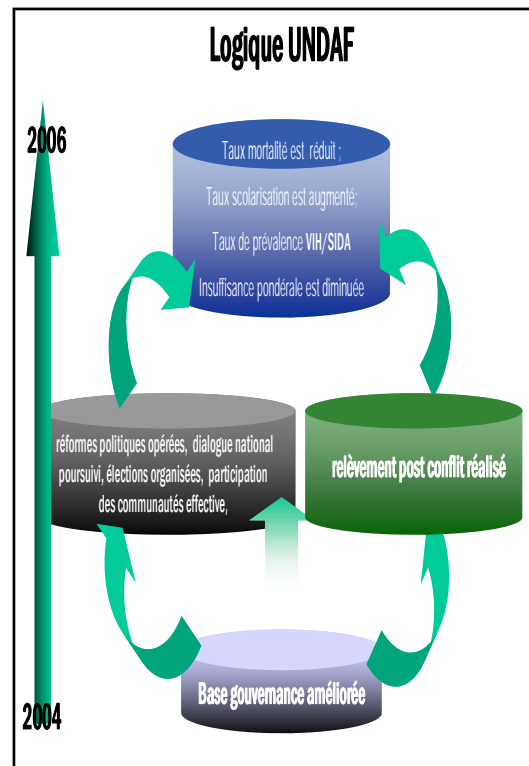
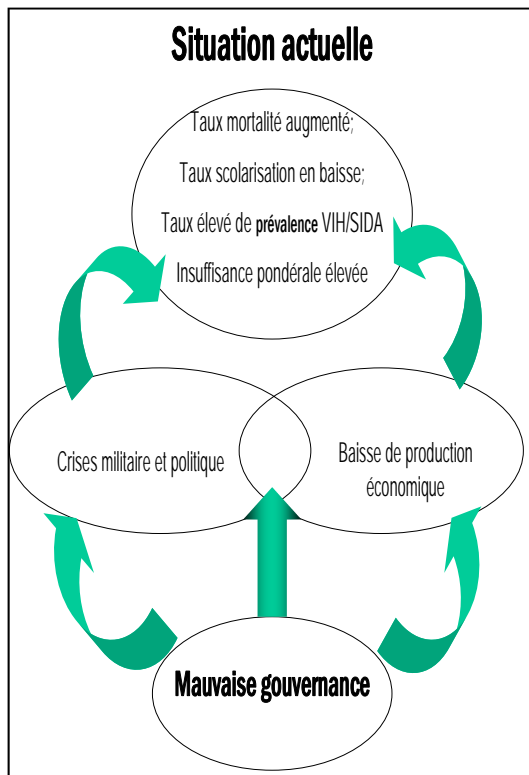


des programmes ciblant des problèmes urgents et prioritaires intéressant tant la population que les bailleurs de fonds (Démobilisation, Désarmement et Réinsertion des ex-combattants-DDR, Lutte contre le VIH/SIDA, recensement de la population, Apui au processus électoral, renforcement de l'accès à la Santé, etc). Ces efforts continuent actuellement par la révision, la réorientation et un meilleur ciblage thématique du CAP, avec l'aide de OCHA.

1.6.2. Nécessité d'un appui mieux structuré et coordonné du SNU.

En décidant, en consultation avec le Gouvernement de procéder à l'élaboration d'un cadre

commun d'assistance, le SNU en RCA répond d'abord à un besoin pressant d'une meilleure structuration et une meilleure coordination de son assistance au retour à la normalité dans le pays. Il concrétise également la recommandation faite par le Secrétaire Général des Nations Unies dans son Rapport du 20 Juin 2003 recommandant un ajustement des programmes des agences résidentes du SNU en RCA pour tenir compte de l'évolution de la situation sociale, économique et politique dans le pays. En adoptant une approche basée sur les résultats, l'UNDAF permettra un meilleur suivi de l'efficacité de son action et une meilleure définition de sa complémentarité tant au niveau interne qu'avec les autres partenaires au développement intervenant dans le pays.



II. CHOIX STRATÉGIQUES



2.1. NOMBRE LIMITÉ DE DOMAINES D'INTERVENTION.

En RCA les besoins en terme d'appui aux efforts de développement sont énormes et urgents dans tous les domaines. La tentation serait donc très grande d'identifier des objectifs et des domaines d'intervention dans tous les secteurs de développement du pays. Toutefois, étant donnée les ressources extrêmement limitées du SNU et l'absence d'autres bailleurs de fonds dans le pays, le SNU se devait de focaliser son attention et de consacrer ses ressources dans les quelques domaines les plus stratégiques par rapport à la reprise de la vie normale en RCA et en conformité avec les mandats de renforcement des capacités qui incombent à la plupart de ses agences basées en RCA. Ceci explique donc le choix des trois thèmes de la Gouvernance démocratique, permettant d'appuyer le retour à l'ordre constitutionnel par le biais d'élections crédibles, la reconstruction post-crise qui tient compte des besoins énormes en terme humanitaire et en terme de réforme de certains sous-secteurs clé tels que la Sécurité, et enfin la lutte contre le VIH/SIDA dont la prévalence estimée à plus de 15% menace actuellement l'existence même de la RCA en tant que nation. Le SNU est conscient de la nature restrictive de ce choix, et reste convaincu qu'en réalisant les résultats indiqués dans la chaîne des résultats il ferait une contribution significative au retour de la normalité en RCA.

2.2. LA DUALITÉ URGENCES/MOYEN TERME.

Si la détérioration de la situation politique et socio-économique en RCA ces dix dernières années a créé une situation de pauvreté qui mériterait bien l'appellation de crise humanitaire, il n'en demeure pas moins qu'une focalisation sur la crise humanitaire à l'exclusion de tout autre secteur d'intervention serait une grave erreur. Les réformes clé dans le domaine de la gouvernance politique et économique sont tout aussi urgentes, sinon plus, étant donné le rôle néfaste que joue l'absence de ces réformes dans la dégradation permanente de la situation sociale du pays. C'est d'ailleurs cette réalisation qui a présidé au choix des trois axes de coopération de l'UNDAF.

2.3. UNE MEILLEURE COORDINATION THÉMATIQUE

Le SNU en RCA est conscient du fait que la qualité des résultats contenus dans la chaîne des résultats ci-joint sera fonction de l'efficacité du système de coordination qui sera mis en place. Pour ce faire, une attention toute particulière sera accordée à la coordination thématique au travers des Groupes Thématiques de Travail. Lors de la retraite des Chefs d'Agences du SNU qui a eu lieu à Bangui en juin 2004, le SNU a approuvé la mise en place des six (6) Groupes de Travail suivants : i) Santé ; ii) Éducation ; iii) Sécurité Alimentaire ; iv) VIH/SIDA

(ONUSIDA) ; v) Protection ; et vi) Réforme de la Sécurité. En plus des échanges réguliers d'informations, c'est dans ces groupes que se réalisera le consensus sur les stratégies à adopter dans le secteur pour assurer la complémentarité et identifier les opportunités de programmation conjointe. C'est aussi dans ces groupes que se formuleront les plans de travail en matière de programmation conjointe et que s'identifieront les opportunités. Pour assurer un maximum de sérieux et d'efficacité au sein des Groupes, ils seront présidés par les Chefs des Agences identifiés comme Chefs de fil.

En plus des Groupes Thématiques de Travail, deux Points Focaux Thématiques ont été désignés pour deux thèmes transversaux sur lesquels le SNU entend se coordonner au niveau de la programmation. Il s'agit de l'Égalité de Genre, et du Planning des Contingences.

2.4. PRISE EN COMPTE DU FACTEUR SÉCURITÉ

Pendant plusieurs années, les conséquences des crises politiques et militaires en RCA se limitent pour la plupart à la capitale, Bangui, sans entraver de façon significative la situation socio-économique et sécuritaire à l'intérieur du pays. Toutefois la tentative de coup d'état du 25 octobre 2002 a radicalement affecté l'ensemble du pays, provoquant une guerre civile durant six mois. Le pays a été coupé en trois parties, une au Sud contrôlée par le Gouvernement, l'autre au Nord sous contrôle des rebelles, et le reste du pays contrôlé ni par les uns ni par les autres. Pour la première fois, les programmes du SNU et d'autres partenaires au développement à l'intérieur du pays ont subi de pertes d'équipements et de matériels et ont dû s'arrêter précipitamment et renvoyer la presque totalité de leur personnel à Bangui. Ayant à l'esprit les pertes matérielles subies lors du dernier conflit, le SNU en RCA intégrera systématiquement la sécurité comme élément essentiel dans tout le processus de programmation et de mise en œuvre de ses activités. Déjà, le SNU a mis en place des mesures de protection renforcées pour son personnel appelé à entreprendre des missions plus fréquentes sur le

terrain depuis le retrait du personnel du SNU de l'intérieur pour cause d'insécurité. Ces mesures comportent l'utilisation d'escortes armées fournies par le Gouvernement et prises en charge par les programmes. Elles prévoient également et ceci dans le cadre de l'Appel Consolidé pour l'assistance humanitaire d'urgence, la mise en place d'unités d'appui en matière de sécurité à l'intérieur du pays, qui travailleront avec le Coordonnateur de la Sécurité des Nations Unies à Bangui. Ceci devrait permettre un meilleur échange d'information sur la sécurité et un appui plus rapproché et plus efficace aux bureaux que le SNU envisage de rouvrir dans certaines villes dans les régions les plus touchées par la crise. Le financement de ces coûts additionnels sera assuré par le budget de sécurité local de la sécurité (MOSS), ainsi que le budget des différents programmes envisagés dans le cadre de l'UNDAF

2.5. PARTENARIAT ÉTENDU.

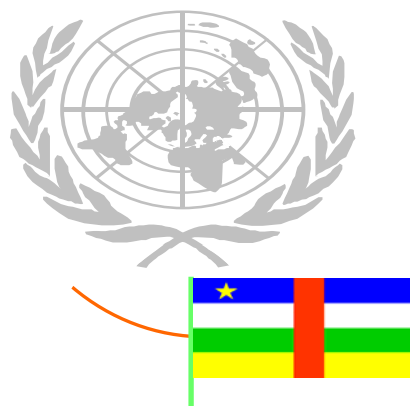
Le partenariat est l'un des piliers de la mise en œuvre de l'UNDAF. Il s'appuie sur le leadership du Gouvernement d'une part dans la vérification de l'adéquation des actions menées par le Système des Nations Unies avec les priorités nationales et d'autre part dans la coordination de la coopération avec ses partenaires pour assurer une meilleure articulation de l'UNDAF avec les autres programmes de coopération. Le Gouvernement veillera à ce que les ressources humaines, financières, matérielles et techniques soient utilisées de manière adéquate en appui au cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

2.6. UNE PROGRAMMATION AXÉE SUR LES RÉSULTATS.

Le principe de synergie d'actions et de complémentarité a été adopté dès la formulation du cadre logique de l'UNDAF, permettant aux agences de développer des réponses appropriées aux demandes effectives et réelles des populations. Dans le cadre de la concertation avec les partenaires nationaux les résultats à atteindre ont été fixés, les effets, les extrants et les interventions définis dans le respect de la logique avec les résultats et de la cohérence entre eux.



III. LES AXES DE COOPÉRATION DE L'UNDAF



Le choix des axes de coopération de l'UNDAF pour la RCA tient compte de plusieurs facteurs dont : i) les mandats des agences résidentes et non-résidentes ; ii) la rareté de ressources disponibles en adéquation avec les besoins énormes et urgents dans tous les domaines ; iii) la nécessité de se concentrer sur les thèmes et domaines transversaux et stratégiques pour la situation socio-économique et politique actuelle du pays ; iv) l'importance de s'attaquer aux problèmes dont la résolution s'avère indispensable dans le très court terme pour la reprise de la vie normale et pour l'existence même de la nation centrafricaine, tout en mettant en place le cadre politique nécessaire pour le moyen terme ; v) la possibilité de réaliser des résultats significatifs et utiles grâce à l'action directe du SNU en complémentarité avec les autres partenaires au développement du pays ; et vi) la contribution des résultats attendus au suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les trois axes de la Gouvernance Démocratique, de la Reconstruction Post-Crise et de la Lutte Contre le VIH/SIDA répondent à tous ces critères.

3.1. GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

3.1.1. Les défis.

La mauvaise gouvernance en RCA, qui se caractérise par la corruption et la mauvaise gestion de la chose publique est en tête des facteurs aggravants de la pauvreté et du faible développement humain que connaît le pays. Elle est à l'origine des graves problèmes socio-

économiques, et de l'instabilité politique qui, à son tour, est source de conflits sociaux et armés, tous des maux que le pays a connus depuis l'indépendance et continue de connaître de façon plus accentuée depuis une dizaine d'années. Après le coup d'état du 15 mars 2003 les autorités nationales ont lancé des initiatives importantes permettant de rétablir des institutions légales et légitimes, et de promouvoir la réconciliation nationale. Toutefois, des années de détérioration ont diminué la capacité humaine, matérielle et financière du pays à faire face aux changements attendus pour remettre le pays sur la bonne voie du développement humain.

Les défis actuels de la gouvernance en RCA se situent à trois niveaux tous reflétés dans les recommandations du Dialogue National. Le premier consiste à assurer une transition politique paisible et consensuelle, en dépit des combats politiques qui ont déjà commencé entre les différents partis politiques, avec comme objectif principal de réussir le processus électoral, notamment le référendum constitutionnel en fin 2004 et les élections présidentielles et législatives au premier trimestre de 2005. Ce premier défi est rendu encore plus difficile par le deuxième défi, qui est celui de réussir les réformes économiques dont le pays a immédiatement besoin sur le plan des finances publiques et de la lutte contre la corruption pour remplir les obligations élémentaires de l'état telles que le paiement des salaires de la fonction publique. Un troisième défi consistera à réussir ces deux premiers défis dans le court terme sans perdre de vue l'importance de poser dès maintenant les bases pour une gouvernance démocratique dans le

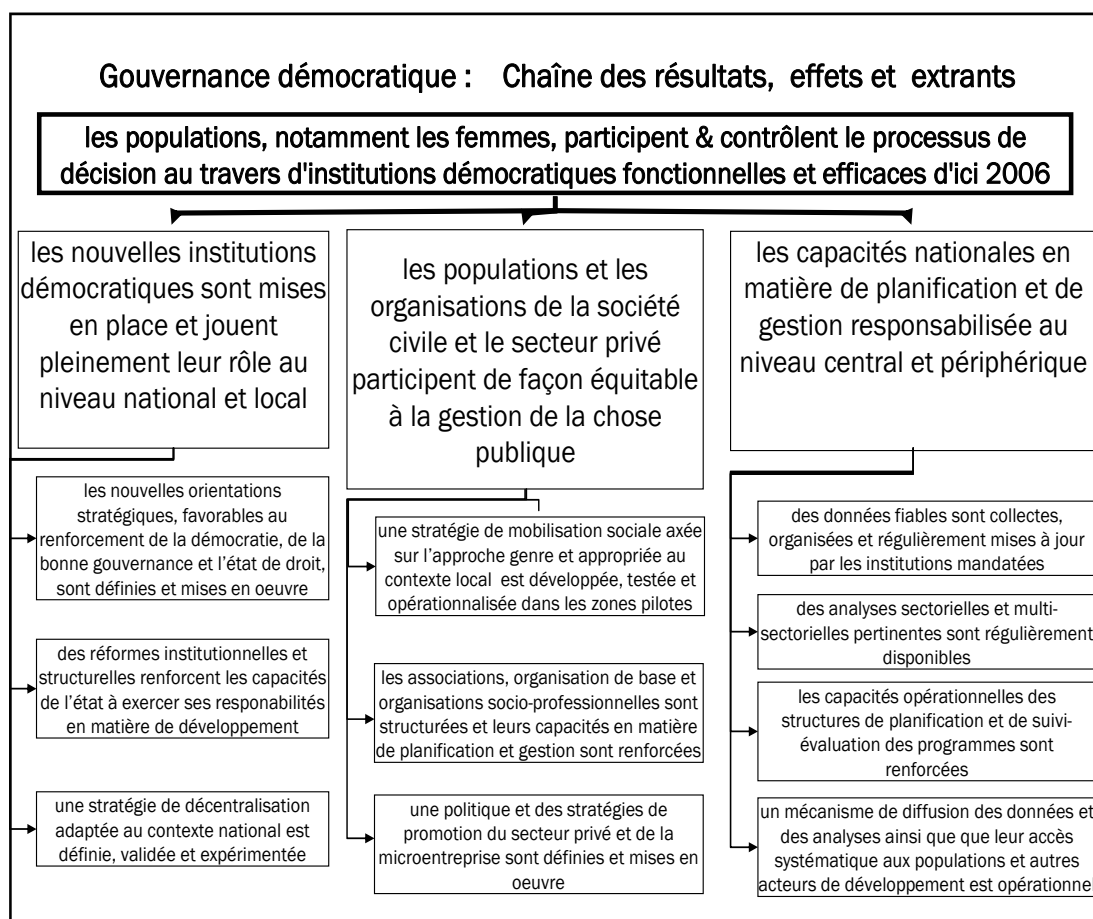
moyen et le long terme, afin de bâtir une nation de partage, tant de pouvoir politique que de richesse, fondée sur une vision politique, sociale et économique consensuelle de son avenir et capable de régler ses problèmes politiques internes sans avoir recours aux armes.

3.1.2. Grandes lignes d'intervention et stratégie de coopération

la participation équitable de la société civile et du secteur privé dans la gestion de la chose publique. Enfin, pour poursuivre la préparation du pays pour la période post-électorale, le SNU apportera une contribution technique dans le renforcement des capacités. Le SNU est en mesure de jouer un rôle important en appui au gouvernement pour aider à relever ce triple défi. Ayant appuyé techniquement et financiè-

rement la tenue du Dialogue National en 2003, le SNU participe au suivi de ses recommandations qui constituent le cadre de référence pour les reformes clés souhaitées dans tous les secteurs, et notamment celui de la gouvernance démocratique. En ce qui concerne les objectifs plus spécifiques, le SNU apportera un appui aux différents processus permettant à la RCA de se doter des institutions fonctionnelles clés de gouvernance politique dont elle a besoin pour retrouver la légitimité constitutionnelle. Poursuivant son rôle médiateur en matière de développement participatif, le SNU apportera un appui visant à faciliter le consensus politique ainsi que les capacités nationales en matière de planification et de gestion macro-économique.

3.1.3. Résultats spécifiques



3.2. RELÈVEMENT POST CONFLITS

3.2.1. Les défis.

Même si des études approfondies restent à faire pour déterminer l'impact des crises successives sur le développement de la RCA, il est clair que le pays est sorti de ces crises encore plus affaibli et plus vulnérable qu'avant. Sur le plan humain, les populations dans toutes les parties du pays ont subi directement ou indirectement les impacts néfastes de ces crises et notamment de celles qui ont donné lieu à la guerre civile, aggravant leur situation de pauvreté et de vulnérabilité.

Comme l'indique la description de la situation de sécurité ci-haut, la précarité tient d'abord à une situation sécuritaire très préoccupante qui constitue un défi majeur pour le rétablissement du calme et de la sécurité, en particulier à l'intérieur du pays. Pendant et à l'issue des conflits en effet, beaucoup d'armes ont été disséminées et plusieurs groupes armés non conventionnels ont été constitués, disséminés sur le territoire et agissant dans les villes et les campagnes. Le premier défi que les autorités doivent relever dans ce domaine est de restaurer l'autorité de l'État au niveau décentralisé en rendant opérationnel les services administratifs. Sans un contrôle effectif et efficace de l'état sur l'ensemble du pays, le gouvernement ne pourra relever efficacement le défi de l'insécurité. Cela passe d'abord par un processus DDR efficace, processus pour lequel le gouvernement a déjà élaboré une politique nationale et pour lequel un programme est déjà formulé et bénéficie de la contribution du Programme régional DDR. Ce processus à son tour ne pourra réussir que si d'autres actions complémentaires sont engagées par le Gouvernement et par les partenaires au développement pour assurer la mise en œuvre de la politique nationale DDR en ce qui concerne les reformes attendues dans le secteur Sécurité.

Un deuxième défi en matière de reconstruction post-crise concerne l'assistance humanitaire aux populations dans les zones les plus affectées par le conflit armé. Les traits majeurs de cette période de la vie du pays restent une vulnérabilité et une précarité persistantes de l'écrasante majorité de la population et rendent de ce fait nécessaire une poursuite de

l'appui humanitaire, en particulier dans les secteurs de la Santé et de l'Éducation décrits ci-dessus. Étant donné les difficultés financières du moment, il est absolument nécessaire que des financements soient mobilisés de l'extérieur pour subvenir aux besoins les plus élémentaires de ces populations.

En matière de reconstruction post-crise, il y a lieu également de préciser que la situation générée par les multiples crises a davantage affecté les femmes, n'ayant pas de capacités pour déployer des réponses adéquates vis-à-vis des exigences de la survie. Parmi les violations subies par les femmes, on note des violations graves de leur droit sous forme de violence physique et de viols de la part des combattants, tant loyalistes que rebelles. Ceci est venu s'ajouter au fait que les indicateurs sociaux pour les femmes étaient déjà plus dramatiques que ceux des hommes.

A titre d'exemple, sur les 47% des enfants de 5 à 7 ans qui n'ont jamais été à l'école 41,5% sont des garçons et 52,7% sont des filles. Plus grave encore, la Centrafrique demeure le pays où meurt le plus grand nombre de femmes à l'accouchement (1100 femmes pour 100.000 naissances vivantes).

3.2.2. Grandes lignes d'intervention et stratégie de coopération

L'intervention du SNU dans le relèvement post-crise tiendra compte du fait que la plupart des actions envisagées dans de telles circonstances présente une nature transversale, étant donné qu'elles relèvent toutes d'un Secteur donné. En dehors de la réforme du secteur Sécurité qui pourrait se justifier comme un thème à part, toutes les autres interventions concernent tant la gouvernance que les secteurs sociaux et se distingueront des autres actions dans le même secteur par l'urgence des interventions et les mesures spéciales d'accompagnement adaptées au haut degré de vulnérabilité et d'affaiblissement des bénéficiaires.

A travers l'UNDAF, le Système des Nations Unies accompagnera le Gouvernement dans son effort à déployer des réponses aux grands problèmes de relèvement social générés par les conflits armés. Dans le cadre du rétablis-



ment de la sécurité, il contribuera au ramassage des armes et à l'insertion des ex militaires dans leurs communautés. En matière de sécurité sociale, Il veillera à la relance des activités de production agricole afin de garantir une alimentation adaptée. Il contribuera à l'amélioration de l'accès et d'utilisation des services de santé, d'eau et d'assainissement et à la lutte contre les épidémies. Il s'engagera particulièrement à accroître le taux de scolarisation des filles et la participation des hommes et des femmes à la gestion du développement local.

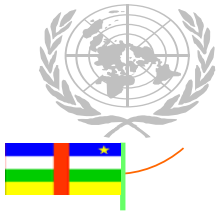
Pour atteindre les effets ainsi énoncés, les interventions du Système des Nations Unies auront plusieurs produits. Elles aideront le gouvernement à restaurer la sécurité par : i) la formation et l'information des agents des forces de défense et de sécurité sur les questions de droits de l'homme et la culture de la paix ; ii) Le désarmement des ex-combattants et l'insertion dans leurs communautés. En même temps, le Système des Nations Unies fournira l'appui aux opérations de rétablissement et de distribution des vivres aux réfugiés, aux populations déplacées, retournées et vulnérables. Il contribuera au développement des capacités de structures institutionnelles et des communautés en matière de planification des activités agricoles, au ravitaillement des populations en semences et à l'accès au micro-crédit.

Le Système des Nations Unies s'attellera à réduire les méfaits des grands problèmes de santé et d'assainissement. Les interventions dans ce cadre porteront sur des activités suivantes : i) l'évaluation de l'impact de la crise sur le système de santé ; ii) l'élaboration, l'a-

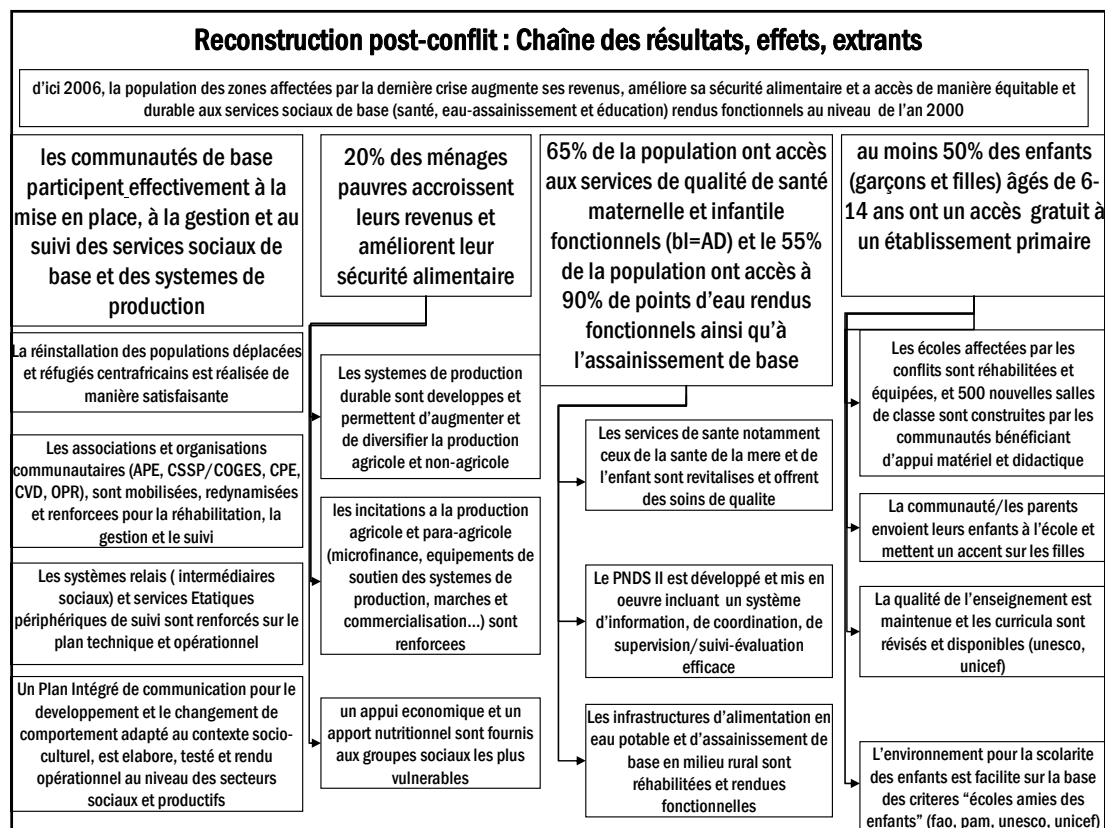
doption et la mise en œuvre du PNDS II ; iii) le développement des capacités en matière de gestion et de suivi de la Santé reproductive; iv) la mise en œuvre des opérations d'appui aux services de santé maternelle et infantile, de programme élargi de vaccination et de contrôle des situations épidémiologiques ; v) la réhabilitation et le renforcement des équipements et infrastructures d'eau potable pour les rendre opérationnels et vi) le plaidoyer pour améliorer l'accès aux systèmes d'assainissement et des pratiques d'hygiène pour les populations.

Pour l'éducation, le Système des Nations Unies accompagnera les efforts à accroître le niveau de scolarisation des filles dans toutes les préfectures où celui-ci est inférieur à 40%. Les interventions s'orienteront sur des problèmes clés : i) Le développement des capacités à la fois des agents de l'état civil et de l'éducation en vue d'améliorer les services d'enregistrement des naissances et les activités pédagogiques ; l'étude sur la situation de scolarisation et l'appui technique à la formulation et la mise en œuvre des curricula scolaires ainsi que d'opérations d'appui aux initiatives communautaires en faveur de la scolarisation des filles.

Pour le renforcement des capacités nationales en matière de planification sociale, le Système des Nations Unies fournira l'appui technique aux structures nationales ainsi qu'aux communautés pour aider à intégrer dans leur approche de développement la planification et la gestion axées sur les résultats. Il les dotera en équipement et en ressources financières pour le fonctionnement des services clés.



3.2.3. Résultats spécifiques



3.3. LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

3.3.1. Les défis.

Par rapport au taux de prévalence du VIH/SIDA, estimé à 15%, la République centrafricaine est dixième au plan mondial et 1^{er} au niveau de la sous région d'Afrique centrale. L'aggravation des conditions sociales du fait des derniers conflits militaires a probablement contribué à accentuer la propagation de cette pandémie. Le paludisme et la tuberculose également constituent une préoccupation majeure de santé publique et de développement. Dans ces situations les défis sont plusieurs. Il s'agit de : la faiblesse des capacités des institutions nationales, des communautés, des ONGs, des capacités de lutte contre le VIH/SIDA et les maladies opportunistes ; de la participation limitée des populations en géné-

ral, des femmes et des jeunes en particulier dans la lutte contre le VIH/SIDA ; le stigma qui limite l'utilisation des services existants et la participation des personnes vivant avec le VIH à la lutte contre ce fléau ; la faible proportion des personnes sexuellement actives qui utilisent systématiquement le condom ; des carences dans la prise en charge sur le plan psychologique, médical, nutritionnel, juridique et socio-économique des personnes infectées et/ou affectées par le VIH/SIDA en particulier les Orphelins et autres Enfants Vulnérables ainsi que les femmes.

3.3.2. Grandes lignes d'intervention et stratégie de coopération

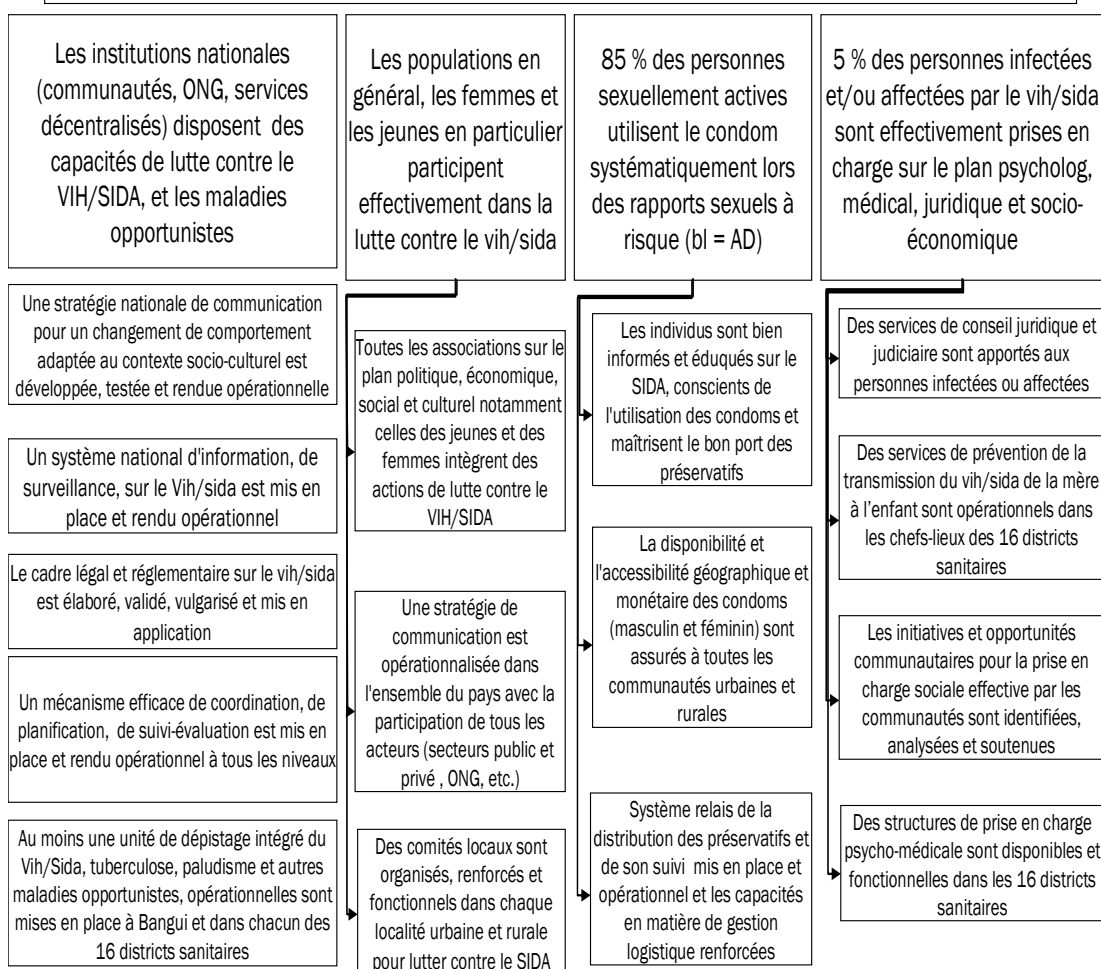
Le Système des Nations Unies s'engage à contribuer à la réduction de l'impact du VIH/SIDA, du paludisme et de la tuberculose. Il

entend mettre en œuvre des stratégies pour améliorer l'accès aux moyens de prévention et aux services de prise en charge du VIH/SIDA et d'atténuer l'impact socio-économique. Ainsi il contribuera au développement des capacités de structures de communication, de planification et de counseling, appuiera les initiatives de plaidoyer pour promouvoir des changements de comportements, fournira des produits et consommables aux services de dépistages volontaires et les équipera. Enfin, il facilitera l'accès aux services de prise en charge médicale, psychologique, juridique, nutritionnelle et socio-économique.

3.3.3. Résultats spécifiques

VIH/SIDA : Chaîne des résultats, effets et extrants

La propagation du VIH/SIDA (bl = taux de prévalence de 15 %) est stabilisée au sein de la population d'ici 2006



IV. MISE EN ŒUVRE, ARRANGEMENTS DE COORDINATION, MODALITÉS DE GESTION



4.1. MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de l'UNDAF s'articulera autour des principes suivants : un partenariat étendu ; un mécanisme de coordination interne au système des Nations Unies basé sur le travail en réseau de groupes thématiques ; une programmation orientée sur les résultats et une complémentarité des ressources du Système des Nations Unies.

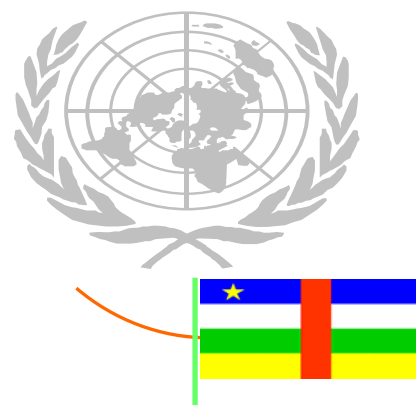
A cet effet, il assurera la supervision et le suivi régulier de la mise en œuvre de l'UNDAF. La feuille de route du Gouvernement issue du dialogue entre le Gouvernement avec l'Union Européenne depuis le début de la transition politique et les conclusions des missions sectorielles des Institutions de Brettons Woods ont constitué une importante avancée vers la meilleure coordination entre le Gouvernement et les donateurs. Cela offre des opportunités à la mise en œuvre et à la réalisation des résultats de l'UNDAF, car ses programmes ont été déterminés dans une logique de complémentarité avec les interventions des autres partenaires internationaux. En matière de VIH/SIDA, l'éligibilité et la mise en œuvre des ressources du Fonds global renforcent la collaboration entre les Agences du Système des Nations

Unies et ces partenaires, instaurent un dialogue permanent et forment ainsi des alliances, des synergies et des complémentarités, visibles sur la matrice de suivi en annexe.

4.2. ARRANGEMENTS DE COORDINATION

L'UNDAF est intégré dans le cadre de coordination des efforts du développement. A ce titre, la coordination générale de sa mise en œuvre est assurée par le Comité de Pilotage mis en place par le Gouvernement. Tirant les leçons de la gestion de l'assistance humanitaire, au plus fort moment des dernières crises, cette coordination générale est un mécanisme bâti sur le système de réseau de groupes thématiques dans lesquels sont impliqués les partenaires gouvernementaux, les agences et la société civile. Ces groupes sont élargis selon leurs spécificités aux autres partenaires. Les groupes thématiques suivants seront opérationnels : Éducation, Santé, Sécurité alimentaire, Gestion des opérations des Nations Unies.

V. ESTIMATIONS DES BESOINS



5.1. GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

RÉSULTAT 1 LES POPULATIONS PARTICIPENT ET CONTRÔLENT ÉQUITABLEMENT LE PROCESSUS DE DÉCISION AU TRAVERS D'INSTITUTIONS FONCTIONNELLES ET EFFICACES D'ICI 2006.			
NIVEAU	ENNONCÉ	AGENCES	CIBLES DE MOBILISATION DE RESSOURCES EN US \$
Effet 1.1.	les nouvelles institutions (Président de la République, Parlement) démocratiquement élues sont mises en place et jouent pleinement leur rôle.		593,100
EXTRANTS	1.1.1. Les nouvelles orientations stratégiques, favorables au renforcement de la démocratie, de la bonne gouvernance et l'état de droit, sont définies et mises en œuvre	PNUD, OCHA, BONUCA UNESCO	
	1.1.2. Des réformes structurelles et législatives renforcent l'administration générale et l'administration judiciaire de l'Etat.	PNUD BONUCA	
	1.1.3. Une stratégie de décentralisation adaptée au contexte national est définie.	PNUD	
	1.1.4. un Plan Intégré de Communication autour de la démocratie, la bonne gouvernance et l'Etat de droit est formulé et exécuté.	Comité Inter Agence	
	1.1.5. les institutions mandatées pour la préparation du processus électoral sont renforcées et opérationnelles.	BONUCA PNUD	
Effet 2	La populations, les organisations de la société civile et le secteur privé participent de façon équitable à la gestion de la chose publique.		524,500
EXTRANTS	1.2.1. Une stratégie de mobilisation sociale axée sur l'approche genre et appropriée au contexte local est développée, testée et opérationnelle dans les zones pilotes.	OMS UNICEF	
	1.2.2. Les associations, organisation de base et organisations socio-professionnelles sont structurées et leurs capacités en matière de planification et gestion sont renforcées.	FAO UNFPA	
	1.2.3. Des outils de promotion du secteur privé et de la micro-entreprise sont définis et mis en œuvre.	PNUD	

Effet 3	les capacités nationales en matière de planification et de gestion macro-économique sont renforcées au niveau central.		475,000
EXTRANTS	1.3.1. le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2004-2007 est finalisé et rendu opérationnel.	PNUD	
	1.3.2. Les capacités de planification stratégique sont renforcées pour utiliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement.	PNUD, FAO UNFPA , OMS	
	1.3.3. le Rapport sur la Coopération au développement est internalisé et utilisé comme instrument de programmation.	PNUD	
	1.3.4. le NEPAD est internalize.	PNUD FAO	

5.2. RELÈVEMENT POST CONFLITS

RÉSULTAT 2	D'ici à 2006, la population des zones affectées sont réconciliées, sécurisées, 40% d'entre elles augmentent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire ; la couverture vaccinale est assurée à 80% ; le taux de consultation prénatale et d'accouchement assisté passe de 30% à 50% ; 50% d'enfants en âge scolaire fréquentent l'école.		
NIVEAU	ENNONCÉ	AGENCES	CIBLES DE MOBILISATION DE RESSOURCES EN US \$



Effet 2.1.	La sécurité et l'administration sont rétablies.		1,077,537
Extrants	2.1.1. les systèmes relais et services étatiques périphériques sont rétablis et opérationnels.	BONUCA	
	2.1.2. les communautés sont sensibilisées et organisées, mobilisées et renforcées pour la réhabilitation et gestion de conflit.	BONUCA	
	2.1.3. les ex-combattants sont désarmés, démobilisés et réinsérés de manière durable dans leurs communautés d'accueil ou d'origine.	PNUD	
	2.1.4. le retour et l'intégration des populations déplacées et réfugiées sont effectifs.	BONUCA, HCR, FAO, PAM	
	2.1.5. Observatoire national de prévention et de gestion des crises est mis en place et opérationnel.	BONUCA OCHA, PNUD	

Effet 2.2	50% des ménages agricoles et des autres ménages qui souffrent d'insécurité alimentaire reprennent leurs activités de production et ont accès à une alimentation adéquate.		3,406,222
Extrants	2.2.1. les capacités nationales de planification, coordination, gestion et suivi des activités agricoles sont renforcées à tous les niveaux.	FAO	
	2.2.2. Les systèmes d'exploitation durable sont développés et permettent d'augmenter et de diversifier la production agricole.	FAO PAM	
	2.2.3. les incitations à la production (aide aux micro-réalisations, recherche, vulgarisation, animation, etc.) sont disponibles et renforcées.	FAO	
	2.2.4. L'accès des groupes sociaux les plus vulnérables à un apport nutritionnel est rétabli.	FAO	
	2.2.5. La capacité des gens à acquérir des connaissances pour la création des actifs est améliorée.	PAM	

Effet 2.3	80% des services de santé et d'eau assainissement sont rendus opérationnels et les épidémies sont maîtrisées.		8,914,732
EXTRANTS	2.3.1. Les capacités nationales en matière de surveillance, de planification, de mise en oeuvre, de suivi et gestion de la situation sanitaire au niveau central, régional, périphérique et local sont renforcées.	OMS UNFPA UNICEF	
	2.3.2. les services de soins préventifs, de soins périnatales, soins obstétricaux sont réhabilités, de qualités et utilisés.	PAM, OMS, UNFPA UNICEF	
	2.3.3. l'accès à l'eau potable et aux installations de qualité sont améliorés en milieu rural et l'eau potable et latrines de qualité sont disponibles dans les enceintes des écoles et établissements.	OMS UNICEF	
	2.3.4. les épidémies sont contrôlées.	OMS	



Effet 2.4	La populations, les organisations de la société civile et le secteur privé participent de façon équitable à la gestion de la chose publique.		3,477,000
EXTRANTS	2.4.1. l'accès aux services d'enregistrement à l'état civil est offert à tous enfants.	BONUCA UNICEF	
	2.4.2. les capacités nationales de coordination, de planification, de gestion des informations, de supervision des interventions dans le domaine éducatif sont renforcées à tous les niveaux.	UNICEF UNFPA	
	2.4.3. Toutes les écoles affectées par les conflits sont réhabilitées et équipées par les communautés.	PAM UNICEF UNESCO	
	2.4.4. la qualité de l'enseignement est maintenue et les curricula sont révisés et disponibles.	UNFPA UNICEF	
	2.4.5. l'environnement pour la scolarité des enfants est facilité sur la base des critères "écoles amies des enfants et amies des filles".	UNICEF	
	2.4.6. l'inscription et la fréquentation des garçons et des filles dans les écoles primaires de la zone ciblée sont améliorées.	PAM	

Effet	les capacités nationales en matière de planification sociale sont renforcées au niveau central et périphérique.		1,705,000
EXTRANTS	2.5.1. Des données fiables et pertinentes dans les domaines sociaux sont collectées, organisées et régulièrement mises à jour par les institutions mandatées.	PNUD UNICEF UNFPA	
	2.5.2. Les capacités opérationnelles des structures de planification et de suivi-évaluation des programmes sont renforcées.	PNUD UNFPA UNICEF	
	2.5.3. Une capacité de diffusion par des documents écrits et les chaînes radio et télévision est en place.	UNFPA UNICEF UNESCO	

5.3. VIH/SIDA

RÉSULTAT 3. La propagation du VIH/SIDA (base ligne = taux de prévalence de 15%) est stabilisée et son impact réduit d'ici 2006.			
NIVEAU	ENNONCÉ	AGENCES	CIBLES DE MOBILISATION DE RESSOURCES EN US \$

Effet 3.1.	Les institutions nationales (communautés, ONGs, services décentralisés) disposent des capacités de lutte contre le VIH/SIDA.		3,868,680
Extrants	3.1.1. une stratégie nationale de communication pour un changement de comportement adaptée au contexte socio-culturel est développée, testée et rendue opérationnelle dans l'ensemble du pays avec la participation de tous les acteurs.	UNICEF, PNUD, PAM, UNFPA, OMS	
	3.1.2. un système national d'information, de surveillance sur le VIH/SIDA est mis en place et rendu opérationnel.	OMS PNUD UNICEF	
	3.1.3. Une stratégie de décentralisation adaptée au contexte national est définie.	UNICEF BONUCA	
	3.1.4. Un mécanisme efficace de coordination, de planification, de suivi-évaluation est mis en place et rendu opérationnel à toutes les prefectures.	OMS PAM PNUD	
	3.1.5. Au moins un centre de dépistage du Vih/Sida est mis en place et opérationnel à Bangui et dans chacun des 16 districts sanitaires.	UNICEF PNUD OMS	



Effet 3.2	les populations en général, les femmes et les jeunes en particulier participent effectivement dans la lutte contre le VIH/SIDA.		1,032,471
Extrants	3.2.1. Toutes les associations sur le plan politique, économique, social et culturel notamment celles des jeunes et des femmes intègrent dans leurs programmes des actions de lutte contre le VIH/SIDA.	PAM PNUD UNICEF	

Effet 3.3	50% des personnes sexuellement actives utilisent le condom systématiquement lors des rapports sexuels à risque (bl = 14% des femmes et 37% des hommes en 2006).		472,224
Extrants	3.3.1. les individus sont bien informés et éduqués sur le SIDA, conscients de l'utilisation des condoms et maîtrisent le bon port des préservatifs par le biais des ONG/OAC.	FAO, PAM, UNFPA UNICEF PNUD	
	3.3.2. la disponibilité et l'accessibilité géographique et monétaire des condoms (masculin et féminin) sont assurées à toutes les communautés urbaines et rurales.	PNUD UNFPA	

Effet 3.4	5 % des personnes infectées et/ou affectées par le vih/sida (bl=240.000 personnes infectées; 110.000 orphelins en 2003) sont prises en charge soit sur le plan psychologique, soit sur le plan médical, soit sur le plan nutritionnel, soit sur le plan juridique, soit socio-économique.		5,148,528
Extrants	3.4.1. des services de conseil juridique et judiciaire sont apportés aux personnes infectées ou affectées	BONUCA	
	3.4.2. des services de prévention de la transmission du vih/sida du parent à l'enfant sont opérationnels dans les chefs-lieux des 16 districts sanitaires	PNUD, PAM UNICEF	
	3.4.3. les initiatives et opportunités communautaires pour la prise en charge sociale effective des PVVIH par les communautés sont soutenues	PNUD OMS	
	3.4.4. des structures de prise en charge médicale sont disponibles et fonctionnelles dans les 16 districts sanitaires	PNUD OMS	
	3.4.5. Des structures de prise en charge psychologique sont disponibles et fonctionnelles dans les 16 districts sanitaires	PNUD	



Effet 3.5.	Le nombre d'enfants vivant dans/de la rue, et qui sont vulnérables au VIH et aux abus (violences, substances illicites) est diminué		680,000
Extrants	3.5.1. Le phénomène Enfants de la Rue en RCA est mieux compris par les parties prenantes clé et les interventions sont mieux ciblées sur les causes et les conséquences du phénomène sur le bien-être des enfants	UNICEF, PNUD, PAM, UNFPA, OMS	
	3.5.2. Les capacités nationales en matière d'identification, prise en charge et réhabilitation économique et sociale des enfants orphelins et/ou vulnérables vivant dans la rue sont renforcées	FAO, OMS PNUD UNICEF PAM	

VI. SUIVI ET EVALUATION



6.1. MÉCANISMES DE SUIVI ÉVALUATION

L'équipe de pays des Nations Unies mettra en place un mécanisme de suivi et d'évaluation pour mesurer régulièrement les progrès accomplis dans la réalisation des effets escomptés de l'UNDAF. Ce mécanisme aura les caractéristiques suivantes. Il sera très souple pour s'adapter au contexte socio politique et économique en mutation rapide. Il prendra en compte les capacités, les mécanismes et instruments disponibles dans les agences du Système des Nations Unies.

Le suivi se focalisera sur les activités programmatiques contenues dans le calendrier de suivi des programmes pays et sur les activités de coordination inhérentes au fonctionnement des groupes thématiques. Il comportera les visites de terrain, les rencontres avec les parties prenantes, les revues et les rapports. Il tiendra compte plus particulièrement de tous les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

L'évaluation de l'UNDAF portera sur la participation des bénéficiaires du programme pays en général, des femmes et des jeunes en particulier, à l'atteinte des effets escomptés, notamment une gestion des affaires publiques

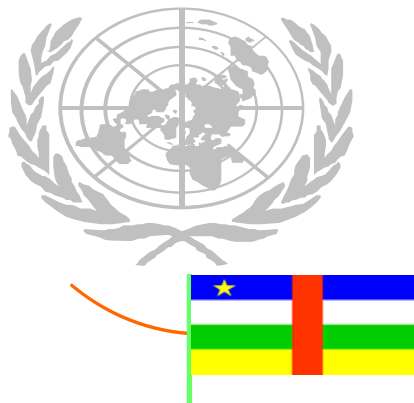
transparentes, l'amélioration de l'accès des communautés aux services sanitaires, d'approvisionnement en eau potable, à l'assainissement et à la stabilisation du VIH/SIDA.

Un inventaire des informations au début de l'exercice permettra d'établir les lacunes des connaissances sur le niveau d'implication des partenaires. Il sera complété par une étude sur le niveau de participation au début 2005 et par deux enquêtes en 2005 et 2006. Les résultats de l'étude et des enquêtes seront rendus sous forme de tableaux de bord et intégrés dans le devinfo pour un large partage.

6.2. STRUCTURES DE SUIVI- ÉVALUATION

Le comité de Pilotage et les groupes thématiques assureront les activités de suivi et d'évaluation selon les niveaux. Ainsi au niveau des activités opérationnelles de programme, chaque agence en fera le suivi en collaboration avec les agents d'exécution. Celui des activités de coordination sera effectué par les groupes thématiques. L'évaluation des effets de l'UNDAF et de la participation au niveau de la mise en œuvre de l'UNDAF sera du ressort du Comité de Pilotage et des groupes thématiques et se fera à mi-parcours et à la fin de l'exécution du cycle de l'UNDAF.

PLAN CADRE D'ASSISTANCE DES NATIONS UNIES AU DÉVELOPPEMENT DU CENTRAFRIQUE



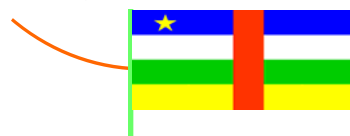
ANNEXES



GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE



Priorité nationale : Restaurer l'ordre constitutionnel
et renforcer la démocratie



RÉSULTAT ESCOMPTÉ DE L' UNDAF	Les populations participent et contrôlent équitablement le processus de décision au travers d'institutions fonctionnelles et efficaces d'ici 2006
EFFET 1.1.	les nouvelles institutions (Président de la République, Parlement) démocratiquement élues sont mises en place et jouent pleinement leur rôle

Extrant 1.1.1	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Les nouvelles orientations stratégiques, favorables au Renforcement de la démocratie, de la bonne gouvernance et l'état de droit, sont définies et mises en œuvre.	P N U D	1.1.1.1. Fournir un appui technique au Comité de Suivi des Actes du Dialogue National (CSADN) pour l'organisation des réunions de suivi des ADN, l'animation des antennes préfectorales et d'arrondissement et l'élaboration d'un bulletin mensuel d'information.	<p><u>Ministère de la Justice</u> ; <u>Ministère de la défense</u>; Mise à disposition des textes de base et des personnes à former et suivi de la coordination des activités.</p> <p><u>Partis politiques</u> ; <u>Société civile</u>;<u>Syndicats</u>; Mise à disposition des personnes à former.</p> <p><u>Union européenne</u> ;</p> <p><u>Coopération française</u>; apport financier et technique.</p>
		1.1.1.2. Développer des capacités des membres du CSADN en matière de NTIC à travers l'organisation d'ateliers de formation.	
	B O N U C A	1.1.1.3. Apporter un appui technique pour la révision du Code de Justice Militaire et du Code du Travail à travers la mise à disposition d'une équipe conjointe d'experts et l'organisation d'un séminaire national de validation.	
		1.1.1.4. Développer les capacités des acteurs du processus démocratiques à travers des séminaires et ateliers de formation pour les journalistes, les partis politiques, les syndicats, la société civile.	
	O C H A	1.1.1.5. Renforcer les capacités des décideurs politiques, administratifs et militaires en matière de droit humanitaire et principes directeurs sur les droits des personnes déplacées à travers l'organisation de séminaires de formation	
		1.1.1.6. Plaidoyer relatif au droit humanitaire et principes directeurs sur les personnes déplacées par la traduction, multiplication et diffusion de brochures informatives.	
	U N E S C O	1.1.1.7. Développer les capacités des journalistes à travers des ateliers de formation en méthodologie de collecte .de traitement et de diffusion de l'information en période électorale, en situation de post-conflit.	

Extratnt 1.1.2	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Des réformes structurelles et législatives renforcent l'administration générale et l'administration judiciaire de l'Etat	P N U D	1.1.2.1. Assurer l'appui technique pour la mise en place d'un système unique de gestion informatisée du personnel de l'État à travers la fourniture d'expertise nationale et internationale, l'organisation d'un séminaire de préparation au recensement général des fonctionnaires	<u>Présidence</u> : Définition des orientations stratégiques, coordination des activités, domiciliation du HC
		1.1.2.2. Assurer l'appui technique pour la mise en place d'un Haut Conseil et d'un observatoire pour la lutte contre la corruption : organisation d'un atelier de réflexion sur les modalités de renforcement de lutte contre la corruption, mise à disposition d'expertise pour définir le rôle et les fonctions du HC et de l'Observatoire	<u>Banque Mondiale</u> (2004-2005) Financement du recensement, pointage. Appui technique pour l'élaboration de la
	B O N U C A	1.1.2.3. Appui technique et financier à l'organisation d'un séminaire de validation nationale des projets du Code Pénal et du Code de Procédure	stratégie nationale de lutte contre la corruption par la mise à disposition d'expertise (US\$ 500.000). Appui technique pour la
		1.1.2.4. Plaidoyer en faveur de la ratification des instruments internationaux liés aux droits de l'homme	réorganisation de la collecte des recettes de l'État (US\$ 1.000.000).
		1.1.2.5. Fournir l'appui technique et financier à la révision des lois sur la communication à travers la mise à disposition de consultants et l'organisation d'atelier de validation	<u>Ministère de la Fonction Publique</u> : Expertise technique et locaux.
		1.1.2.6. Donner l'appui financier à l'impression du Journal Officiel	<u>Ministère de la Justice</u> ; <u>Ministère des affaires sociales</u> ; <u>HCDH</u> ; <u>Présidence</u> ; <u>Ministère chargé du Secrétariat général du GVT</u> ; <u>Ministère de la Communication</u> : Mise à disposition les textes de base, des personnes, infrastructures, suivi et coordination des activités.
	U N I C E F	1.1.2.7. Apporter un appui technique et financier pour la révision du code de la famille, code du travail, du code pénal en vue de l'harmonisation de leur dispositions avec la CDE et CEDEF.	
		1.1.2.8. Plaidoyer en vue de la ratification des deux protocoles additionnels (CDE) sur l'implication des enfants dans les conflits armés et sur la vente, prostitution et pornographie des enfants.	
		1.1.2.9. Apporter un appui technique et financier pour le renforcement de l'administration de la justice pour mineurs à travers la promotion de mécanismes socio éducatifs alternatifs à la prison.	
Extrant 1.1.3	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Une stratégie de décentralisation adaptée au contexte national est définie	P U N D	1.1.3.1. Donner un appui technique pour la revue diagnostique des initiatives de décentralisation et l'exploration de nouvelles orientations stratégiques.	<u>ONGs</u> : Plaidoyer ; <u>Union Européenne</u> : Apport financier et technique;
		1.1.3.2. Assurer un appui technique en vue de la préparation du Forum National pour la définition de la nouvelle vision de décentralisation.	<u>Coopération française</u> : Apport financier et technique.
Extrant 1.1.4.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
un Plan Intégré de Communication autour de la démocratie, la bonne gouvernance et l'Etat de droit est formulé et exécute.	Communi- cation Inter agence	1.1.4.1. Fournir l'appui technique pour l'élaboration du plan intégrer de communication autour de la démocratie, la bonne gouvernance et l'État de droit.	<u>Ministère de la communication</u>
		1.1.4.2. Fournir l'appui financier et matériel pour la diffusion des messages sur la démocratie, la bonne gouvernance et l'État de droit à travers les médias et les structures communautaires de base.	
	U N I C E F	1.1.4.3. Appui technique et financier à la révision et à la mise en œuvre d'un plan intégré de communication pour la promotion des droits de l'enfant et de la femme.	

Extrant 1.1.5	Agences	Activités	Rôle des partenaires
les institutions mandatées pour la préparation du processus électoral sont renforcées et opérationnelles	P N U D	1.1.5.1. Fournir l'appui technique pour la coordination technique des contributions des bailleurs.	<u>Ministère des Affaires étrangères, Ministère de la communication et Ministère de l'Intérieur</u> : Appui administratif à l'organe d'observation.
		1.1.5.2. Fournir l'appui technique à la création de structures de coordination politique du suivi du processus électoral par les partenaires extérieurs et de structures d'observation des élections.	
	B O N U C A	1.1.5.3. Fournir l'appui technique et financier aux missions de sensibilisation et d'information des populations sur la culture de la citoyenneté.	CEMI : Supervision et exécution ;
		1.1.5.4. Appui technique et financier à la formation de 100 formateurs des observateurs électoraux.	UNION EUROPEENNE : Apport financier ; COOPERATION FRANCAISE : Apport financier et technique.

EFFET 1.2 La population, les organisations de la société civile et le secteur privé participent de façon équitable à la gestion de la chose publique.

Extrant 1.2.1	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Une stratégie de mobilisation sociale axée sur l'approche genre et appropriée au contexte local est développée, testée et opérationnelle dans les zones pilotes.	U N I C E F	1.2.1.3. Appuyer les activités de recherche-action participative sur les croyances perceptions et pratiques concernant la socialisation des filles/garçons, relations hommes/femmes, soins de la mère et du jeune enfant dans la zone pilote de Boda.	<u>Ministère des affaires sociale, Ministère de la jeunesse, Ministère de l'éducation nationale</u> : Coordination et mise en œuvre.
		1.2.1.4. Renforcer les capacités des groupes des femmes de la sous préfecture de Boda pour leur pleine participation dans le processus de développement local.	
		1.2.1.5. Donner un appui technique et financier pour la réalisation, par les communautés, d'une vingtaine de « Maisons de la Femme », dans l'arrondissement de Boda.	<u>ONGs nationales et internationales, Société civile</u> : plaidoyer, exécution. <u>Communautés de base</u> , implication dans la mise en œuvre.
		1.2.1.6. Donner un appui technique et financier pour l'organisation d'un atelier sur le rôle et la valeur ajoutée de la femme dans le processus de développement local-expérience de la zone pilote de Boda.	
		1.2.1.7. Appui technique et financier pour la réalisation d'une étude sur l'exploitation sexuelle des enfants.	<u>Comité Africain de lutte contre les Pratiques néfastes</u> .
		1.2.1.8. Appui technique et financier pour l'élaboration d'un plan d'action national de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.	
		1.2.1.9. Renforcer les capacités institutionnelles et techniques des partenaires dans le domaine de la lutte contre l'exploitation sexuelle.	Banque Mondiale/ LICUS : USD 57,750 via Ministère des Affaires sociales.
		1.2.1.10. Appui technique et financier pour la mise en place et l'opérationnalisation d'un réseau de partenaires pour la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes.	

Extrant 1.2.2.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Des outils de promotion du secteur privé et de la micro entreprise sont définis et mis en oeuvre	P N U D	1.2.1.1. Donner l'appui technique pour la mise en place du guichet unique, l'audit financier des caisses d'épargne et de crédit.	<u>Ministère du commerce ; Chambre de commerce</u> : Financement, fourniture du personnel d'infrastructures.
		1.2.1.2. Donner l'appui technique pour le fonctionnement de la cellule micro-finance auprès du Ministère des Finances.	

EFFET 1.3	Les capacités nationales en matière de planification et de gestion macro-économique sont renforcées au niveau central
------------------	--

Extrant 1.3.1.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2004-2007 est finalisé et rendu opérationnel	P N U D	1.3.1.1. Fournir l'appui technique et opérationnel au fonctionnement de la structure de coordination et du pilotage du CSLP, à travers l'organisation de formation pour la définition des rôles et la définition des plans de travail.	<u>Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale</u> : Mise à disposition de ressources humaines, supervisions et coordination ; <u>Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement</u> : financement, appui technique. <u>Banque Mondiale/ LICUS: USD 504.380</u> direct au Gouvernement.
		1.3.1.2. Donner l'appui technique et opérationnel à l'élaboration des profils de pauvreté à travers le financement et l'organisation des enquêtes auprès des ménages, la coordination des experts nationaux chargés de l'élaboration des profils et la fourniture d'expertise pour la rédaction des synthèses.	
		1.3.1.3. Donner l'appui technique pour la mise en place d'une stratégie nationale de micro-finance à travers l'audit des caisses d'épargne et de crédit et les conseils techniques pour la définition d'une stratégie adaptée au contexte.	

Extrant 1.3.2.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Les capacités de planification stratégique sont renforcées pour utiliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement.	P N U D	1.3.2.1. Fournir l'appui technique et opérationnel pour l'élaboration du RNOMD, à travers la coordination et le financement des études thématiques.	<u>Ministère de la Santé publique et de la population</u> ; <u>Ministère de l'économie, du Plan et de la Coopération Internationale</u> ; <u>Ministère de la justice</u> ; <u>Ministère de la communication</u> ; <u>Ministère du Commerce</u> ; <u>Ministère des Affaires sociales</u> : Supervision, coordination, mise à disposition de personnel et de structures de communication. <u>ONGs nationales et internationales</u> ; <u>Société civile</u> ; Exécution. <u>Partenaires bilatéraux et multilatéraux</u> : Appui technique et financier.
		1.3.2.2. Fournir l'appui technique et financier pour l'élaboration du rapport sur l'impact socio-économique du VIH/SIDA.	
	U N F A	1.3.2.3. Plaidoyer auprès des décideurs sur l'importance de réduire la mortalité infantile et maternelle et la prévalence du VIH/SIDA.	
		1.3.2.4. Plaidoyer pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le cadre des OMD.	
	O M S	1.3.2.5. Fournir un appui technique pour l'élaboration d'un Plan opérationnel de la « Feuille de Route » relative à l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néo-natale dans la perspective de 2015	
		1.3.2.6. Dans chaque ministère, et en particulier celui de l'économie, finance et plan, les cadres sont capables d'appliquer correctement les méthodes modernes de "planification axée sur les résultats".	

Extrant 1.3.3	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Le Rapport sur le Coopération au développement est internalisé et utilisé comme instrument de programmation.	P N U D	1.3.3.1. Fournir l'appui technique et opérationnel à l'élaboration du Rapport de la Coopération en Développement 1999-2003	<u>Ministère de l'économie, du Plan et de la Coopération internationale, Ministère du Commerce</u> : Supervision, exécution ; <u>Partenaires extérieurs ; l'Agence Intergouvernementale Francophonie (AIF)</u> : la formation sur la formulation des projets adressée aux cadres du Ministère de l'Agriculture. <u>BAD, FIDA</u> : Appui technique et financier Société civile

Extrant 1.3.4.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Le NEPAD est internalisé	F A O	1.3.4.1. Fournir l'appui technique pour la préparation d'un programme national d'investissement à moyen terme et pour la formulation de projets bancables aux fins de la mise en œuvre du NEPAD.	<u>Ministère modernisation de l'agriculture</u> <u>Ministère de l'Économie, du Plan de la Coopération Internationale</u> : Coordination et exécution.
	P N U D	1.3.4.2. Promouvoir l'information des partenaires nationaux pour la promotion de NEPAD à travers l'organisation d'un forum national.	

Stratégie : Les stratégies adoptées pour produire les effets de cet axe de coopération reposent sur l'appui au développement des capacités des partenaires en matière de droits de l'homme, de l'éducation civique. Elles mettent l'accent particulièrement sur le développement de politiques, la planification et la gestion des affaires publiques, ainsi que sur la participation des groupes vulnérables et des organisations féminines dans un cadre institutionnel décentralisé. Le plaidoyer auprès des partenaires des institutions, de la société civile et des communautés constitue également un des éléments des stratégies pour provoquer des comportements favorables à une forte participation à la mise en œuvre des programmes.

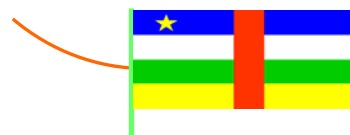
Mécanismes de coordination et modalités de programme : la mise en œuvre s'appuie sur le comité chargé du suivi du dialogue national, la commission électorale mixte indépendante, et le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et les différents instruments de dialogue mise en place entre le Gouvernement et les partenaires au développement.

Partenariat : En plus du Système des Nations Unies le Gouvernement bénéficie de l'appui de la coopération bilatérale et multilatérale. Union Européenne (feuille de route pour la transition) ; France (appui à la sécurité) ; CEMAC (appui à la sécurité).

RELEVEMENT POST-CONFLIT



Priorité nationale : Rétablir la sécurité et améliorer les conditions des populations



RÉSULTAT ESCOMPTÉ DE L'UNDAF	D'ici à 2006, la population des zones affectées sont réconciliées, sécurisées, 40% d'entre elles augmentent leur revenu et améliorent leur sécurité alimentaire ; la couverture vaccinale est assurée à 80% ; le taux de consultation prénatale et d'accouchement assisté passe de 30% à 50% ; 50% d'enfants en âge scolaire fréquentent l'école.
EFFET 2.1.	La sécurité et l'administration sont rétablies.

Extrant 2.1.1	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Les systèmes relais et services étatiques périphériques sont rétablis et opérationnels	B O N U C A	2.1.1.1. Développer les capacités des forces de défense et de sécurité et des agents d'application des lois à travers l'organisation d'ateliers de formation sur la sécurité et les droits de l'homme à Bangui, Bossangoa, Sibut, Bria, Kaga-Bandoro et Bozoum.	<u>Ministère de la Défense</u> ; <u>Ministère de l'Intérieur</u> ; <u>HCDH</u> ; <u>Présidence</u> : Identification des personnes à former, coordination et supervision.

Extrant 2.1.2.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Les communautés sont sensibilisées et organisées, mobilisées et renforcées pour la réhabilitation et gestion de conflit.	B O N U C A	2.1.2.1. Apporter l'appui technique et financier aux missions de sensibilisation et d'information des populations pour la promotion de la culture de la paix.	<u>Ministère de communication</u> : Mise à disposition des moyens et du personnel. <u>ONGs</u> : Mise en œuvre des activités.

Extrant 2.1.3	Agences	Activités	Rôle des partenaires
les ex-combattants sont désarmés, démobilisés et réinsérés de manière durable dans leurs communautés d'accueil ou d'origine.	P N U D	2.1.3.1. Fournir l'appui technique et opérationnel aux communautés d'origine pour l'accueil de 7565 ex combattants.	<u>Présidence</u> ; <u>Ministère de la Défense</u> ; <u>Ministère de l'Intérieur</u> ; <u>Ministère de la Justice</u> : Supervision, coordination, identification des bénéficiaires.
		2.1.3.2. Fournir l'appui technique et opérationnel aux 7565 ex combattants pour assurer leur désarmement, leur démobilisation et leur insertion.	<u>Commission Nationale du DDDR</u> : Exécution des activités.
		2.1.3.3. Fournir l'appui technique et opérationnel aux communautés d'origine recevant le plus grand nombre d'ex combattants, de réfugiés et de personnes déplacées afin qu'elles contribuent au rétablissement de la sécurité.	<u>Banque Mondiale</u> : Financement du Projet PRAC à travers le Programme Multi-pays de Démobilisation et Réinsertion. (Fonds fiduciaire multi-pays).

Extrant 2.1.4.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Le retour et l'intégration des populations déplacées et réfugiées sont effectifs.	B O N U C A	2.1.4.1. Développer les capacités des agents d'application des lois et des forces de défense à travers l'organisation d'ateliers de formation sur les droits des réfugiés et la culture de la paix.	<u>Ministère de la Défense</u> ; <u>Ministère de la Justice</u> ; <u>HCDH</u> ; <u>Présidence</u> : Coordination, supervision, exécution des activités.
	F A O	2.1.4.2. Développer les capacités des réfugiés agriculteurs, éleveurs, pêcheurs à travers des sessions de formation pour leur réinsertion dans les activités de production.	<u>CICR</u> ; <u>Ongs</u> (Caritas, COOPI, CESDES) : Exécution des activités d'intégration des réfugiés agriculteurs, éleveurs, pêcheurs dans leurs activités de production.
		2.1.4.3. Donner un appui aux réfugiés agriculteurs, éleveurs, pêcheurs pour la reprise des activités de production à travers la fourniture d'intrants agricoles.	
	H C R	2.1.4.4. Organiser des opérations de rapatriement de 42.000 réfugiés centrafricains du sud du Tchad.	<u>Gouvernement de la RCA</u> à travers la <u>Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR)</u> : assurera la protection des rapatriés et facilitera les formalités administratives liées à l'opération de rapatriement.
		2.1.4.5. Développer les capacités des réfugiés à travers l'organisation des sessions de formation professionnelle pour faciliter leur réintégration.	
		2.1.4.6. Équiper Bozoum et Kaga-Bandoro en sous bureaux pour le suivi des projets de réintégration.	
	P A M	2.1.4.7. Fournir l'appui opérationnel au développement des activités génératrices de revenus, dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et du petit commerce en faveur des réfugiés.	<u>(COOPI)</u> : mise en œuvre des activités de réintégration. Le gouvernement du Tchad jouera sur son territoire le même rôle que celui de la RCA.
		2.1.4.8. Fournir l'alimentation à 42.000 personnes en train d'être rapatriées, qui sont exposé à l'insécurité alimentaire.	

Extrant 2.1.5	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Observatoire national de prévention et de gestion des crises est mis en place et opérationnel	B O N U C A	2.1.5.1. Fournir l'appui technique et financier en faveur de la création d'un observatoire national pour la prévention et la gestion des crises à travers l'organisation d'un séminaire national adressée aux autorités politiques et militaires.	<p><u>Ministère de la Défense</u> ; <u>Ministère de l'Intérieur</u> ; <u>Présidence</u> : Supervision, coordination</p> <p><u>UA</u> : Appui politique.</p> <p><u>Cemac/Ceeac</u> : Appui politique, militaire et financier. <u>UE</u> : Appui financier. <u>ONG</u> : Mise en œuvre.</p>
	O C H A	2.1.5.2. Apporter un appui technique et financier aux agences des Nations Unies résidentes et aux services étatiques et aux ONGs en faveur de l'élaboration d'un plan de contingence par des ateliers.	
		2.1.5.3. Apporter un appui technique et financier aux entités dans l'humanitaire pour l'élaboration de l'Appel Consolidé (CAP) par des ateliers de programmation conjointe et le suivi du processus au niveau national et international.	
		2.1.5.4. Apporter un appui technique et financier à la collecte et à l'analyse des données sur la situation humanitaire auprès et en collaboration avec les mêmes entités ; les diffuser à travers des rapports, notes informatives et rencontres périodiques.	
	P N U D	2.1.5.5. Fournir l'appui technique et financier pour la création d'un réseau de l'information sur la connaissance de terrain à Bouar, Mboki, Bossangoa, Sibut, Bozoum (HCR, UNICEF, PAM, BONUCA).	
		2.1.5.6. Évaluer la situation d'alerte précoce en période de transition.	
		2.1.5.7. Plaidoyer sur l'analyse et la prévention des conflits.	

EFFET 2.2.	50% des ménages agricoles et des autres ménages qui souffrent d'insécurité alimentaire reprennent leurs activités de production et ont accès à une alimentation adéquate.
-------------------	--

Extrant 2.2.1	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Les capacités nationales de planification, coordination, gestion et suivi des activités agricoles sont renforcées à tous les niveaux.	F A O	2.2.1.1. Apporter un appui technique et matériel à la réhabilitation des statistiques agricoles par des formations en collecte et traitement de données et la fourniture de matériel statistique.	<p><u>Gouvernement (BCR, DSA,)</u> : Coordination, supervision, exécution.</p> <p><u>Grande Bretagne</u> : Appui financier dans le cadre du programme régional pour les moyens d'existence durable dans la pêche.</p>
		2.2.1.2. Coordonner et financer la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en valeur agricole de la réserve d'eau du barrage de la Mballi dans la sous préfecture de Boali.	
		2.2.1.3. Développer les capacités des pêcheurs en techniques d'exploitation durable de la pêche dans le lac MBALI.	

Extrant 2.2.2	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Les systèmes d'exploitation durable sont développés et permettent d'augmenter et de diversifier la production agricole et pastorale	F A O	2.2.2.1. Fournir l'appui opérationnel et technique à la mise en œuvre des composantes intensification et diversification du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire à travers la formation en systèmes de production et la fourniture d'intrants agricoles et micro-crédits aux organisations paysannes.	<p><u>Gouvernement centrafricain</u> : Supervision, coordination et mise en œuvre.</p> <p><u>Royaume du Maroc</u> : assure la fourniture d'expertise dans le cadre du programme sud-sud.</p> <p><u>Chine</u> : Appui technique et financier dans le cadre d'installation de couvoirs pour la production des poussins d'un jour (PNUD 120,000 US\$, Chine 500,000 US\$)</p> <p><u>Suède</u> : Appui financier dans le cadre de l'Appel Consolidé du SNU (269,321 US£).</p>
		2.2.2.2. Donner un appui technique et opérationnel aux groupements d'agriculteurs à travers la formation en techniques de production et diffusion de semences sélectionnées.	
		2.2.2.3. Faire l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un système national de Crédit Agricole.	
		2.2.2.4. Appui financier au développement de micro-projets (Telefood) de production agricole, animale et aquaculture.	
		2.2.2.5. Réhabiliter les capacités productrices des producteurs vivriers et maraîchers affectés par la crise d'octobre 2002 à travers la fourniture d'intrants agricoles et de petits Outillages.	
		2.2.2.6. Réhabiliter les capacités productrices des éleveurs du petit bétail dans les zones périurbaines de Bangui à travers la fourniture de reproducteurs et de poussins de 1 jour.	
		2.2.2.7. Fournir un appui matériel pour la réhabilitation des capacités productrices dans les zones les plus démunies de Centrafrique à travers la fourniture d'intrants agricoles aux organisations paysannes.	
	P A M	2.2.2.8. Soutenir des activités de création d'actifs et activités génératrices de revenus tels que la distribution et l'utilisation des semences améliorées, la construction des étangs pour la pisciculture, et autres activités qui créent des actifs.	<p><u>Banque mondiale</u> : Appui au développement rural (4millions de \$) dans les secteurs sociaux, dans le cadre de LICUS.</p>
		2.2.2.9. Fournir des rations alimentaires aux populations vulnérables telles que les vieillards et enfants abandonnés, les veuves, les personnes handicapés, les malades chroniques ou les personnes en situation difficile en zones urbaines et rurales.	
		2.2.2.10. Fournir les rations alimentaires pour faciliter les sessions de recyclages et de formations, en matière d'alphabetisation fonctionnelle et d'encadrement des femmes dans divers métiers tels que la culture maraîchère, la fabrication du savon, la vannerie, ou le petit commerce, pour leur permettre d'entreprendre des activités génératrices de revenus.	

EFFET 2.3. 80% des services de santé et d'eau assainissement sont rendus opérationnels et les épidémies sont maîtrisées

Extrant 2.3.1.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Les capacités nationales en matière de surveillance, de planification, de mise en oeuvre, de suivi et gestion de la situation sanitaire au niveau central, régional, périphérique et local sont renforcées.	O M S	2.3.1.1. Fournir un appui technique au Ministère de la Santé pour l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre du PNDS II, par la mise à disposition d'experts, la formation des équipes cadres des préfectures sanitaires en planification, et l'appui financier en vue d'élaborer des plans de santé de Bangui et l'organisation de l'atelier de validation du PNDS II .	<p><u>Ministère de la santé publique et de la population, Ministère du Plan et des Finances ;</u></p> <p><u>Ministère des mines et de l'Hydraulique ;</u> <u>Ministère des Affaires sociales ;</u> <u>Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;</u> Mobilisation des ressources, coordination, mise en œuvre.</p> <p><u>Union Européenne :</u> Appui à l'élaboration du PNDS II à travers la mise à disposition d'experts, le financement des formations en élaboration des micro-plans préfectoraux et de l'atelier de validation du PNDS II.</p> <p><u>Coopération française :</u> Mise à disposition du Ministère de la santé de deux Conseillers techniques au Cabinet du Ministre.</p> <p><u>Banque mondiale :</u> Appui au développement rural (4millions de \$) dans les secteurs sociaux dans le cadre de LICUS.</p>
		2.3.1.2. Évaluer l'impact de la crise sur le système de santé.	
		2.3.1.3. Donner l'appui technique au Système National d'Information Sanitaire (SNIS) par la mise en place d'une base de données sur la santé.	
		2.3.1.4. Donner l'appui technique au MSPP pour la coordination des partenaires du secteur de la santé à travers l'organisation de réunions mensuelles de concertation.	
		2.3.1.5. Développer les compétences du personnel de santé à travers l'organisation des sessions de formation/recyclage dans les domaines du système de santé localement et à l'extérieur du pays.	
		2.3.1.6. Fournir l'appui technique à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de santé mentale.	
		2.3.1.7. Fournir l'appui technique à la reformulation du programme de santé des adolescents.	
		2.3.1.8. Assurer un appui à la promotion d'un comportement favorable à la santé à travers la diffusion de l'information sanitaire auprès de la population et la mise à disposition des documents techniques aux acteurs du secteurs de la santé.	
	U N F P A	2.3.1.9. Renforcer les capacités du personnel des formations sanitaires (FOSA) dans les zones d'intervention de UNFPA (6 préfectures) en matière de suivi et gestion de la Santé de reproduction à travers des formations nationales et internationales.	
		2.3.1.10. Assurer un appui matériel et logistique aux services de Santé de Reproduction des 06 préfectures d'intervention en moyens roulant et plateaux techniques.	
		2.3.1.11. Ravitailler les services de Santé de reproduction en produits SR (médicaments essentiels et contraceptifs).	
	U N I C E F	2.3.1.12. Renforcer les capacités techniques du personnel des services SMI et PEV en matière de S&E à travers l'organisation de sessions de formation.	
		2.3.1.13. Donner un appui technique et matériel pour la réhabilitation des systèmes de surveillance sanitaire dans les SMI et les services PEV au niveau central et dans les 5 départements ayant été durement affectés par les conflits (zone rouge).	
		2.3.1.14. Développer les capacités des agents des services de vaccination et planification, gestion, monitoring, collecte et traitement des données du PEV à travers l'organisation des sessions de formation.	
		2.3.1.15. équiper les districts des 5 départements de la Zone Rouge en unités de communication radiophonique et en matériel roulant (voitures 4x4 et motocyclettes) pour la supervision et collecte de données.	
		2.3.1.16. Promouvoir l'information sur le PEV à travers l'impression et la distribution à grande échelle d'un bulletin périodique d'information.	
		2.3.1.17. Assurer l'appui technique, matériel et financier pour le développement et documentation de l'approche de Développement Intégral du Jeune Enfant (DIJE) dans l'arrondissement de Boda.	
		2.3.1.18. Appui technique et financier pour l'organisation et tenue d'un atelier sur le DIJE.	

Extrant 2.3.2	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Les services de soins préventifs, de soins périnataux, soins obstétricaux sont réhabilités, de qualités et utilisés	O M S	2.3.2.1. Assurer l'appui technique et financier pour la relance des activités du PEV de routine par la mise à disposition d'expertise et le financement des opérations de terrain dans les 7 régions sanitaires.	<p data-bbox="1129 622 1369 994"><u>Ministère de la santé publique et de la population; Ministère du Plan et des Finances ; Ministère des mines et de l'Hydraulique ; Ministère des Affaires sociales ; Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur : Mobilisation des ressources, coordination, mise en œuvre.</u></p> <p data-bbox="1129 1032 1369 1294"><u>Union Européenne :</u> Appui à l'élaboration du PNDS II à travers la mise à disposition d'experts, le financement des formations en élaboration des micro-plans préfectoraux et de l'atelier de validation du PNDS II.</p> <p data-bbox="1129 1332 1369 1485"><u>Coopération française :</u> Mise à disposition du Ministère. de la santé de deux Conseillers techniques au Cabinet du Ministre.</p> <p data-bbox="1129 1523 1369 1626"><u>Banque mondiale/ LICUS :</u> USD 1,317,691 via OMS, UNFPA, COOPI.</p>
		2.3.2.2. Assurer l'appui technique et financier pour les activités supplémentaires de vaccination de qualité (JNV et JLV Polio, rougeole, TMN, FJ).	
		2.3.2.3. Assurer l'appui technique au Ministère. de la Santé pour l'élaboration des plans stratégiques de contrôle de la rougeole et de l'élimination du tétanos maternel et néonatal.	
		2.3.2.4. Évaluer la chaîne de Froid, les moyens de communications et les moyens roulants du système national de santé en vue de l'élaboration du plan de réhabilitation logistique.	
		2.3.2.5. Développer les capacités du personnel de santé et des agents de santé communautaires dans le domaine de Maternité à moindre risque.	
		2.3.2.6. Financer une étude hospitalière sur la situation du cancer du col de l'utérus.	
		2.3.2.7. Fournir un appui technique à la mise en œuvre du Plan d'Action de réduction de la mortalité maternelle et néo-natale par la mise à disposition d'un conseiller.	
		2.3.2.8. Développer les capacités des agents de santé pour la mise en œuvre de la PCIME par le biais de formations à la prise en charge correcte des enfants malades, à Bangui et à l'intérieur du pays.	
	P A M	2.3.2.9. Fournir des rations alimentaires aux femmes enceintes et mères allaitantes dénutries, afin de mieux assurer le suivi des grossesses à risque, d'augmenter le nombre de femmes qui participent aux séances d'éducation nutritionnelle et sanitaire, et d'assurer que 100% de ces femmes assisteront au moins à huit séances.	
		2.3.2.10. Fournir la bouillie enrichie aux enfants âgés de 6 mois à 5 ans modérément dénutris (poids/âge inférieur à 80% ou à 2 écarts types) pour éviter les risques vers une malnutrition sévère et augmenter le nombre des femmes et enfants dénutris qui assistent aux séances d'éducation nutritionnelle et sanitaire.	
	U N F P A	2.3.2.11. Renforcer les capacités du personnel des FOSA des 6 préfectures d'intervention en matière de santé de la reproduction à travers l'organisation d'ateliers annuels de formation clinique.	
	U N I C E F	2.3.2.12. Équiper 4 hôpitaux de référence de la Zone Rouge en ambulance (4x4), matériels de communication, unité de radio émetteur, systèmes d'alimentation électrique à énergie solaire et motocyclettes pour la supervision des centres de santé.	
		2.3.2.13. Fournir les pièces détachées pour la réparation du matériel de froid dans les postes PEV.	
		2.3.2.14. Doter le niveau central de 2 nouvelles chambres de froid et fournir 100 nouveaux congélateurs ou réfrigérateurs pour remplacer le matériel pillé ou en panne dans les services PEV.	
		2.3.2.15. Former le personnel des services PEV en entretien et utilisation du matériel de froid.	
		2.3.2.16. Assurer une disponibilité ininterrompue des vaccins et micronutriments essentiels (Vitamine A).	
		2.3.2.17. Donner un appui technique et financier pour la surveillance de la qualité du sel au niveau du commerce et des ménages, assurant leur teneur adéquate en iode.	

Extrant 2.3.3.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
L'accès à l'eau potable et aux installations de qualité est amélioré en milieu rural et l'eau potable et latrines de qualité sont disponibles dans les enceintes des écoles et établissements sanitaires.	O M S	2.3.3.1. Développer les capacités de la municipalité de Bangui pour la mise en œuvre des activités du programme «villes-santé» à travers l'organisation d'ateliers de formation en hygiène et salubrité publique adressés aux maires des arrondissements.	<p><u>Ministère de la santé publique et de la population</u>; <u>Ministère de l'environnement</u> ; <u>Ministère des mines et de l'Hydraulique</u>.; <u>Ministère de l'intérieur</u> ; <u>(Municipalités)</u> : Supervision, coordination, mise en œuvre.</p> <p><u>ONGs nationales et internationales</u> : Exécution.</p> <p><u>Union Européenne</u> : Appui financier et technique.</p> <p><u>Banque Mondiale</u>, <u>LICUS</u> : 242,578 U\$ via UNICEF.</p>
		2.3.3.2. Développer les capacités des cadres du Ministère de la Santé pour l'élaboration et la validation du code d'hygiène et de l'eau à travers l'organisation d'ateliers d'élaboration et de validation.	
		2.3.3.3. Fournir un appui technique et financier au Ministère. de la Santé pour l'organisation d'un atelier de sensibilisation sur l'hygiène alimentaire à l'attention des vendeurs des aliments au bord des rues.	
		2.3.3.4. Développer les capacités des leaders de communautés rurales en matière des technologies appropriées dans le domaine de l'eau et de l'assainissement à travers les ateliers de formation.	
		2.3.3.5. Donner l'appui technique au Ministère de la Santé et au Ministère de l'Hydraulique pour le contrôle de la qualité de l'eau, de boisson fournie à la population par l'élaboration de normes/standards techniques.	
	U N I C E F	2.3.3.6. Fournir les pièces détachées et les outils de réparation des pompes aux artisans réparateurs et dépositaires des pièces des pompes pour la maintenance de 1,000 pompes en panne dans la Zone Rouge.	
		2.3.3.7. Assurer l'appui technique et financier pour la formation de 3800 personnes (membres des comités de gestion des points d'eau, des artisans réparateurs et des dépositaires des pièces détachées des pompes) pour la gestion et la maintenance des pompes d'eau en assurant une représentativité adéquate des femmes dans la Zone Rouge.	
		2.3.3.8. Assurer l'appui technique, matériel et financier pour l'équipement de 75 forages d'eau en pompe manuelle dans les communautés des Préfectures de l'Ouham et de la Nana-Gribizi.	
		2.3.3.9. Assurer l'appui technique, matériel et financier pour la réalisation de 20 nouveaux forages dans les communautés non desservies de la sous préfecture de Boda.	
		2.3.3.10. Tester la faisabilité d'un système d'approvisionnement en eau à énergie solaire dans la préfecture de la Nana-Gribizi	
		2.3.3.11. Développer et tester de models efficaces et moins onéreux de latrines scolaires.	
		2.3.3.12. Vulgariser les techniques et normes de construction de latrines améliorées (scolaires, sanitaires) auprès des maçons et entrepreneurs locaux dans les 13 départements à faible taux de scolarisation.	
		2.3.3.13. Fournir un appui matériel et financier pour la réalisation de latrines scolaires, en réponse aux initiatives communautaires dans la zone Rouge et la sous préfecture de Boda.	
		2.3.3.14. Assurer appui technique et financier pour l'adoption et production de matériel pédagogiques pour l'hygiène et assainissement en milieu scolaire.	
		2.3.3.15. Donner un appui technique et financier pour la formation des maîtres, des membres des associations des parents d'élèves et les élèves membres des comités d'hygiène dans les 13 départements les moins scolarisés en enseignement de l'hygiène et assainissement du milieu.	
		2.3.3.16. Développer les capacités en vue de la vulgarisation des techniques simples en matière d'hygiène et assainissement dans la S/P de Boda, les préfectures de Mbomou et Haut-Mbomou, l'Ouham et la Nana-Gribizi par l'organisation des ateliers de formation.	

Extrant 2.3.4.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Les épidémies sont contrôlées	OMS	2.3.4.1. Assurer un appui technique au service de gestion des épidémies pour la surveillance épidémiologique intégrée et la riposte par la mise à disposition d'un épidémiologiste et le financement des investigations des rumeurs d'épidémies.	<u>Ministère de la santé publique et de la population</u> : Supervision, coordination.
		2.3.4.2. Développer les capacités des responsables des régions et préfectures sanitaires en matière de surveillance épidémiologique à travers des ateliers de formation.	<u>Secteur privé (SCAD)</u> Assure le financement du programme THA dans la Lobaye.
		2.3.4.3. Assurer un appui technique à la reformulation d'un plan national de riposte contre les épidémies de poliomyélite.	<u>Croix rouge ; MSE</u> : Assurer le Financement du programme THA dans la préfecture du Haut-Mbomou.
		2.3.4.4. Développer les capacités des laboratoires du réseau OMS à travers des sessions de formation sur le diagnostic des maladies (polio, rougeole, fièvre jaune...).	Assurent l'investigation et la riposte aux épidémies de méningite.
		2.3.4.5. Ravitailler le réseau de laboratoires pour la surveillance épidémiologique intégrée à Bangui et à l'intérieur du pays en réactifs et matériels de laboratoire.	<u>ALES</u> : Mise à disposition d'un expert au niveau du Ministère de la Santé et financement des activités lèpres.
		2.3.4.6. Assurer un appui technique et financier au Programme de contrôle des foyers de la Trypanosomiase Humaine Africaine, l'élimination de Vers de guinée et à l'élimination de la lèpre.	
		2.3.4.7. Assurer un appui technique et financier à la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le paludisme par la formation des agents imprégnateurs et la distribution des moustiquaires imprégnées dans les centres de santé.	<u>Institut Pasteur</u> : Assure la formation des techniciens de laboratoire.

EFFET 2.4	La scolarisation des filles est doublée dans les préfectures ayant un taux net de scolarisation inférieur à 40% en 2000.
------------------	---

Extrant 2.4.1	Agences	Activités	Rôle des partenaires
L'accès aux services d'enregistrement à l'état civil est offert à tous les enfants	B O N U C A	2.4.1.1. Développer les capacités des chefs d'arrondissements, des associations de parents, des magistrats (des sessions foraines), des préfets des 16 provinces en matière de droits de l'enfant, à l'enregistrement à l'état civil à travers l'organisation d'un séminaire de formation.	<u>Ministère de la Famille</u> ; <u>Ministère de la Justice</u> ; <u>Ministère de l'intérieur et de l'administration du territoire</u> ; <u>Mairies</u> ; <u>HCDH</u> : Supervision, coordination, exécution, <u>ONGs</u> : Mise en œuvre.
		2.4.1.2. Évaluer la situation de l'enregistrement des naissances dans la S/P de Boda et les anciennes zones de conflit.	
	2.4.1.3. Pourvoir un appui technique, matériel et financier pour la campagne nationale de sensibilisation sur l'importance de l'enregistrement des naissances.		
	2.4.1.4. Renforcer les capacités des agents de l'état civil de Boda et les anciennes zones de conflit dans le domaine des techniques de l'enregistrement par le biais des sessions de formation et de recyclage.		
	2.4.1.5. Pourvoir un appui technique et matériel pour l'informatisation des centres d'état civil de Bangui.		

Extrant 2.4.2	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Les capacités nationales de coordination, de planification, de gestion des informations, de supervision des interventions dans le domaine éducatif sont renforcées à tous les niveaux.	UNFPA	2.4.2.1. Assurer l'appui technique pour la mise en place d'une base de données sur l'éducation à partir des données du recensement à travers la fourniture d'équipements et de consommables et la formation des cadres des services statistiques du Ministère de l'éducation et l'apport d'un consultant en la matière.	<u>Ministère de l'éducation nationale</u> ; <u>Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale</u> ; <u>Ministère de l'éducation nationale</u> : Supervision, coordination.
		2.4.2.2. Donner un appui technique au Ministère de l'Éducation nationale par l'organisation d'un atelier pour l'identification des indicateurs de base pour le S&E de la scolarisation des filles.	
	UNICEF	2.4.2.3. Réhabiliter et renforcer le centre national des statistiques scolaire grâce à la fourniture de matériels informatique et logiciels de pointe et la formation du personnel.	Banque Mondiale : Appui technique et financier.
		2.4.2.4. Donner un appui technique, logistique et financier pour le rétablissement de la capacité opérationnelle du système éducatif national en matière de collecte, traitement et dissémination des données sur l'éducation de base.	COOPI ; FNAPEC: Enseignement Catholique. Mise en œuvre.
		2.4.2.5. Renforcer la capacité du ministère de l'éducation dans le domaine de la planification axée sur les résultats et de la planification participative au niveau communautaire.	Coopération française : Appui technique et financier.
		2.4.2.6. Donner l'appui technique et matériel pour la réhabilitation du système national de suivi pédagogique.	Banque Mondiale/ LICUS : USD 50.000 direct au Gouvernement.

Extrant 2.4.3.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Toutes les écoles affectées par les conflits sont réhabilitées et équipées par les communautés.	PAM	2.4.3.1. Installer des cantines scolaires dans toutes les écoles primaires et les jardins d'enfants accessibles dans les zones affectées par les conflits afin de convaincre les parents se trouvant dans une situation de détresse et de quasi-famine à envoyer leurs enfants à l'école.	Banque Mondiale/ LICUS : USD 439,735 via Coopération Française.
		2.4.3.2. Fournir la ration alimentaire pour maintenir ces enfants à l'école pendant la période difficile de post-conflit.	
	UNICEF	2.4.3.3. Donner un appui technique au développement et mise en œuvre des stratégies de mobilisation sociale pour la réhabilitation des écoles détruites par le conflit.	
		2.4.3.4. Fourniture de matériels importés de construction (ciment et tôles) et équipements des écoles en bancs.	
		2.4.3.5. Fourniture 5.000 tables-bancs pour le remplacement des 55.000 tables-bancs détruits ou piliers pendant le conflit.	
		2.4.3.6. Revitaliser la Fédération des Associations des Parents d'Élèves pour leur participation dans la mobilisation sociale en faveur de l'éducation des filles et la protection par les communautés des infrastructures et équipements scolaires	
	UNESCO	2.4.3.7. Développer des capacités des enseignants dans les écoles des zones affectées par le conflit.	
		2.4.3.8. Fourniture de matériel didactique dans les écoles des zones affectées par le conflit.	

Extrant 2.4.4.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
La qualité de l'enseignement est maintenue et les curricula sont révisés et disponibles.	U N F P A	2.4.4.1. Apporter un appui technique afin d'introduire dans les cours l'éducation à la vie familiale et en matière de population à l'école à travers l'élaboration et la révision des curricula, la formation des enseignants dans 50 écoles primaires et 25 écoles secondaires à Bangui et en province.	<u>Ministère de l'Éducation Nationale</u> : Supervision, coordination. <u>Coopération Française</u> : Appui technique ou financier, équipement.
	U N I C E F	2.4.4.2. Donner l'appui technique à la révision/élaboration des outils et modules de compétence de vie.	<u>Banque Mondiale</u> : Appui technique pour la rentrée scolaire 2004 à travers le financement du recyclage des enseignants (chefs d'établissements et maîtres) (4 millions de \$ dans les secteurs sociaux dans le cadre du LICUS).

Extrant 2.4.5.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
L'environnement pour la scolarité des enfants est facilité sur la base des critères "écoles amies des enfants et amies des filles"	F A O	2.4.5.1. Fournir l'appui technique au développement des jardins potagers dans 100 écoles pilotes des zones affectées par la crise à travers des formations pratiques et la fourniture de kits de production.	<u>AIF Japon Ministère de l'Éducation Nationale</u> : Supervision et coordination, <u>Coopération française</u> : Appui technique et financier.
	U N I C E F	2.4.5.2. assurer un appui technique pour la définition, validation et adoption des critères "écoles amies des enfants, amies des filles (EAEF)".	
		2.4.5.3. Développer les capacités au niveau national et départemental pour la mise en œuvre du concept EAEAF.	
		2.4.5.4. Assurer un appui technique et matériel pour l'amélioration de l'environnement physique des écoles dans les départements à très faible taux de scolarisation des filles : matériels de construction importés, appui à la construction de latrines modernes séparées, sources d'eau potable en milieu scolaire.	
		2.4.5.5. Donner un appui technique et financier pour l'amélioration de l'environnement académique des écoles dans les zones ciblées par l'UNICEF à travers la revue du contenu et pertinence du programme d'enseignement, l'amélioration des méthodes d'enseignement (participative et sensible au genre), la formation des enseignants et la gestion des écoles.	
		2.4.5.6. Donner un appui technique pour l'amélioration de l'environnement social autour des écoles : renforcement des APEs, participation communautaire, implication des autorités administratives, traditionnelles et religieuses, et implication des associations des femmes dans la promotion de l'éducation des filles.	
	P A M	2.4.5.7. Fournir les rations alimentaires aux communautés pour améliorer l'accès et réduire le taux d'abandon dans les écoles.	

EFFET 2.5.	Les capacités nationales en matière de planification sociale sont renforcées au niveau central et périphérique.
-------------------	--

Extrant 2.5.1.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Des données fiables et pertinentes dans les domaines sociaux sont collectées, organisées et régulièrement mises à jour par les institutions mandatées.	P N U D	22.5.1.1. Fournir l'appui technique à l'élaboration des tableaux de bord sectoriels du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, à travers la formation des groupes de travail sur les cadres logiques, sur l'identification et sélection des indicateurs de suivi-évaluation et l'élaboration du guide méthodologique.	<p><u>Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale</u> : Supervision, coordination, mise en œuvre.</p> <p><u>Union Européenne</u> : Appui technique par la mise à disposition d'un expert informaticien international pour la supervision du traitement des données. Assure l'appui financier pour la mise à disposition et la formation des agents de codification et de saisie.</p>
		2.5.1.2. Développer les capacités à travers l'atelier de formation des utilisateurs sur DevInfo.	
	U N I C E F	2.5.1.3. Évaluer la situation socio économique à travers la réalisation de l'enquête MICS 2005.	
		2.5.1.4. Fournir l'appui technique à la diffusion des informations et tableaux de bord sociaux.	
		2.5.1.5. Fournir un appui technique et financier au BCR dans le cadre du projet RGPH avec la mise à disposition d'équipements informatiques et d'un expert pour l'informatisation des aires de dénombrement.	
	U N F P A	2.5.1.6. Assurer un appui financier pour l'exécution et l'exploitation des données de l'enquête post-censitaire.	
		2.5.1.7. Assurer un appui technique dans le traitement des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation 2003 (RGPH) à travers la formation en traitement de données des cadres du Bureau Central du Recensement (BCR), la mise à disposition de 250 agents de codification et saisie, la fourniture d'équipement et accessoires informatiques et l'appui à l'organisation de l'atelier d'élaboration des spécifications de correction automatiques de données.	
		2.5.1.8. Apporter un appui technique pour la mise en place d'une base de données socio-économiques pour le suivi et l'évaluation des indicateurs des OMD au niveau du Ministère du plan/Division des statistiques, à travers l'équipement d'un serveur, l'acquisition du logiciel et la formation des cadre et la mise à disposition d'un expert.	

Extrant 2.5.2.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Les capacités opérationnelles des structures de planification et de suivi-évaluation des programmes sont renforcées.	P N U D	2.5.2.1. Développer les capacités en suivi-évaluation des groupes de travail et du Secrétariat permanent du CSLP à travers la formation à l'identification et sélection des indicateurs, la mise en place d'un guide méthodologique.	<p><u>Ministère de la santé publique et de la population</u> : Supervision, coordination.</p> <p><u>Secteur privé (SCAD)</u> : Assure le financement du programme THA dans la Lobaye.</p> <p><u>Croix rouge ; MSF</u> : Assurer le Financement du programme THA dans la préfecture du Haut-Mbomou. Assurent l'investigation et la riposte aux épidémies de méningite- <u>ALES</u> : Mise à disposition d'un expert au niveau du Ministère de la Santé et financement des activités lèpres.</p> <p><u>Institut Pasteur</u> : Assure la formation des techniciens de laboratoire.</p>
		2.5.2.2. Apporter un appui technique aux responsables de programmation et budgétisation de l'État à travers des formations sur la budgétisation des projets dans l'optique CSLP.	
	U N F P A	2.5.2.3. Assurer un appui technique et financier à la phase d'analyse des données du RGPH 2003 à travers l'organisation des ateliers pour la finalisation des plans d'analyse, la formation des analystes en CSPRO et la production et validation de 17 documents thématiques sous la supervision d'un expert de l'équipe d'appui technique (EAT).	
		2.5.2.4. Renforcer les capacités de la cellule du Développement Social du Ministère du Plan en coordination des programmes, des projets et des activités en matière de population par des formations à l'extérieur en suivi et évaluation des programmes, des ateliers, la mise à disposition d'appui administratif, logistique, et d'équipements informatiques.	
		2.5.2.5. Fournir l'appui technique et financier à la mise en place des antennes régionales en matière de coordination des programmes de population par l'organisation d'ateliers régionaux en suivi et évaluation à l'attention des membres des dites antennes.	
		2.5.2.6. Donner un appui financier à la mise en place du Bureau National de coordination en matière de Population auprès de la Direction Générale du Plan à travers des équipements et fournitures.	
	U N I C E F	2.5.2.7. Renforcer les capacités des partenaires nationaux à travers des sessions de formation sur l'approche de planification et gestion basées sur les résultats.	
		2.5.2.8. Donner l'appui technique au gouvernement pour l'élaboration des plans nationaux.	

Extrant 2.5.3	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Une capacité de diffusion par des documents écrits et les chaînes radios et télévisions est en place.	U N I F P	2.5.3.1. Assurer un appui technique et matériel à la phase de publication et diffusion des données et des analyses du RGPH 2003 à travers la reproduction en 1000 exemplaires des documents d'analyse, l'élaboration d'un document de synthèse, de plaquettes, dépliants, affiches et la création d'un site Internet au niveau du BCR.	<p><u>Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale</u> : Supervision, coordination.</p> <p><u>Union Européenne</u> : Appui financier pour la reproduction et diffusion d'une partie des documents d'analyse.</p> <p><u>France</u> : Appui financier pour la reproduction et diffusion d'une partie des documents d'analyse.</p>
	U N I C E F	2.5.3.2. Organiser des opérations de digitalisation des infrastructures sociales (écoles, centres de santé, points d'eau, marchés, etc.).	
	U N E S C O	2.5.3.3. Fournir des équipements des médias radiophoniques afin d'améliorer leur capacité à assurer la couverture nationale.	

Stratégies : les stratégies pour produire les effets escomptés sont de plusieurs ordres. Il s'agit d'abord de plaider pour l'instauration de la culture de la paix et la création des conditions de sécurité nécessaire aux activités de réhabilitation. Le renforcement des capacités en technique de planification et de gestion de services sociaux de base afin de faciliter leur accès sera une composante. Il s'agit de garantir une forte et efficace implication des parties prenantes. La fourniture d'équipements, le ravitaillement en intrants, la mise en place d'appui technique et de ressources financières sont autant de moyens pour faciliter l'exécution des activités.

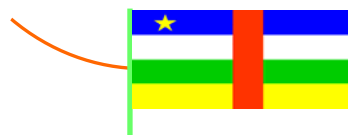
Mécanisme de coordination et modalités de mise en œuvre du programme : La coordination nationale s'articulera autour de plusieurs sous axes, notamment le désarmement et l'insertion

des ex militaires, la santé, l'eau et l'assainissement, l'éducation des filles. Sur le terrain également une coordination opérationnelle au niveau décentralisée sera envisagée pour confirmer la complémentaire et accroître la synergie des actions. Quelque soit le niveau de coordination, les interventions s'inscriront dans la perspective de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Partenariat : Les Institutions gouvernementales assureront la supervision, la coordination, le suivi et l'évaluation des programmes. Les ONGs fourniront l'appui technique pour l'exécution. L'Union Européenne (Appui technique et financier), Coopération française (appui technique et financier) ; AIF (appui technique et financier) ; Suède (Appui financier) ; Gravi et Rotary International (Vaccination) Banque Mondiale (Appui technique et financier) ; Japon (appui financier).

VIH/SIDA

Priorité nationale : Lutter contre le VIH/SIDA



RÉSULTAT ES-COMPTÉ DE L'UND-DAF	La propagation du VIH/SIDA (base line=taux de prévalence de 15%) est stabilisée et son impact réduit d'ici 2006
EFFET 3.1.	Les institutions nationales (communautés, ONG, services décentralisés) disposent des capacités de lutte contre le VIH/SIDA.

Extrant 3.1.1.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Une stratégie nationale de communication pour un changement de comportement adaptée au contexte socio-culturel est développée, testée et rendue opérationnelle dans l'ensemble du pays avec la participation de tous les acteurs.	O M S	3.1.1.1. Assurer un appui technique pour la diffusion des stratégies de lutte contre le SIDA (" 3/5 " et PTPE) et les IST à travers l'élaboration d'un document de politique nationale d'accès aux AR.	<u>Ministère de la santé publique et de la population</u> ; <u>Ministère de la communication</u> ; <u>Ministère des Affaires sociales</u> ; <u>Ministère de l'éducation nationale</u> ; <u>Ministère de la jeunesse</u> ; <u>CNLS</u> : Supervision, coordination, mobilisation des ressources, contrôle de la stratégie, conseil.
	B O N U C A	3.1.1.2. Développer les capacités en matière de formulation de méthodologies participatives en matière de communication, de changement de comportement en matière du VIH/SIDA.	<u>CISJEU</u> ; <u>PSI</u> ; <u>ACABEF</u> : Appui technique, plaidoyer, mise en œuvre.
	P N U D	3.1.1.3. Renforcer les capacités d'intervention des ONGs et OAC nationales identifiées par des ateliers en planification et counselling. 3.1.1.4. Équiper les ONGs et OAC nationales identifiées en matériels d'IEC dans les domaines de la santé et de l'éducation. 3.1.1.5. Apporter un appui technique aux ONGs OAC nationales identifiées pour l'élaboration de leur plan d'action par des ateliers pratiques à leur attention.	<u>Union européenne</u> ; <u>Banque mondiale</u> ; <u>Coopération française</u> ; <u>Projet PALST (projet d'appui à la lutte contre le SIDA et le tuberculose)</u> : assurer la création et organisation d'une antenne info-sida par arrondissement et fourniture des centres de dépistage en réactifs, préservatifs et matériels IEC, renforcer les capacités du Ministère des Affaires Sociales et de 3 formations sanitaires par la mise à disposition d'équipements informatiques et la formation du personnel spécialisée en matière de prévention et prise en charge psychosociale.
	U N F P A	3.1.1.6. Promouvoir des comportements préventifs vis-à-vis du VIH/SIDA au niveau des jeunes et des femmes en âge de procréer dans les zones d'intervention de l'UNFPA 3.1.1.7. Fournir des condoms masculins et féminins aux centres de santé et aux associations des jeunes dans ces zones d'intervention. 3.1.1.8. Assurer la formation du personnel de santé des FOSA en counselling à travers des séminaires/ateliers. 3.1.1.9. assurer la formation des pères éducateurs, jeunes, enseignants et sportifs en VIH/SIDA dans les zones d'intervention.	
	U N I C E F	3.1.1.10. Donner l'appui technique à l'élaboration d'une stratégie de communication visant la réduction de la stigmatisation et la discrimination ainsi que les barrières culturelles. 3.1.1.11. Donner l'appui technique et logistique pour l'organisation des campagnes de communication au niveau national et de mobilisation sociale dans les zones d'interventions à la mise en œuvre. 3.1.1.12. Donner l'appui technique à la documentation de la stratégie de communication dans quelques écoles et dans le centre d'écoute des enfants de la rue	

Extrant 3.1.2.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Un système national d'information, de surveillance sur le VIH/SIDA est mis en place et rendu opérationnel.	O M S	3.1.2.1. Ravitailler en réactifs et consommables les sites sentinelles dans le cadre de la surveillance épidémiologique du VIH/SIDA.	<p><u>Ministère de la santé publique et de la population</u> : Supervision, coordination, mobilisation de ressources, contrôle de la stratégie, conseil.</p> <p><u>Institut Pasteur Bangui</u> : Assurer l'appui technique pour la cartographie du VIH/SIDA.</p> <p><u>ONGs nationales et internationales</u> : Exécution.</p> <p><u>Union Européenne</u> ;</p> <p><u>Banque mondiale</u> ;</p> <p><u>GFATM</u> : USD 1.766.730.</p>
	P N U D	3.1.2.2. Renforcer les capacités des structures des statistiques sanitaires nationales par un appui à l'élaboration et à l'harmonisation des outils de collecte des données.	
		3.1.2.3. Développer des capacités du personnel socio-sanitaire à Bangui et dans les districts sanitaires dans la collecte, l'analyse et la diffusion des données par le biais d'ateliers de formation.	
		3.1.2.4. Donner l'appui technique et matériel à la mise en place d'une base de données : acquisition du serveur et du logiciel, équipement et formation des utilisateurs qui relève du Ministère de la Santé.	
		3.1.2.5. Donner l'appui technique à la supervision des activités de surveillance sur le VIH/SIDA à travers la multiplication, la diffusion et collecte des fiches de données auprès des FOSA au niveau de Bangui et des districts sanitaires et à leur dépouillement.	
	U N I C E F	3.1.2.6. appui technique et financier pour la mise à jour de la situation des OEV.	
		3.1.2.7. Donner l'appui technique et financier à la collecte et la gestion des données, études et évaluation des projets (PTPE, et prévention chez les jeunes).	
		3.1.2.8. Évaluation de l'impact du VIH/SIDA sur le système éducatifs.	

Extrant 3.1.3	Agences	Activités	Rôle des partenaires
le cadre légal et réglementaire sur le vih/sida est élaboré, validé, vulgarisé et mis en application.	B O N U C A	3.1.3.1. Fournir l'appui technique à la rédaction de textes protégeant les personnes vivant avec le VIH à travers l'organisation d'ateliers de formulation de textes de loi.	<p><u>Ministère de la Justice</u> ; <u>HCDH</u> ; <u>Ministère de la Communication</u> ; <u>Ministère de la Santé</u> : Supervision, coordination.</p> <p><u>Onusida</u> : Appui technique et financier.</p> <p><u>CNLS</u> ; <u>Ongs</u> ;</p>
		3.1.3.2. Développer les capacités des personnes vivant avec le VIH en matière de lutte contre le stigma par l'organisation d'ateliers de formation.	
		3.1.3.3. Fournir l'appui technique et financier pour la promotion des textes de protection des personnes infectées à travers l'organisation de sessions d'information et sensibilisation adressées aux différentes catégories sociales à Bangui, Bouar, Bossangoa.	
	U N I C E F	3.1.3.4. Donner l'appui technique pour la rédaction des textes relatifs à la protection des OEV.	
		3.1.3.5. Donner l'appui technique et financier pour la promotion des textes relatifs à la protection des OEV.	
		3.1.3.6. Donner l'appui technique et financier pour la revue des textes législatifs utilisés en RCA pour déterminer dans quelle mesure ils protègent la femme contre les violences, y compris les violences sexuelles.	
		3.1.3.7. Faire le plaidoyer pour la révision de ces textes si nécessaires.	

Extrant .3.1.4	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Des mécanismes efficaces de coordination, de planification, de suivi-évaluation sont mis en place et rendus opérationnels à toutes les préfectures.	O M S	3.1.4.1. Fournir un appui technique à trois préfectures sanitaires à travers la formation des équipes cadres en matière et de coordination et d'organisation des activités de lutte contre le VIH/SIDA.	<u>Fonds OPEP</u> : Assure le financement de l'initiative. OMS-OPEP (52,000 sur 104,000). <u>Ministère de la santé publique et de la population</u> : Supervision, coordination, contrôle, évaluation. <u>ONGs nationales et internationales</u> : Mise en œuvre. <u>Union Européenne</u> ; <u>Banque mondiale</u> ;
	P A M	3.1.4.2. Donner l'appui financier et matériel à l'élaboration et à la production du RAAAPP en collaboration avec l'ONUSIDA et l'UNICEF.	
	P N U D	3.1.4.3. Plaidoyer auprès des autorités locales pour la mise en place des comités de lutte contre le VIH/SIDA au niveau de Bangui et dans chaque chef lieu de préfecture à travers des rencontres trimestrielles	
		3.1.4.4. Renforcer les capacités des comités préfectoraux à travers des sessions de formation en planification et counselling et information sur le VIH/SIDA.	
		3.1.4.5. Fournir l'appui à la formation à l'étranger des gestionnaires du sous programme PTPE en planification, gestion et coordination.	

Extrant 3.1.5.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Au moins un nouveau centre de dépistage du Vih/Sida est mis en place et opérationnel à Bangui et dans chacun des 16 districts sanitaires	P N U D	3.1.5.1. Apporter un appui matériel et financier pour la construction et l'équipement de 2 Centres de dépistage volontaire (CDV) à Bangui et d'au moins un CDV dans chaque lieu de préfecture.	<u>Ministère de la santé publique et de la population</u> ; <u>Ministère des Affaires sociales</u> : Supervision, coordination, contrôle, évaluation.
		3.1.5.2. Renforcer les capacités du personnel des CDV par l'organisation de sessions de formation en technique de laboratoire, en counselling et en IEC.	
		3.1.5.3. Assurer un appui matériel pour le ravitaillement des CDV en réactifs.	
	O M S	3.1.5.4. Assurer l'appui technique à l'extension des normes/standards de qualité pour le dépistage du VIH/SIDA.	<u>ONUSIDA</u> ; <u>ONGs nationales et internationale</u> ; <u>Union Européenne</u> ;
		3.1.5.5. Assurer le ravitaillement de l'Unité de Dépistage Anonyme (UDA) de Bangui, du Centre national de transfusion sanguine et des hôpitaux préfectoraux en réactifs et consommables pour le dépistage.	<u>Banque mondiale</u> / <u>LICUS</u> : USD 879,117 via le PNUD.
		3.1.5.6. Construire et réhabiliter trois centres intégrés pour le CDV.	<u>Coopération française</u>
	U N I C E F	3.1.5.7. Développer les capacités des 10 centres de dépistage de Bangui et de deux centres de dépistage de la Lobaye par des sessions de formation des équipes des centres en planification, gestion d'un CDV, conseils, laboratoire, examen clinique et traitement techniques de communication et de mobilisation sociale.	<u>Ministère de la santé publique et de la population</u> : Supervision, coordination, mise en œuvre.
		3.1.5.8. Assurer un approvisionnement ininterrompu des CVD en tests de dépistage du VIH et de consommable de laboratoire dans les 14 centres.	<u>Fonds-OPEP</u> : Financement des activités du projet OMS-OPEP (total du projet 341,470).
		3.1.5.9. Apporter un appui technique pour la mise en place du système fonctionnel d'aiguillage de référence et de contre référence des clients des 14 CVD.	<u>GFATM</u> : USD 2,209,588.

EFFET 3.2	Les populations en général, les femmes et les jeunes en particulier participent effectivement dans la lutte contre le VIH/SIDA.
------------------	--

Extrant 3.2.1.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Des alliances et associations politiques, économiques, sociales et culturelles sont créées ou renforcées et participent activement et efficacement dans la lutte contre le VIH/SIDA, notamment les politiciens et les administrateurs au niveau des communes, les associations des jeunes et celles des femmes.	P A M	3.2.1.1. Fournir des apports alimentaires afin de développer des activités de création d'actifs et activités génératrices de revenus tels que la construction d'étangs pour la pisciculture, ou autres activités qui créent des actifs en faveur de personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA.	Banque Mondiale/LICUS : USD 180,000\$ via CNL.
		3.2.1.2. Fournir des rations alimentaires pour appuyer des sessions de recyclages et de formations, en matière d'alphabétisation fonctionnelle et d'encadrement des femmes infectées ou affectées par le VIH/SIDA dans divers métiers tels que la culture maraîchère, la fabrique du savon, la vannerie, ou le petit commerce, pour leur permettre d'entreprendre des activités génératrices de revenus.	
	P N U D	3.2.1.3 Développer les capacités des filles libres, des organisations religieuses et des medias sur la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA par des sessions de formation à Bangui et dans les districts sanitaires.	
		3.2.1.4. Apporter un appui technique aux ONG et OAC nationales identifiées pour l'organisation d'activités de mobilisation pour le changement de comportement par rapport au VIH/SIDA.	
		3.2.1.5. Donner un appui technique et financier pour la création de l'Alliance des Maires de Centrafrique pour la lutte contre le VIH/SIDA et la participation de cette alliance dans les activités du mouvement des maires africains contre le VIH/SIDA.	
	U N I C E F	3.2.1.6. Apporter un appui technique au renforcement du partenariat en faveur de la prévention du VIH chez les jeunes en milieu associatif.	
		3.2.1.7. Apporter un appui technique à l'élaboration, l'expérimentation et la documentation d'un modèle replicable de participation des jeunes pour la réduction de leur vulnérabilité vis-à-vis du VIH.	
		3.2.1.8. Apporter un appui technique et financier pour le développement d'un modèle d'intégration de la composante lutte contre le VIH/SIDA dans l'agenda des associations féminines au niveau communautaires.	
		3.2.1.9. Coordonner et financer l'évaluation de l'efficacité et la pérennisation des activités des associations féminines au niveau communautaire (Arrondissement de Bangui et la Préfecture de la Lobaye (Boda) dans la lutte contre le VIH/SIDA), notamment dans la réduction du stigma et la prévention de la Transmission du VIH des Parents à l'enfant.	

EFFET 3.3. 50% des personnes sexuellement actives utilisent le condom systématiquement lors des rapports sexuels à risque (bl = 14% des femmes et 37% des hommes en 2000).

Extrant 3.3.1.	Agences	Activités	Rôle des partenaires	
Les individus sont bien informés et éduqués sur le SIDA, conscients de l'utilisation des condoms et maîtrisent le bon port des préservatifs par le biais des ONGs et des OACs.	F A O	3.3.1.1. Fournir l'appui technique aux composantes d'information/sensibilisation du programme de lutte contre le VIH/SIDA à travers l'insertion de modules de formations dans le cadre du projet en appui aux communautés de pêche.		
	P A M	3.3.1.2. Fournir des rations alimentaires aux personnes vivant avec le VIH qui s'engagent à mener des campagnes de sensibilisation et de distribution de condoms.		
	P N U D	3.3.1.3. Développer les capacités des ONG/OAC nationales identifiées à la promotion de l'utilisation des préservatifs.		
		3.3.1.4. Donner l'appui financier aux plans d'action des ONG/OAC visant à sensibiliser la communauté sur les moyens de prévention, y compris les préservatifs.		
		3.3.1.5. Donner l'appui financier à l'acquisition de préservatifs pour les partenaires des CDV.		
		3.3.1.6. Développer des capacités ONGs pour la vente des préservatifs à travers des formations en gestion de points de vente.		<u>Ministère de la santé et de la population</u> ; <u>Ministère de la jeunesse</u> : Supervision, coordination contrôle.
		3.3.1.7. Donner l'appui technique, matériel et financier à la mise en place des activités de prévention et de la transmission du VIH et IST le long du fleuve Oubangui.		CISJEU . ACABEF . PSI : Appui technique.
	U N F P A	3.3.1.8. Donner l'appui financier aux activités de CCC visant la promotion de l'utilisation systématique et correcte du condom, dans les zones d'intervention de l'UNFPA.		Global Fund : Appui financier attendu.
		3.3.1.9. Fournir des condoms masculins et féminins aux centres de santé et aux associations des jeunes dans les zones d'intervention de l'UNFPA.		<u>Banque Mondiale/ LICUS</u> : USD 293,100 via PSI.
		3.3.1.10. Appuyer financièrement la Population Services International (PSI) dans ses activités de marketing social des préservatifs.		
	U N I C E F	3.3.1.11. Plaidoyer pour le changement de comportement (CCC) en matière de VIH.SIDA en faveur des populations des zones couvertes par le programme de coopération RCA-UNICEF à travers le soutien aux médias.		
		3.3.1.12. Donner l'appui technique et financier pour la formation des enseignants et des encadreurs des jeunes sur les compétences de vie y compris la prévention du VIH.		
		3.3.1.13. Apporter un appui technique et financier aux leaders communautaires de mobilisation sociale pour la prévention du VIH dans la lobaye et à Bangui.		
		3.3.1.14. Intégrer un module de communication pour le changement de comportement ciblant le VIH/SIDA dans tous les programmes appuyés par l'UNICEF (OEV vivant dans la rue ; DIJE ; SSP).		

EFFET 3.4	5% des personnes infectées et/ou affectées par le vih/sida (bl= 240.000 personnes infectées ; 110.000 orphelins en 2003) sont prises en charge soit sur le plan psychologique, soit sur le plan médical, soit sur le plan nutritionnel, soit sur le plan juridique, soit socio-économique.
------------------	---

Extrant 3.4.1.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Des services de conseil juridique et judiciaire sont apportés aux personnes infectées ou affectées.	B O N U C A	3.4.1.1. Donner l'appui technique et financier à la prise en charge juridique et judiciaire des personnes infectées et/ou affectées à Bangui et dans les antennes de Bouar et à Bossangoa à travers la mise à disposition d'une assistance judiciaire.	<u>Ministère de la Justice</u> ; <u>CNLS</u> ; Barreau ; Supervision, coordination, évaluation ; Association des P+. ONGs : Mise en œuvre

Extrant 3.4.2.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Des services de prévention de la transmission du vih/sida du parent à l'enfant sont opérationnels dans les chefs-lieux des 16 districts sanitaires.	P A M	3.4.2.1. Apporter un appui en rations alimentaires aux femmes enceintes et allaitantes qui fréquentent les centres PTPE.	GFATM : USD 143,012
	P N U D	3.4.2.2.. Promouvoir la fréquentation des maternités situées autour des CDV à travers la mise à disposition aux ONGs de matériels IEC.	
		3.4.2.3. Ravitailler les maternités en médicaments, y compris la nivératine pour la Prévention de Transmission Parent-enfant.	
	U N I C E F	3.4.2.4. Donner l'appui technique pour le renforcement des stratégies de réduction de stigma et leur mise en œuvre dans les 14 sites PTPE appuyés par l'UNICEF à Bangui et Mbaïki	
		3.4.2.5. Renforcer les capacités du personnel dans les centres PTPE dans les domaines de conseil, prise en charge médicale, alimentation du jeune enfant face au VIH, suivi des mères séropositives et mobilisation sociale pour la PTPE.	
		3.4.2.6. Assurer la disponibilité ininterrompue de matériels de laboratoire et médicaments essentiels pour la PTPE dans les 14 sites.	
		3.4.2.7. Équiper les services PTPE et les partenaires locaux en matériels roulants et bureautiques en vue d'augmenter leurs capacités opérationnelles.	
		3.4.2.8. Étude de l'impact des politiques en matière d'alimentation des enfants de mères séropositive (allaitement exclusif + sevrage au sixième mois ou alimentation artificiel exclusif) sur le statut nutritionnel, la croissance et la survie de l'enfant en RCA (à faire en partenariat).	
		3.4.2.9. Évaluer/Documenter l'expérience des 11 sites en vue de tirer les enseignements pour aller en échelle.	

Extrant 3.4.3.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Les initiatives et opportunités communautaires pour la prise en charge.	P N U D	3.4.3.1. Donner l'appui financier aux ONGs/OAC nationales identifiées pour le suivi à domicile et la prise en charge psychosociale au niveau des CVD, des PVVIHS.	<u>Coopération française</u> ; <u>Projet PALST (projet d'appui à la lutte contre le SIDA et le tuberculose)</u> : appuyer les acteurs locaux pour la prise en charge des PVVIH à domicile à travers la formation de leur personnel et la fourniture de matériel de soin ; assurer la disponibilité de micro-crédit pour des activités génératrices de revenus aux PVVIH à travers des associations locales.
	O M S	3.4.3.2. Assurer l'appui technique et financier pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action du RECAPEV par la mise à disposition d'expertise et le financement d'activités génératrices de revenus.	

Extrant 3.4.4	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Des structures de prise en charge psychosociale et médicale sont disponibles et fonctionnelles dans les 16 districts sanitaires.	P N U D	3.4.4.1. Développer les capacités des agents de santé des FOSA situées autour des CDV à la prise en charge des PVIHS par l'organisation des ateliers de formation sur les infections opportunistes (IO), les anti-rétroviraux (ARV), la PTPE.	<u>Coopération française</u> <u>Projet PALST (projet d'appui à la lutte contre le SIDA et le tuberculose)</u> : appuyer la prise en charge psycho-médico-sociale dans 3 centres de santé urbains par la formation clinique et psychosociale au personnel soignant et la fourniture en médicaments, mettre en place un hôpital de jour dans une structure sanitaire par la réhabilitation des services de référence, la formation des acteurs médicaux et paramédicaux à la prise en charge du malade.
		3.4.4.2. Équiper les FOSA en plateaux techniques pour le diagnostic des IO.	
		3.4.4.3. Ravitailler les FOSA en médicaments pour la prise en charge correcte des IO.	
		3.4.4.4. Développer les capacités, au niveau de chaque CDV, d'une équipe intégrée composée de personnel du CVD et des ONGs à la prise en charge psychologique par l'organisation des sessions de formation en IEC et counseling.	
	O M S	3.4.4.5. Développer les capacités du personnel des FOSA par l'organisation de sessions de formation/recyclage en charge précoce des IST.	
		3.4.4.6. Assurer un appui technique et matériel pour la relance du programme national de lutte contre la tuberculose par la mise à disposition d'un expert et des moyens logistiques.	
		3.4.4.7. Développer les capacités de FOSA pour la prise en charge correcte des malades tuberculeux par la formation de 52 médecins, 20 IDE et TSS, 16 techniciens de laboratoire.	<u>Union européenne</u> : Mise à disposition d'un expert pour la réorganisation du plan d'action national de lutte contre la tuberculose et fourniture de médicaments.
		3.4.4.8. Développer les capacités du réseau de laboratoire pour le dépistage de la tuberculose par la fourniture des réactifs, consommables et matériels de laboratoire.	<u>Global Drug Fund</u> : Assurer la fourniture de médicaments anti-tuberculeux. <u>Amis d'Afrique</u> : Programme de lutte contre le SIDA, prévention et curatif. GFATM: USD 3,509,000

EFFET 3.5. Le nombre d'enfants vivant dans/de la rue, et qui sont vulnérables au VIH et aux abus (violences, substances illicites) est diminué.

Extrant 3.5.1.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Le phénomène Enfants de la Rue en RCA est mieux compris par les parties prenantes clés et les interventions sont mieux ciblées sur les causes et les conséquences du phénomène sur le bien-être des enfants et leur vulnérabilité au VIH/SIDA et IST.	U N I C E F	3.5.1.1. Fournir l'appui technique et financier pour la création d'un Groupe technique multisectoriel et multi-agence sur les Enfants de la Rue.	
		3.5.1.2. Fournir l'appui technique et financier pour la réalisation d'une étude participative du phénomène Enfants de la Rue en RCA, impliquant le gouvernement, les ONGs, les enfants de la rue et les partenaires internationaux.	GFAT : (16.250 U\$) via UNDP. <u>Ministère de la santé et de la population</u> ; <u>Ministère de la Jeunesse</u> : Supervision, coordination, contrôle
		3.5.1.3. Fournir l'appui technique et financier au renforcement de la coordination de la réponse au phénomène Enfants de la Rue.	<u>CISJEU</u> ; <u>ACABEF</u> ; <u>PSI</u> : Appui technique.
		3.5.1.4. Fournir l'appui technique et financier à l'organisation d'un atelier national sur le "Statut de la Famille et Phénomène Enfants de la Rue en RCA".	<u>Global Fund</u> : Appui financier attendu.

Extrant 3.5.2.	Agences	Activités	Rôle des partenaires
Les capacités nationales en matière d'identification, prise en charge et réhabilitation économique et sociale des enfants orphelins et/ou vulnérables vivant dans la rue sont renforcées.	F A O	3.5.2.1. Donner l'appui technique pour identification d'un site pour le Centre de Formation Professionnel des enfants de la rue en milieu rural (Bérengo).	
		3.5.2.2. Fournir l'appui technique, matériel et financier pour la création des unités de formation agricole et petit élevage pour les enfants de la rue.	
		3.5.2.3. Donner l'appui technique pour la réinsertion sociale et économique des enfants de la rue après formation.	
	O M S	3.5.2.4. Études situation sanitaire des enfants de la rue.	
		3.5.2.5. Donner l'appui technique, création des service médico-sanitaire des enfants de la rue.	
	P A M	3.5.2.6. Apporter un appui en vivres aux cantines des centres de formation des OEV.	
	P N U D	3.5.2.7. Fournir l'appui technique pour la promotion du micro-credit auprès des associations en charge des problèmes du VIH/SIDA.	
	U N I C E F	3.5.2.8. Plaidoyer pour la création d'un nouveau Centre de Recensement. Écoute, Orientation et Suivi des Enfants de la Rue (REOSER) à Bangui et un nouveau Centre de Formation Professionnel en milieu rural.	
		3.5.2.9. Réhabiliter et équiper (bureautique/informatique et matériel roulant, approvisionnement en eau potable) les structures allouées au projet Enfants de la Rue.	
		3.5.2.10. Donner l'appui financier à la formation du personnel d'encadrement des projets Enfants de la rue.	
		3.5.2.11. Donner l'appui technique, matériel et financier aux ONGs travaillant sur les Enfants de la rue.	

Stratégie : Dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA, les stratégies seront les suivantes :

- ◆ Elles concernent d'abord le renforcement des capacités des partenaires en matière de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation à tous les niveaux.
- ◆ Elles se focalisent aussi sur la mobilisation de ressources financières.
- ◆ Elles prennent en compte la promotion du dépistage volontaire et l'appui technique aux personnels des centres de dépistage volontaire ainsi qu'aux formations sanitaires.

Partenariat :

- ◆ Le gouvernement supervisera et coordonnera l'ensemble des programmes.
- ◆ Les communautés, la société civile et les ONGs mettront en œuvre les activités.
- ◆ Les partenaires au développement fourniront l'appui technique et financier.
- ◆ Fonds Global (appui financier),
- ◆ Banque mondiale (appui financier et technique).

Mécanisme de coordination et modalités de mise en œuvre de programmes : La coordination nationale sera renforcée à tous les niveaux où sont impliqués.?



GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE



EFFET 1.1 les nouvelles institutions (Président de la République, Parlement) démocratiquement élues sont mises en place et jouent pleinement leur rôle.

Extrants 1.1.1.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Les nouvelles orientations stratégiques, favorables au renforcement de la démocratie, de la bonne gouvernance et l'état de droit, sont définies et mises en œuvre.	1.1.1.1. Dispositif institutionnel de promotion/protection des droits humains.	Inefficace, inapproprié		Différents Rapports	Sécurité non restaurée.
	1.1.1.2. Violations des Droits humains.	Multiplés			
	1.1.1.3. Dispositifs normatifs y compris la loi sur la communication des droits humains mise en cohérence avec les accords internationaux.	Non			
	1.1.1.4. Loi sur les partis politiques.	inapproprié			
	1.1.1.5. Dialogue politique et social continu.	Insuffisant et fragile			
	1.1.1.6. Comité de Suivi du Dialogue National.	Insuffisant			
Extrants 1.1.2	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Des réformes structurelles et législatives renforcent l'administration générale et l'administration judiciaire de l'Etat.	1.1.2.1. fichier du personnel de l'État disponible.	Inefficace, inapproprié			Ressources limitées.
	1.1.2.2. Journal officiel disponible.	Disponible			
Extrants 1.1.3.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Une stratégie de décentralisation adaptée au contexte national est définie.	1.1.3.1 Dispositif institutionnel.				Résistance des hommes politiques.
	1.1.3.2. Forum national.				

Extrant 1.1.4	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
un Plan Intégré de Communication autour de la démocratie, la bonne gouvernance et l'Etat de droit est formulé et exécuté.	1.1.4.1. Émission sur la culture démocratique par les médias.	Insuffisant	Oui		Recommandations du dialogue nationale.
	1.1.4.2. Couverture nationale par les médias.				
	1.1.4.3. Formation et fourniture en matériel.	Non			

Extrant 1.1.5.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
les institutions mandatées pour la préparation du processus électoral sont renforcées et opérationnelles.	1.1.5.1. Elections libres, justes, transparentes.		Opérationnel	Rapports	Entraves culturelles.
	1.1.5.2. Cadre législatif et institutionnel.	Inexistant			
	1.1.5.3. Observateurs électoraux formels.		Large déploiement d'observateurs qualifiés	Texte d'ordonnance	
	1.1.5.4. Taux de participation aux élections.	Insuffisants et peu qualifiés	60%	Rapports	
	1.1.5.5: Formation des journalistes centrafricains sur le traitement de l'information en période électorale.	ND	Majorité formée.		

EFFET1.2. La populations, les organisations de la société civile et le secteur privé participent de façon équitable à la gestion de la chose publique.

Extrant 1.2.1.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Des outils de promotion du secteur privé et de la micro entreprise sont définis et mis en oeuvre	1.2.1.1. Participation des femmes au fonctionnement des institutions.	Faible	Accrue	Rapports	

Effet 1.3	Les capacités nationales en matière de planification et de gestion macro-économique sont renforcées au niveau central
------------------	--

Extrant 1.3.1	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2004-2007 est finalisé et rendu opérationnel.	1.3.1.1. Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté.	Non disponible	Disponible	Document CSLP	Sécurité non restaurée. Absence de ressources pour la mise en place des institutions démocratiques
Extrant 1.3.2	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	
Les capacités de planification stratégique sont renforcées pour utiliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement.	1.3.2.1. Rapport National Objectif du Millénaire pour le Développement. 1.3.2.2. Rapport sur l'impact socio-économique du VIH/SIDA.	Non disponible	3 Rapports disponibles 1 Rapport disponible	Rapport	
Extrant 1.3.3	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	
Le Rapport sur la Coopération au développement est internalisé et utilisé comme instrument de programmation.	1.3.3.1. Rapport en matière de Coopération pour le Développement.	Non disponible	3 Rapports disponibles	Rapport	

EFFET 1.4	Le NEPAD est internalisé.
------------------	----------------------------------

Extrant 1.4.1	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Les capacités nationales en matière de planification et de gestion macro-économique sont renforcées au niveau central.	1.4.1.1. La Culture du NEPAD est ancrée chez les autorités politiques et les dirigeants du secteur privé et de la société civile.	Non encore assimilée	Assimilée	Rapport	Résistance des hommes politiques.

RELEVEMENT POST CONFLITS



EFFET 2.1 La sécurité et l'administration sont rétablies.					
Extrant 2.1.1.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Les systèmes relais et services étatiques périphériques sont rétablis et opérationnels.	2.1.1.1. Nombre d'ex-combattants ayant rendu des armes.	RAS	7.500 ex-combattants intégrés.	Lettre de politique du DDR. Rapports périodiques et contractuels du projet. Base de données du projet.	Conjonction avec le calendrier électoral. Tout autre trouble et persistance de l'insécurité.
	2.1.1.2. Nombre des armes collectées et détruites.				
	2.1.1.3. Nombre d'ex combattants ayant suivi et réussi une formation.				
	2.1.1.4. Nombre d'absorption des ex-combattants et de leurs familles dans les secteurs informels, agriculture, micro entreprises.				
	2.1.1.5. Nombre et % des ex combattants et de leurs familles qui se considèrent réintégrés.				

Extrant 2.1.2.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Les communautés sont sensibilisées et organisées, mobilisées et renforcées pour la réhabilitation et gestion de conflit.	2.1.2.1. Nombre des communautés d'accueil des ex-combattants qui ont reçu l'appui financier du programme pour des micro interventions de réconciliation, et réhabilitation des infrastructures sociales et économiques prioritaires, pour renforcer leurs capacités d'accueil.	RAS	AD		
	2.1.2.2. Nombre des ex combattants et leurs familles dont les moyens de production y compris la terre ont été légalisés.				
	2.1.2.3. Nombre des ex-combattants et de leurs familles informés sur les questions électorales /droits/ responsabilités /procédures.				

Extrant 2.1.3.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
les ex-combattants sont désarmés, démobilisés et réinsérés de manière durable dans leurs communautés d'accueil ou d'origine.	2.1.3.1. Des Profils régionaux et cartes de situation intégrant plusieurs paramètres relatifs au relèvement post conflit et à la situation sécuritaire.	AD	AD		Sécurité
	2.1.3.2. Études sur l'analyse des conflits disponibles et discutées de manière participative.				
	2.1.3.3. Texte instituant un module de formation à l'université sur les questions de prévention de crises.				
	2.1.3.4. Nombre de personnes ayant participé à un atelier de formation et de réflexion sur la prévention de crises.				
	2.1.3.5. Etudes sur l'analyse des conflits disponibles et discutées de manière participative. Profils régionaux et cartes de situation intégrant plusieurs paramètres relatifs au relèvement post conflit et à la situation sécuritaire.				
	2.1.3.6. Études sur l'analyse des conflits disponible et discutée de manière participative				
	2.1.3.7. Texte instituant un module de formation à l'université sur les questions de prévention de crise				
	2.1.3.8. Nombre de personnes ayant participé à un atelier de formation et de réflexion sur la prévention de crises				
	2.1.3.9. Nombre et % de la population par genre et par communauté des Préfectures de concentration participant dans des mécanismes/structures/organisations liées au développement, y compris, dans les instances de prise de décision.				
	2.1.3.10. Nombre et % de jeunes à risque par genre et communauté qui ont bénéficié des activités du programme.				
	2.1.3.11. Nombre et % de formateurs en résolution de disputes et litiges au niveau local.				
	2.1.3.12. Nombre et % de conflits résolus.				

EFFET 2.1. La sécurité et l'administration sont rétablies

Extrant 2.1.4.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Le retour et l'intégration des populations déplacées et réfugiées sont effectifs	2.1.4.1. % des personnes retrouvées et réintégrées.	43.000	AD	Rapport	Gouvernement, HCR, Autres partenaires.

Extrant 2.1.5.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Observatoire national de prévention et de gestion des crises est mis en place et opérationnel.	2.1.5.1. Observatoire national disponible et opérationnel.	ND	Disponible	Texte juridique ; Rapport.	Gouvernement, Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale ; Ministère de la justice.

EFFET 2.2. 50% des ménages agricoles et des autres ménages qui souffrent d'insécurité alimentaire reprennent leurs activités de production et ont accès à une alimentation adéquate.

Extrant 2.2.1.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Les capacités nationales de planification, coordination, gestion et suivi des activités agricoles sont renforcées à tous les niveaux.	2.2.1.1. Pourcentage de cadres nationaux formés.	Faible capacité	Capacité nationale renforcée	Rapport	Sécurité
	2.2.1.2. Pourcentage de services équipés.				

EFFET 2.3 80% des services de santé et d'eau assainissement sont rendus opérationnels et les épidémies sont maîtrisées.

Extrant 2.3.1	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Les capacités nationales en matière de surveillance, de planification, de mise en oeuvre, de suivi et gestion de la situation sanitaire au niveau central, régional, périphérique et local sont renforcées.	2.3.1.1. Nombre du personnel de santé formé et d'agents de gestion de formation sanitaire formés.	20%	50%	Rapport	UNICEF . OMS . GOUVERNEMENT . UNFPA.

Extrant 2.3.2.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Les services de soins préventifs, de soins périnataux, soins obstétricaux sont réhabilités, de qualité et utilisés.	2.3.2.1. Nombre de services revitalisés.	10%	75%	Rapport	UNICEF . OMS . GOUVERNEMENT . UNFPA.

Extrant 2.3.3.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
L'accès à l'eau potable et aux installations de qualité est amélioré en milieu rural et l'au potable et latrines de qualité sont disponibles dans les enceintes des écoles et établissements sanitaires	2.3.3.1. Nombre de pompe réparées et fonctionnelles.	65 pompes	100 pompes	Rapport	UNICEF . OMS . GOUVERNEMENT . UNFPA.
	2.3.3.2. Nombre de personnes formées/recyclées sur la gestion et la maintenance des pompes.	0	3800 personnes		
	2.3.3.3. Nombre de forages d'eau équipés en pompe dans l'Ouham et la Nana-Gribizi.	0	75 forages d'eau		
	2.3.3.4. Nombre de nouveaux forages d'eau construits dans la sous préfecture de Boda.	0	20 forages d'eau.		
	2.3.3.5. Nombre de postes d'eau autonomes à énergie solaire construit dans la Nana-gribizi fonctionnels.	0	3		
	2.3.3.6. Nombre d'écoles situant dans les 13 départements à faible taux de scolarisation disposent de latrines appropriées à faible coût.	0	50%		
	2.3.3.7. Nombre d'écoles pratiquant l'éducation à l'hygiène.	0	50%		
	2.3.3.8. Nombre de ménages disposant de latrines améliorées.	0			

Extrant 2.3.4	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Les épidémies sont contrôlées.	2.3.4.1. Pourcentage des épidémies ayant été contrôlées avec un taux de couverture vaccinale supérieur à 80%.	AD	10%	Rapport	UNICEF . OMS . GOUVERNEMENT . UNFPA.

EFFET 2.4 La scolarisation des filles a doublé dans les préfectures ayant un taux net de scolarisation inférieur à 40% en 2000.

Extrant 2.4.1	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
L'accès aux services d'enregistrement à l'état civil est offert à tous enfants.	2.4.1.1. Nombre d'enfants enregistrés à l'état civil.	ND	AD	Rapport	UNICEF . OMS . GOUVERNEMENT . UNFPA.

Extrant 2.4.2.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Les capacités nationales de coordination, de planification, de gestion des informations, de supervision des interventions dans le domaine éducatif sont renforcées à tous les niveaux.	2.4.2.1. Nombre de planificateurs, administrateurs formés.	ND	AD		UNICEF, OMS, GOUVERNEMENT, UNFPA
	2.4.2.2. Appuis matériels aux structures administratives et de coordination.				

Extrant	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
2.4.3. Toutes les écoles affectées par les conflits sont réhabilitées et équipées par les communautés.	2.4.3.1. Écoles réhabilitées, équipées et fonctionnelles.	ND	AD		UNICEF, OMS, GOUVERNEMENT, UNFPA

Extrant 2.4.4	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
La qualité de l'enseignement est maintenue et les curricula sont révisés et disponibles.	2.4.4.1. Curricula élaborés et disponibles.	ND	AD		UNICEF, OMS, GOUVERNEMENT, UNFPA
	2.4.4.2. ù d'écoles ayant des manuels scolaires.				

Extrant 2.4.5	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
L'environnement pour la scolarité des enfants est facilité sur la base des critères "écoles amies des enfants et amies des filles".	2.4.5.1: Participation de l'environnement à la vie de l'école	ND	AD		UNICEF, OMS, GOUVERNEMENT, UNFPA
	2.4.5.2: Nombre d'écoles amies des enfants, amie des filles.	Inexistant	AD		

EFFET 2.5. Les capacités nationales en matière de planification sociale sont renforcées au niveau central et périphérique.

Extrant 2.5.1	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Des données fiables et pertinentes dans les domaines sociaux sont collectées, organisées et régulièrement mises à jour par les institutions mandatées.	2.5.1.1. Bases de données disponibles, consolidées.	Diffusée	consolidée		UNICEF, OMS, GOUVERNEMENT, UNFPA

Extrant 2.5.2	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Les capacités opérationnelles des structures de planification et de suivi-évaluation des programmes sont renforcées.	2.5.2.1. Nombre de structures nationales de planification formées.	Faible	80%	Rapport	UNICEF, OMS, GOUVERNEMENT, UNFPA

Extrant 2.5.3	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Une capacité de diffusion par des documents écrits et les chaînes radios et télévisions est en place.	2.5.3.1. nombre de documents (et d'analyses) diffusés.	Faible	Accru		UNICEF, OMS, GOUVERNEMENT, UNFPA

VIH/SIDA



EFFET 3.1. Les institutions nationales (communautés, ONG, services décentralisés) disposent des capacités de lutte contre le VIH/SIDA

Extrant 3.1.1.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Une stratégie nationale de communication pour un changement de comportement adaptée au contexte socio-culturel est développée, testée et rendue opérationnelle dans l'ensemble du pays avec la participation de tous les acteurs.	3.1.1.1. Plan de communication pour le changement de comportement élaboré et mis en œuvre.	ND	Disponible	Document stratégique.	Insécurité, manque de volonté publique.
	3.1.1.2. Pourcentage d'institutions qui utilisent la stratégie.	0%	50%	Rapports mensuels et annuels.	

Extrant 3.1.2.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Un système national d'information, de surveillance sur le VIH/SIDA est mis en place et rendu opérationnel.	3.1.2.1. Document méthodologique/du système de collecte de données.	AR	AD	Vérification physique. Rapport d'activité	Non disponibilité des ressources.
	3.1.2.2. Proportion d'institution transmettant régulièrement et dans les délais les informations.	AR	AD		
	3.1.2.4. Les informations sont régulièrement diffusées et disséminées.	AR	AD		
	3.1.2.5. Base de données.	Non	Existant		

Extrant 3.1.3.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
le cadre légal et réglementaire sur le vih/sida est élaboré, validé, vulgarisé et mis en application	3.1.3.1 Disponibilité du cadre légal.	Inexistant	Existant	Rapport d'activités	Ressources disponibles.
	3.1.3.2. % de personnes formées dans l'application.	AR	AD	Rapport	
	3.1.3.3. Nombre d'institutions qui gèrent le contenu du document.	AR	AD		

Extrant	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
3.1.4. Des mécanismes efficaces de coordination, de planification, de suivi-évaluation est mis en place et rendu opérationnel à toutes les préfectures.	3.1.4.1. % de prefectures ayant les autorités formées.	80%	100%	Rapport	Manque de volonté politique.
	3.1.4.2. % de districts qui mettent en œuvre un plan d'action.	18%	100%		

Extrant 3.1.5.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Au moins un nouveau centre de dépistage du Vih/Sida est mis en place et opérationnel à Bangui et dans chacun des 16 districts sanitaires	3.1.5.1. Nombre moyen de personnes formées au niveau de chaque site	6 Préfectures, 6 comités.	17 Préfectures, 17 Comités.	Rapport d'activités.	Manque de volonté politique, insécurité.
	3.1.5.2. % de formation disposant de réactifs constamment sans interruption	10%	100%		
	3.1.5.3. Réactifs et consommables disponibles sans interruption.	5%			
	3.1.5.4. Taux d'utilisation des Centre de Dépistage Volontaire.	ND			

EFFET 3.2. Les populations en général, les femmes et les jeunes en particulier participent effectivement dans la lutte contre le VIH/SIDA.

Extrant	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
3.2.1. Des alliances et associations politiques, économiques, sociales et culturelles sont créées ou renforcées et participent activement et efficacement dans la lutte contre le VIH/SIDA, notamment les politiciens, et les administrateurs au niveau des communes, les associations des jeunes et celles des femmes.	3.2.1.1. Proportion de structures associatives intégrant des actions de lutte contre le VIH/SIDA dans les plans.	ND	50%	Rapport d'activités	Manque de volonté politique, insécurité, barrières culturelles.
	3.2.1.2. Nombre de plans de mobilisation sociale élaborés et mis en oeuvre.	AR	0 Jours de rupture de stocks, 6000 clients.		

EFFET 3.3.	50% des personnes sexuellement actives utilisent le condom systématiquement lors des rapports sexuels à risque (bl = 14% des femmes et 37% des hommes en 2000)
-------------------	---

Extrant 3.3.1.	Indicateurs	Base 2003	Cibles 2006	Sources	Risques et Hypothèse
Les individus sont bien informés et éduqués sur le SIDA, conscients de l'utilisation des condoms et maîtrisent le bon port des préservatifs.	3.3.1.1. % de personnes informées, éduquées qui utilisent le condom.	14% femmes 37% hommes	50% 50%	Rapport d'activités.	Insécurité, barrières culturelles, non adhésion des population, non adhésion des associations.
	3.3.1.2. % de villages et quartiers disposant de points de vente sans interruption de condoms masculins et féminins à une distance inférieure à un km.	AR	AD		
	3.3.1.3. proportion de personnes pouvant se procurer le condom				
	3.3.1.4. proportion de point de vente offrant des préservatifs à un prix abordable.				

EFFET 3.4.	5 % des personnes infectées et/ou affectées par le vih/sida (bl= 240.000 personnes infectées; 110.000 orphelins en 2003) sont prises en charge soit sur le plan psychologique, soit sur le plan médical, soit sur le plan nutritionnel, soit sur le plan juridique, soit socio-économique
-------------------	--

Extrant 3.4.1.	Indicateurs	Base 2003	Cibles 2006	Sources	Risques et Hypothèse
Des services de conseil juridiques et judiciaires sont apportés aux personnes infectées ou affectées.	3.4.1.1. Nombre de districts disposant de services juridiques et judiciaires ouverts, offerts aux personnes affectées/infectées.	1	17	Rapport d'enquête socio-comportementale.	Non disponibilité des ressources.
	3.4.1.2. % de personnes ayant bénéficié de ce service.	AR	AD		

Extrant 3.4.2.	Indicateurs	Base 2003	Cibles 2006	Sources	Risques et Hypothèse
Des services de prévention de la transmission du vih/sida du parent à l'enfant sont opérationnels dans les chefs-lieux des 16 districts sanitaires.	3.4.2.1. % des districts disposant de services de prévention PTPE.	5%	5%	Rapport d'enquête	Non disponibilité des ressources barrières culturelles.
	3.4.2.2. % des couples bénéficiant du conseil de dépistage.	AR	AD		
	3.4.2.3. % de femmes infectées qui bénéficient du traitement complet, y compris ARV pour réduire la Transmission du VIH à l'enfant.	AR	AD		

Extrant 3.4.3.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Les initiatives et opportunités communautaires pour la prise en charge sociale effective par les communautés sont identifiées, analysées et soutenues.	3.4.3.1. Nombre de plans d'action élaborés et mis en œuvre par les communautés.	AR	AD	Rapport d'activités	Non adhésion des services judiciaires Barrières culturelles.
	3.4.3.2. Proportion d'ONG/OAC qui apportent une assistance sociale.				
	3.4.3.3. % des personnes infectées et/ou affectées bénéficiant de la prise en charge psychosociale.	2%	10%		

Extrant 3.4.4	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Des structures de prise en charge psychosociale et médicale sont disponibles et fonctionnelles dans les 16 districts sanitaires.	3.4.4.1. Proportion de FOSA capables de traiter correctement et régulièrement les IO.	0,06%	1	Rapport de Suivi et Évaluation. Rapport d'activités.	Insécurité, Barrières culturelles.
	3.4.4.2. Proportion de FOSA capables de suivre correctement et régulièrement les malades sous ARV;	23%	100% (Hôpital)		
	3.4.4.3. % de PVVIH bénéficiant d'une prise en charge médicale par ARV;	5%	100% (20 000)		
	3.4.4.4. % districts disposant d'équipe intégrée pour la prise en charge psychologique	0%	100%	Rapport d'activités Rapport d'enquête.	Sécurité. Barrières culturelles.
	3.4.4.5. % de PVVIH bénéficiant d'une prise en charge psychologique.	3%	10%		

EFFET 3.5. Le nombre d'enfants vivant dans/de la rue, et qui sont vulnérables au VIH et aux abus (violences, substances illicites) est diminué.

Extrant 3.5.1.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Le phénomène Enfants de la Rue en RCA est mieux compris par les parties prenantes clés et les interventions sont mieux ciblées sur les causes et les conséquences du phénomène sur le bien-être des enfants et leur vulnérabilité au VIH/ SIDA et IST.					

Extrant 3.5.2.	Indicateurs	Base 2003	Cibles2006	Sources	Risques et Hypothèse
Les capacités nationales en matière d'identification, prise en charge et réhabilitation économique et sociale des enfants orphelins et/ou vulnérables vivant dans la rue sont renforcées					



Annexe 3 : Contributions financières des Agences du Système des Nations Unies en \$US

	AXE 1: GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE			AXE 2: RELEVEMENT DES CRISES					AXE 3: VIH SIDA				Ressources de base	Ressources extérieures mobilisées	Total agence	% Ressources de base	% Ressources extérieures mobilisées
	Effet 1.1	Effet 1.2	Effet 1.3	Effet 2.1	Effet 2.2	Effet 2.3	Effet 2.4	Effet 2.5	Effet 3.1	Effet 3.2	Effet 3.3	Effet 3.4					
BONUCA	25,000											1,000	26,000		26,000	100.00	
FAO		245,000	120,000	150,000	3,349,721		1,000,000			650,000			4,265,000	1,249,721	5,514,721	77.34	22.66
HCR						554,767	333,910						888,677		888,677		
OMS			15,000			3,458,231			810,840				1,600,000	268,407	4,284,071	37.00	63.00
PAM				927,537	56,501	56,501							1,040,539		1,040,539	100.00	0.00
PNUD	6,800,000	144,000	300,000	11,000,000					2,839,340	132,471	172,224	46,000,000	5,588,035	61,800,000	67,388,035	8.29	91.71
UNFPA		135,000	40,000			1,385,000	120,000	570,000	15,000	150,000	300,000		2,665,000	50,000	2,715,000	98.16	1.84
UNESCO	110,000						170,000						280,000		280,000	100.00	
UNICEF						4,015,000	2,187,000	1,135,000	203,500	100,000		221,600	7,862,100		7,862,100	100.00	
BANQUE MONDIALE	Contributions de la Banque mondiale \$ 504 380 sont fournies via le PNUD et \$ 710 801 via UNICEF, UNFPA, OMS																
MDRP	Contribution de \$11 millions via PNUD																
GFATM	Contribution de \$ 25 millions via PNUD pour le VIH/SIDA, \$ 17 millions pour les Orphelins du SIDA, et \$ 4 millions pour la Tuberculose. La contribution au Paludisme (\$ 17 m) n'est pas incluse ici.																
TOTAL	6,935,000	524,000	475,000	12,077,537	3,406,222	9,469,499	3,810,910	1,705,000	3,868,680	1,032,471	472,224	46,222,600	24,215,351	65,783,792	89,999,143	26.9	73.1

Effets des résultats de l'UNDAF

Effet 1.1. Les nouvelles institutions (Président de la République, Parlement) démocratiquement élues sont mises en place et jouent pleinement leur rôle

Effet 1.2. Les populations, les organisations de la société civile et le secteur privé participent de façon équitable à la gestion de la chose publique

Effet 1.3. Les capacités nationales en matière de planification et de gestion macro-économique sont renforcées au niveau central

Effet 2.1. La sécurité et l'administration sont rétablies

Effet 2.2. 50% des ménages agricoles reprennent leurs activités de production et ont accès à une alimentation adéquate

Effet 2.3. 80% des services de santé et d'eau assainissement sont rendus opérationnels et les épidémies sont maîtrisées

Effet 2.4. La scolarisation des filles est doublée dans les préfectures ayant un taux net de scolarisation inférieur à 40% en 2000

Effet 2.5. Les capacités nationales en matière de planification en matière sociale sont renforcées au niveau central et périphérique

Effet 3.1. Les institutions nationales (communautés, ONG, services décentralisés) disposent des capacités de lutte contre le VIH/SIDA, et les maladies opportunistes

Effet 3.2. Les populations en général, les femmes et les jeunes en particulier participent effectivement dans la lutte contre le vih/sida

Effet 3.3. 50% des personnes sexuellement actives utilisent le condom systématiquement lors des rapports sexuels à risque (bl = 14% des femmes et 37% des hommes en 2000)

Effet 3.4. 5 % des personnes infectées et/ou affectées par le vih/sida (bl= 240.000 personnes infectées; 110.000 orphelins en 2003) sont prises en charge soit sur le plan psychologique, soit sur le plan médical, soit sur le plan nutritionnel, soit sur le plan juridique, soit socio-économique



Activités de Suivi Évaluation de l'Équipe de pays.	Études/enquêtes	Études sur la participation des bénéficiaires, particulièrement les femmes et les enfants.	Études sur la participation des bénéficiaires, particulièrement les femmes et les enfants.;	Études sur la participation des bénéficiaires, particulièrement les femmes et les enfants.	
			MICS actualisation des indicateurs de suivi, la situation des enfants et des femmes, la scolarisation des filles.	MICS actualisation des indicateurs de suivi la situation des enfants et des femmes, la scolarisation des filles.	
		Enquêtes sur la surveillance comportementale de la population, sur la qualité de la prévention de la transmission du VIH/SIDA.	Enquêtes sur la surveillance comportementale de la population, sur la qualité de la prévention de la transmission du VIH/SIDA.	Enquêtes sur la surveillance comportementale de la population, sur la qualité de la prévention de la transmission VIH/SIDA.	
	Systèmes de suivi	Publication des rapports sur les OMDs.	Mise à jour de la base de données socio-économiques.		Mise à jour de la base de données socio-économiques.
			CAP	CAP	
			Publication des rapports sur les OMDs.		Publication des rapports sur les OMDs.
	Évaluation		Rapport de la mise en œuvre du Plan de Contingence.		Rapport de la mise en œuvre du Plan de Contingence.
			Mise à jour de la base de données socio-économiques.	Mise à jour de la base de données socio-économiques.	
Revue		Revue UNDAF par rapport au Cadre Stratégique de lutte contre la pauvreté.		Revue UNDAF par rapport au Cadre Stratégique de lutte contre la pauvreté.	
Références de planification	Jalons de l'évaluation de l'UNDAF	Élaboration et lancement	Juin 2005 premier bilan de mise en œuvre	Juin 2006, bilan de mise en œuvre	
			Décembre 2005 deuxième bilan de mise en œuvre.	Décembre 2006 bilan.	
	Renforcement des capacités de Suivi et Evaluation	Formation approche de programmation axée sur les résultats.	Atelier de formation en méthodologie d'évaluation.	Évaluation des capacités en matière d'évaluation.	
	Utilisation de l'Information.		Mise en place d'un système commun de gestion de la base de donnée devlink.	Appui au fonctionnement du système commun de gestion de la base de donnée devlink.	
	Activités des partenaires.		Actualisation de l'analyse commune de la situation nationale.	Réajustement de l'UNDAF.	